

# CAMPAGNE

DE

# RHAMSÈS-LE-GRAND

(SÉSOSTRIS),

CONTRE LES SCHÈTA ET LEURS ALLIÉS.

## MANUSCRIT HIÉRATIQUE ÉGYPTIEN,

APPARTENANT

A M. SALLIER, A AIX EN PROVENCE.

---

## NOTICE

## SUR CE MANUSCRIT,

PAR

François SALVOLINI.

---

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE M[illegible] V[illegible] DONDEY DUPRÉ,

IMPR.-[illegible]BR. DE LA SOCIÉTÉ AS[illegible] DE PARIS,

[illegible] Société Asiatique [illegible] de [illegible]tta, sur le Continent,

RUE VIVIENNE [illegible] ET RUE SAINT-LOUIS N. 46

MDCCCXXXV

# CAMPAGNE

DE

# RHAMSÈS-LE-GRAND

(SÉSOSTRIS),

CONTRE LES SCHÈTA ET LEURS ALLIÉS.

**MANUSCRIT HIÉRATIQUE ÉGYPTIEN,**

APPARTENANT

A M. SALLIER, A AIX EN PROVENCE.

# NOTICE

## SUR CE MANUSCRIT,

PAR



FRANÇOIS SALVOLINI.

**PARIS,**

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

IMPR.-LIBR. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Libraires des Sociétés Asiatiques de Londres et de Calcutta, sur le Continent,

RUE VIVIENNE, N° 2, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46.

MDCCCXXXV.

IMPRIMERIE DONDEY-DUPRÉ.

A MONSIEUR L'ABBÉ

# AMÉDÉE PEYRON,

PROFESSEUR A TURIN.

MONSIEUR,

C'est au vif intérêt que vous accordez à mes études que je suis en grande partie redevable des encouragemens qui m'ont été prodigués depuis quelques années. Ne pouvant répondre que de ma profonde gratitude, j'ai désiré en consigner ici l'expression. Mais d'autres motifs aussi m'ont engagé à consacrer, par votre nom, le petit nombre de considérations qu'il m'est permis d'exposer ici concernant une découverte dont toute l'Europe a retenti. Vos travaux tiennent une place si éminente dans le champ des explorations de la vieille Égypte, que j'ai senti le besoin de solliciter votre suffrage, pour qu'il me soit permis d'espérer que celui du public lettré ne me sera pas refusé dans l'importante question que je vais aborder.

Dès l'époque de la célèbre expédition des Français en Égypte, on conçut de grandes espérances sur la possibilité d'éclairer son état ancien d'une lumière inattendue. En effet, les plus riches capi-

tales de l'Europe commencèrent alors à se peupler d'une foule d'objets d'art et de manuscrits égyptiens, où l'observation et la critique pouvaient s'exercer amplement et avec une juste confiance. C'est à cette heureuse circonstance que sont dus les travaux de M. Letronne et les vôtres, qui, à l'aide des déductions tirées des inscriptions et des manuscrits grecs recueillis sur le sol égyptien, ont démontré ce que pourrait la saine critique pour l'ancienne histoire de cette contrée. C'est depuis cette époque que le génie de Young et de Champollion ayant enfin réussi à tirer l'étude du système graphique égyptien des langes d'une routine trop long-tems empirique, on ouvrit à la science un champ vaste et solide que n'avaient peuplé jusqu'alors que des vains fantômes, produits incohérens d'efforts trop prématurés, ou créations bizarres de cet esprit de système à la fois si audacieux et si débile qui corrompt et dénature tout.

Personne n'ignore plus aujourd'hui que ces nouvelles études égyptiennes n'ont pas été sans fruit, surtout pour l'avancement de nos connaissances sur l'histoire primitive des tems. Mais, quoique la véritable philosophie n'ait point dédaigné de recueillir avec empressement ces traces de la plus antique des civilisations, notre époque n'oserait se flatter encore de reconquérir sur l'Égypte des récits ou des ouvrages complets d'histoire, ou de littérature. Le très-grand nombre de manuscrits égyptiens recueillis jusqu'ici ne nous a offert (à quel-

ques exceptions près ) que des exemplaires plus ou moins étendus d'un rituel funéraire, ce qui a fait que l'existence de manuscrits d'un genre différent et d'un intérêt plus grand encore est plutôt un désir qu'une espérance; et pourtant on n'ignore pas que, dès l'année 1828, le célèbre Champollion le jeune prétendit avoir découvert à Aix en Provence, entre autres papyrus égyptiens faisant partie d'une collection de M. Sallier, une *Histoire des campagnes de Sésostris* (1).

Depuis l'annonce d'une pareille découverte, rien n'étant venu confirmer ou détruire les hautes espérances qu'elle avait fait naître, j'ai dû naturellement désirer de prendre connaissance de ces manuscrits, qui avaient tant intéressé le zèle scientifique de mon illustre maître. Ayant eu dernièrement la permission de les visiter, je les ai étudiés avec toute l'attention qu'ils paraissent exiger, et cette étude, comme on pourra en juger autant que les bornes de cet écrit me permettent de l'exposer, m'a convaincu, *au fond*, de la vérité de la découverte que Champollion prétendit avoir faite, tout en admettant qu'il avait, ce me semble, commis quelque inexactitude dans la manière dont il avait cru d'abord envisager la nature du texte contenu dans le plus important des papyrus en question.

Les manuscrits que possède M. Sallier se rédui-

(1) Voir le *Rapport fait à la Société académique d'Aix* (séance du 2 août 1828), publié par feu M. Sallier.

sent au nombre de *quatre*, qui tous sont intéressans sous plusieurs rapports. Mon but n'est ici que de signaler celui sur lequel Champollion a prétendu lire l'*Histoire des campagnes de Sésostris*. Ce papyrus comprend onze pages ou carrés in-4°; l'écriture est *hiératique*, très-belle, et on rencontre très-peu de mots altérés ou disparus; mais le *commencement*, qui, d'après l'usage perpétuel des Égyptiens dans leurs compositions, devait contenir le préambule, les titres du roi régnant, etc., manque tout-à-fait. Ce qui reste ne mérite pas moins éminemment l'attention des historiens et des archéologues. Il m'aurait été possible, monsieur, après l'examen à peu près complet que j'en ai fait, et sur des motifs de conviction du genre de ceux que j'aurai l'honneur de vous exposer dans cette lettre, de présenter un résumé de ce récit important (1); mais j'ai cru qu'il suffirait de constater d'une manière positive quelques traits qui puissent fixer les idées des savans sur la véritable nature du manuscrit en question, et en déterminer ainsi l'importance. Tel est le but spécial de cet écrit.

Il paraît que l'auteur de la composition a voulu donner à son récit une teinte un peu poétique. J'a-

(1) Je dois à M. Rouard, bibliothécaire à Aix, la communication de quelques notes sur le contenu des papyrus Sallier, qu'il avait recueillis de la bouche de Champollion, pendant son retour à Aix, en février 1830. Ces aperçus, quoique très-vagues et très-hasardés, m'ont paru s'accorder avec la marche du récit, telle que j'ai cru la reconnaître après l'examen auquel j'ai soumis le texte.

vais déjà eu occasion d'observer que les grandes inscriptions historiques elles-mêmes, soit sur les palais de Thèbes, soit sur le grand temple d'Ibsamboul, sont rédigées dans un style semblable; de sorte qu'il ne serait pas impossible qu'il ait existé en Égypte l'usage d'une espèce de *chants officiels*, toutes les fois qu'il s'agissait de perpétuer le souvenir des exploits militaires des Pharaons. Quoiqu'il en soit, j'ai besoin de noter ici que notre texte offre une circonstance assez remarquable; elle consiste en ce que, comme la *régularité parfaite* de la langue égyptienne ne pouvait pas trop se prêter, ni à revêtir de brillantes images, ni à cette espèce de désordre qui distingue une langue poétique, le compositeur, pour rendre intéressant son récit, a fait usage du même artifice qu'Homère chez les Grecs employa bien des siècles plus tard, et qui a donné naissance au genre dramatique, celui de mettre les personnes en action.

A en juger d'après toutes les apparences, il ne manque pas une partie bien considérable du commencement de la composition. A la première page de ce qui nous reste, il s'agit d'un peuple nommé *Scheta* ou *Scheto* ( *voy*. infrà ), qui fait un dénombrement de ses forces militaires. C'est ici qu'on commence à s'apercevoir de l'importance de notre texte : le chef des *Scheto* fait l'énumération de différens peuples qui se sont alliés avec son armée contre les Égyptiens. Voilà le passage (pl. I, n° 1) qui porte la

liste successive des noms de ces peuples, tel qu'on le trouve à la page première (lig. 9). On peut comparer, pour l'orthographe de ces noms, le passage (pl. I, n° 2) extrait de la pag. 4, lig. 5, où ils sont reproduits en grande partie (1).

N° I.

(a)
ⲡ ⲛ̀ ϣⲧⲁ-ⲕⲁϩ ⲣⲉⲓⲧ ⲕⲟⲩϫⲓ ϩⲛⲁ ⲛⲉⲕⲁϩ
*La mauvaise race du pays de Scheta* | *avec les pays*
(b)
ⲛⲁϣⲱⲟⲩ..... ⲛ̀ ⲙⲁⲧⲟⲓ (ⲛ̀) ⲓⲣⲉⲧⲟ-ⲕⲁϩ
*nombreux* | ...... *des militaires (du) pays de Ireto,*
(c) (d)
ⲛ̀ ⲙⲁⲟⲩⲱ-ⲕⲁϩ ⲛ̀ ⲡⲁ ⲧⲛⲏ-ⲕⲁϩ ⲛ̀
*du pays de Maouô, de-le pays-de Toni, du*
(e) (f) (g)
ⲕϣⲕϣ-ⲕⲁϩ ⲛ̀ ⲓⲟⲩⲛⲟ-ⲕⲁϩ ⲙ (2).....
*pays de Keschkosch, du pays de Iouno, du pays*

(1) La transcription *hiéroglyphique*, que j'ai cru utile d'offrir de toutes les phrases *hiératiques* que j'ai eu occasion de citer, est fondée sur un *tableau général de correspondance de l'écriture hiéroglyphique et hiératique*, que j'ai tiré de la comparaison d'un grand nombre d'exemplaires du Rituel funéraire, tracés d'après les deux méthodes. Au reste, les principes de cette correspondance ont déjà été fixés par feu Champollion dans un mémoire spécial lu à l'Académie.

(2) Je suis obligé d'omettre la transcription de ce nom de peuple, parce que malheureusement, dans le premier passage, les signes qui le composent ont presque tout-à fait disparu, et ceux qui les remplacent dans le second sont en partie fort douteux, quant à leur correspondance hiéroglyphique.

(h)
ⲕⲁϩ ⲛ̀ ϣⲓⲣⲉⲃⲱ-ⲕⲁϩ ⲛ̀ ⲙⲁⲧⲟⲓ (ⲛ̀)
*de.... du pays de Schirebó, des militaires (du)*
(i) (l) (m)
ⲕⲁⲣⲣⲏ-ⲕⲁϩ ⲟⲩϣ-ⲕⲁϩ ⲗⲩⲕⲁ-ⲕⲁϩ.
*pays de Karri, (du) pays d'Otsch, (du) pays de Lika.*

## N° II.

(a)
ⲡⲉⲱⲏⲣ (ⲛ̀) ⲙⲁⲧⲟⲓ (ⲛ̀) ⲓⲣⲉⲧⲟ-ⲕⲁϩ
*Les chefs des militaires du pays d'Ireto, (du)*
(b) (c)
ⲙⲁⲟⲩⲱ-ⲕⲁϩ ⲡⲱⲏⲣ ⲛ̀ ⲓⲟⲩⲛⲟ-ⲕⲁϩ ⲡⲁ
*pays de Maouó, le chef du pays de Iouno, celui de*
(d) (e)
ⲗⲩⲕⲁ-ⲕⲁϩ ⲡ ⲱⲏⲣ ⲛ̀ ⲧⲛ̀ⲧⲛⲏ-ⲕⲁϩ ⲡⲁ
*le pays de Lika, le chef du pays de Tentoni, celui de*
(f) (g) (h)
ⲕϣⲕϣ-ⲕⲁϩ ⲡ ⲱⲏⲣ ⲛ...ⲕⲁϩ ⲡⲁ ϣⲓⲣⲉⲃⲱ-
*le pays de Keschkosch, le chef de le pays..., celui de le pays*
ⲕⲁϩ.
*de Schirebó.*

Ici, je ne me propose nullement de m'engager dans l'examen qu'il serait possible d'entamer par rapport à ces *noms de peuples,* considérés géographiquement. Une question doit être discutée d'abord, celle de savoir par quels motifs j'ai cru re-

connaître dans le texte ces *noms propres de peuples ou contrées étrangères.*

L'exposé de ces motifs exige quelque développement; je suis forcé d'entrer dans des détails minutieux que je vous prie d'avance, monsieur, de me pardonner, en faveur de l'importance de cette question en elle-même, et peut-être aussi des résultats singuliers auxquels son examen peut conduire.

Vous aurez sans doute observé que les groupes hiératiques que je viens de transcrire sont toujours terminés par deux signes ( pl. I, n° 3 ), qui ne sont que la forme tachygraphique ou *hiératique* du groupe *hiéroglyphique* ( *ib.*, n° 4 ) ou ( *ib.*, n° 5 ), tel qu'on le rencontre très-souvent dans les textes de toutes les époques. Mes premières notions sur ces signes et leur emploi datent de deux monumens *bilingues* existans à Paris, l'un au musée égyptien du Louvre, l'autre à celui du Cabinet des Médailles. Celui du Louvre consiste dans un papyrus en écriture *hiératique*, qui accompagnait la momie d'un certain Cornelius, *fils de la femme Iseoér*, nom qui se trouve tracé sur le papyrus à la fois en grec ΚΟΡ-ΝΗΛΙΟΣ, et en égyptien démotique KRNELIS, et en égyptien hiératique KORNILIS (pl. I, n° 6). ⲕⲟⲣⲛ̄ⲓⲗⲏⲥ ⲡ̀ϣⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲓⲥⲉⲱⲏⲣ (ⲥϩⲓⲙⲉ).

Le second monument, celui du Cabinet des Médailles, consiste aussi dans un manuscrit hiératique trouvé sur le corps embaumé d'un certain *Petamenoph, défunt, fils de* Cléopatre, *surnommée* Can-

DACE (pl. I, n° 7) ⲡⲧⲁⲙⲛⲱϥ ⲙⲉⲧⲁⲩⲟ ⲙⲓⲥⲉ ⲛ̀ ⲕⲉⲗⲟⲡⲧⲣ (ϩⲓⲙⲉ) ⲛⲧⲉ ⲁⲩ-ϫⲱⲧ-ⲛⲁⲥ ⲕⲛⲧⲁⲕⲏ. Ici, de même que dans l'autre monument, le nom du défunt et de sa mère *Cléopâtre* se trouvent transcrits en grec. Je dus remarquer que, parmi les *cinq* noms propres qui nous sont fournis par les deux monumens, *trois*, appartenant évidemment à une langue étrangère, *Cornélius*, *Cléopâtre* et *Candace*, sont suivis, indépendamment des déterminatifs génériques *homme* ou *femme* (voy. *Précis du système hiéroglyphique*, chap. VII), d'un second signe qui manque dans les deux autres noms appartenant à la langue égyptienne, *Iseoér* et *Petamenoph*. Ce signe, ou groupe, est justement celui que nous trouvons sous une forme virtuellement identique, à la suite des groupes hiératiques du papyrus Sallier qu'on a cité plus haut.

Il était impossible de ne pas en conclure que c'était là un *déterminatif* que les Égyptiens employaient à la suite des noms propres étrangers. En effet, c'est ce qu'un troisième monument bilingue a confirmé pleinement. Une momie du musée égyptien de Leyde, et le papyrus hiératique qui l'accompagnait, se rapportent à un troisième individu de la même famille gréco-égyptienne, à laquelle appartenaient les nommés *Cornelius* et *Petamenoph*. C'est le corps de la femme *Sensaos, fille de Cléopâtre, surnommée* CANDACE, ⲙⲓⲥⲉ ⲛ̀ ⲕⲗⲟⲡⲧⲣⲁ ϫⲱⲓ-ⲟⲩⲧ-ⲛⲁⲥ

ⲔⲀⲚⲆⲀⲔⲎ (pl. I, n° 8). La transcription *hiéroglyphique* de ces noms se lit sur le couvercle de la caisse, accompagnée aussi de la traduction grecque ; « Σενσαος..... μητρος ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΤΗΣ ΚΑΙ ΚΑΝΔΑΚΗΣ. » Dans ce monument comme dans ceux de Paris, le signe, ou groupe n° 5, qui accompagne les deux noms étrangers *Cléopâtre* et *Candace*, manque à la fin de celui de *Sensaos*, qui est égyptien. De plus, nous avons ici la confirmation de la lecture du surnom *Candace*, qui n'avait point été transcrit sur la caisse de momie du Cabinet des Médailles.

Cette circonstance d'un signe particulier déterminatif des *noms des individus* ou *des peuples étrangers*, ne peut pas surprendre ceux qui ont pris le soin d'examiner le texte démotique de la pierre de Rosette. Dans ce texte précieux, on a eu occasion de rappeler plusieurs fois des noms propres étrangers, et toujours on les voit suivis d'un signe particulier de la forme suivante (1) (*voy*. pl. I, n° 9). Tels sont, à la ligne 3ᵉ et 4ᵉ, les noms propres d'*Aëtes*, de *Pyrrha*, de *Philinus* et d'*Irène*. Il paraît même qu'on ne se contenta pas seulement de le tracer à la suite des *noms propres*, mais aussi des *mots étrangers*, lorsqu'on avait occasion de les em-

(1) Quelques contrats démotiques, d'une écriture négligée, m'ont offert ce signe sous la forme citée, pl. I, n° 10. On l'observe par exemple à la suite des noms propres grecs, mentionnés dans le papyrus G de Grey : ce n'est qu'une variante calligraphique d'un seul et même signe.

ployer dans les textes, puisque l'inscription précitée de Rosette en offre un exemple à la ligne 8, dans le mot grec Συνταξεις. Un second texte égyptien, toujours en écriture démotique, m'en a offert une preuve encore plus évidente par des exemples répétés ; je veux parler du *Rituel gnostique égyptien* existant au musée de Leyde. Ce précieux papyrus (1), d'une étendue considérable, offre près de *quatre cents* mots, avec une transcription en lettres grecques interlinéaire. A la ligne 16 de la page 7, on remarque le mot suivant (pl. I, n° 11). Ici, les *dix* premiers signes qui le composent, soit d'après l'alphabet démotique de Champollion, soit d'après la transcription grecque qui est placée au-dessus, donnent le mot Μαχωπνευμα, qui n'est pas égyptien. A la colonne 15 du texte écrit au verso du même papyrus, qui renferme des recettes de chimie, un autre mot étranger, πυριπηγανξ, sert de

(1) Je dois la communication de ce papyrus à l'amitié de M. Reuvens, conservateur du Musée d'antiquités de S. M. le roi de Hollande. C'est lui qui le premier a signalé en Europe l'existence et la nature du texte qu'il contient. Il se propose d'en publier bientôt un *fac simile* exact. Il est à espérer qu'en même tems le gouvernement hollandais, qui a su enrichir son pays d'une des plus belles collections égyptiennes qu'on possède en Europe, en suivant le noble exemple donné par les rois de France et de Sardaigne, allouera les fonds nécessaires pour placer convenablement cette collection. Son état, tel que j'ai pu le constater moi-même, il y a déjà un an, était déplorable à cause surtout du misérable emplacement où on l'a laissée depuis long-tems. Il serait honteux pour l'Europe de voir disparaître dans son sein ces précieux débris que le fanatisme chrétien et la barbarie musulmane ont laissé exister.

transcription au mot démotique pl. I, n° 12. Les *onze* premiers caractères de ce dernier mot, aussi bien que les *dix* de l'autre (n° 11), sont suivis d'un déterminatif particulier d'une forme très-négligée, mais toujours analogue (*voy.* infrà) à celle qui est employée dans l'inscription de Rosette (pl. I, n° 9).

Quoi qu'il en soit de ces signes démotiques, que j'aurai tout à l'heure occasion d'examiner, il n'est pas difficile de découvrir et de justifier les motifs de notre groupe n° 3 ou 4, dans le texte hiératique de M. Sallier, et dans les autres monumens où on l'a remarqué. Comme on le voit dans toutes les grandes inscriptions coloriées, le caractère pl. I, n° 13, est censé représenter *les inégalités de la surface terrestre, les vallées et les montagnes*, et il sert, en effet, à exprimer dans les textes l'idée de *terre* ou de *pays*. Le signe n° 14 représente cette espèce de *poteau* auquel, dans les bas-reliefs ou peintures égyptiennes, on voit toujours attachés les malfaiteurs ou les captifs étrangers. Ainsi notre groupe renferme, selon moi, une idée de mépris, celle, par exemple, de *pays* ou *peuple captif, vaincu* ou *ennemi*; il a dû, pour cela même, être employé comme déterminatif des noms des peuples étrangers. Les idées des Égyptiens, par rapport à tout homme qui n'appartenait pas à leur race, s'accordent parfaitement avec celle que je reconnais dans le groupe en question. Je n'ai pas rencontré un seul cas, dans les nombreuses inscriptions historiques qui couvrent les

grands monumens d'Égypte, où l'on ait eu occasion de rappeler l'idée d'*étranger*, qu'elle ne l'ait été par un mot exprimant une idée injurieuse. Le plus souvent on a employé le mot ϣϥⲧ (pl. I, n° 15) (en copte ϣⲁϥⲧⲉ, ϣⲱϥⲧⲉ, *méchant*, *impur*, etc.) que détermine l'image d'*un individu qui cherche à arracher de sa tête une hache dont il vient d'être frappé* (1). Il n'est pas rare de trouver cette image remplacée par celle d'un *captif lié au poteau* (pl. I, n° 16). Au reste, quel que soit le mot employé pour désigner les *étrangers*, c'est toujours ou l'une ou l'autre de ces images qui lui sert de déterminatif. A ce propos, je ne dois pas oublier de citer particulièrement un groupe qu'on rencontre quelquefois dans les inscriptions historiques. Toutes les déductions qu'il est permis de tirer de l'origine de son emploi et de sa signification paraissent établir encore davantage mon assertion, par rapport aux idées égyptiennes, concernant les peuples qui n'habitaient pas les bords du Nil; je veux parler du mot ϣⲥ, ϣⲱⲥ (pl. I, n° 17), qu'on lit entre autres parmi les inscriptions du grand temple d'Ib-

(1) Il existe dans presque tous les musées d'Europe des sandales égyptiennes qui offrent un exemple singulier de l'emploi de ce groupe. On a peint sur ces sandales une image d'un individu à physionomie tantôt africaine, tantôt asiatique, les mains liées derrière le dos, avec une petite inscription hiéroglyphique au devant, qui exprime l'idée suivante: « *Les étrangers sous tes sandales.* » L'idée *étranger* y est toujours exprimée par le mot ϣⲁϥⲧⲉ.

sambcul ( 1re salle, parois du Nord ). Manethon nous apprend la signification que reeevait ce mot dans l'ancienne langue égyptiennc. En parlant des Hykschos , ΥΚΣΩΣ, qui firent la conquête d'Égypte à l'époquc de la seizième dynastie, il dit (cf. *Fl. Josephus*, *lib. I*, *contra Appionem*, § 14) « ...ΥΚΣΩΣ, τοῦτο δέ εστι βασιλεῖς ποιμένες· το γὰρ ΥΚ καθ ιερὰν γλῶσσαν βασιλέα σημαίνει, το δέ ΣΩΣ ποιμήν ἐστι, καὶ ποιμένες, κατὰ τὴν κοινὴν διάλεκτον. »

Le mot ϣⲱⲥ, qui nous reste dans le copte avec cette même signification, confirme pleinement la tradition de Manethon (1). Maintenant, je veux tirer de ce rapprochement une seule conséquence en faveur de notre question. Comme on vient de le voir, il n'y a pas lieu à douter que le ϣⲱⲥ hié-

(1) Les textes hiéroglyphiques offrent à chaque pas l'idée de *Roi*, ou plus exaetement celle de *modérateur*, exprimée par le ΥΚ, dont parle Manethon ; il est orthographié toujours de la manière suivante (pl. I, n° 18) : ϩⲕ, ϩⲓⲕ. L'image d'un individu paré de tous les emblémes de la royauté, l'*ureus* sur le front, le *pedum* et le *fouet* entre les genoux, lui sert de déterminatif. *Le pedum*, symbole de la *modération*, par un procédé tout-à-fait dans le génie des écritures égyptiennes, sert à exprimer aussi l'initiale du mot ϩⲓⲕ, *modérateur*. Quant à la seconde signification de ce mot indiquée par Josèphe, celle de αἰχμαλώτους, *captifs*, *liés*, on peut comparer le groupe (pl. I, n° 19) ϩⲏⲕ qu'on rencontre dans plusieurs textes hiéroglyphiques ; ce mot n'est que le passif de la racine copte ϩⲱⲕ, *vincire*. Quant au mot ϩⲓⲕ, *rex, moderator*, dont il ne reste pas de trace dans cette dernière langue, c'est une circonstance qui se rattache à un fait général que j'aurai occasion d'expliquer dans la suite de cette lettre.

roglyphique (*voy.* n° 17), qu'on n'a employé que dans la signification et avec le déterminatif d'*étranger*, est un seul et même mot avec le ΣΩΣ de Manethon, et le ϣⲱϣ copte, qui signifie *berger*. Ce fait une fois admis, soit qu'on ait pu assimiler (ce qui est mon opinion) l'idée d'*étranger* avec celle de *berger*, d'après ce que nous apprend la *Genèse* (XLVI, 33, 34), que *tout pasteur du troupeau était en abomination parmi les Égyptiens*, soit que la signification primitive du mot ϣⲱϣ ait été celle d'*étranger*, et qu'on l'ait par la suite affecté aussi de celle de *berger*, toujours en résulte-t-il que, comme j'ai cru pouvoir l'assurer, les Égyptiens confondaient l'idée d'*étranger* avec celle de *méchant*, *impur*, *captif*, *ennemi*, etc (1).

Mais un dernier rapprochement servira à lever tous les doutes au sujet de l'idée exprimée par le *poteau* en question. J'ai trouvé dans des inscriptions d'une époque, entre le commencement de la dix-huitième et la fin de la dix-neuvième dynastie, le nom de ce même peuple de *Scheta* dont il s'agit dans notre manuscrit, et dont il est fait si souvent mention dans toutes les inscriptions historiques d'Égypte, j'ai trouvé, dis-je, ce nom écrit, au lieu de ϣⲏⲧⲟ (pl. I, n° 20) ou ⲡϣⲏⲧⲟ (n° 21) avec l'article singulier du

(1) D'après cette hypothèse, le mot ΥΚΣΩΣ, que Manethon explique littéralement par *roi-pasteur*, a pu n'être employé que pour désigner l'idée de *roi-étranger*.

genre masculin, par ⲡ ϣⲁⲣⲉ ⲛ ϣⲧⲟ (1). Le mot ϣⲁⲣⲉ exprime dans les textes coptes l'idée de *châtier, renverser*. Le seul déterminatif un *homme renversé* rend évident qu'on ne peut lui prêter d'autre sens dans les textes hiéroglyphiques, ce qui fait tomber complétement l'étymologie que Champollion a donnée, dans ses *Lettres écrites d'Égypte* (2), de la dénomination de ⲡϣⲁⲣⲉ ⲛ ϣⲉⲧⲟ, en la traduisant par *la plaie de la contrée de Scheta*. Cette précieuse variante d'un même nom ne nous donne que l'expression *phonétique* de l'idée que représente *symboliquement*, dans les autres cas (pl. I, n^os 20, 21), le déterminatif *poteau*. Ainsi, tandis que la première variante (*Ib.*, 20) se traduit à la lettre *Scheta, contrée des impurs* ou des *châtiés*, la seconde (*Ib.*, 22) signifie *la contrée châtiée* ou *impure des Scheta*. Il est à remarquer, en faveur de ce que je viens de dire par rapport à l'expression phonétique ϣⲁⲣⲉ, qui remplace, selon moi, le *poteau*, qu'en effet ce poteau manque lorsque le nom de *Scheta* est précédé du mot ϣⲁⲣⲉ.

(1) Pl. I, n° 22, par abrév. n° 23. (Inscriptions du grand temple d'Ibsamboul, parois du Nord, *et alibi*.)

(2) Page 264. — Si Champollion avait pu croire à cette étymologie au moment où il écrivait sa lettre, il n'aurait pas manqué de revenir de sa méprise s'il eût vécu à l'époque où l'on en a fait la seconde édition, et après avoir examiné les inscriptions recueillies par lui-même à Ibsamboul. Il est juste de n'attribuer l'existence des contradictions et des fautes qui fourmillent dans ces lettres, qu'à l'ignorance de l'éditeur, et à l'esprit mercantile qui seul en a dirigé la publication.

Tous ces rapprochemens me paraissent devoir lever désormais toute espèce de doute sur la véritable signification du groupe employé à la suite *des noms propres de peuples* ou *mots étrangers* dans les textes *hiéroglyphiques* et *hiératiques*. Ce sont des monumens *bilingues* qui nous ont amené à ce résultat. Il sera donc au moins curieux de chercher à découvrir si l'inscription de Rosette, avec son autorité irréfragable, offre une confirmation quelconque de la série de nos déductions, puisque, comme on l'a déjà vu (cf. pl. I, n° 9), elle fait usage aussi d'un signe particulier déterminatif des *noms propres et des mots étrangers*.

Lorsque j'ai comparé, à la ligne 32 du texte démotique, l'orthographe du nom de la nation grecque, ΟΥΕΗΙΝ (1), suivi du signe n° 9, avec le nom de cette même nation écrit en hiéroglyphes sur le décret de Philé (2), et suivi de notre groupe, le *poteau* et le signe *contrée*, j'ai été naturellement porté à croire que le caractère démotique n° 9 était le correspondant *enchorial* du groupe susdit, ou au moins du *poteau*. Je ne pouvais en chercher la preuve ailleurs que dans le rapprochement du tableau des signes démotiques avec celui des signes hiératiques, qui en sont la source unique. Ayant comparé l'exemplaire en écriture *hiéroglyphique* du Rituel funéraire publié dans le grand ou-

(1) Pl. I, n° 24.
(2) Pl. I, n° 25.

vrage de la *Description d'Égypte*, avec le rituel en écriture *hiératique* existant au Louvre, j'avais remarqué qu'une variante calligraphique (pl. I, n° 26) de l'image *de l'individu lié au poteau* ( cf. n° 16 ) était rendue en écriture sacerdotale de la manière suivante ( pl. I, n° 27 ). Il est devenu par là incontestable pour moi, par la simple inspection, que le caractère *démotique* n° 9 est le même signe que le *hiératique* n° 28, forme tachygraphique de la variante du *poteau* n° 29. Ici, je me vois obligé, monsieur, d'ajouter quelques réflexions qui puissent démontrer irrévocablement l'identité du groupe hiératique n° 27 avec le caractère hiéroglyphique n° 26, puisque ma déduction se fonde tout entière sur cette identité.

Toute la question se réduit à savoir comment le signe n° 30 peut remplacer l'image hiéroglyphique de *l'esclave lié* (n° 26). La comparaison, dont j'ai déjà parlé, de deux exemplaires d'un même texte, l'un hiéroglyphique, l'autre hiératique, donne constamment le signe hiératique isolé n° 30 comme dérivé du caractère *hiéroglyphique-linéaire* n° 31. L'écriture hiératique, qui se compose de signes qui ne sont que des abréviations plus ou moins reconnaissables des caractères *hiéroglyphiques-linéaires*, emploie, pour former ces abréviations, entre autres procédés, celui de tracer une partie d'un hiéroglyphe linéaire pour l'hiéroglyphe entier. Telle est l'origine du signe n° 30, qui consiste dans la par-

tie antérieure du caractère n° 31. Maintenant, quant à son emploi à la place de l'image d'un *coupable lié*, Champollion a déjà remarqué dans sa grammaire hiéroglyphique que cela a pu avoir lieu, parce que « le caractère ( n° 31 ), *espèce de grande antélope*, est le symbole particulier et constant du dieu *Seth* ou Typhon, le principe du mal et le type des méchans, dans les mythes sacrés des Égyptiens. » J'ai trouvé, sur un papyrus gnostique grec du musée de Leyde, une confirmation authentique, et le motif de rectifier l'opinion du savant hiérogrammate. Le papyrus dont il s'agit consiste dans une espèce de commentaire qui, sous le titre de πραξις, explique le traité gnostique aussi, mais tout égyptien, que j'ai déjà eu occasion de citer. A la fin de ce long texte grec existent les restes de quelques colonnes d'un second texte égyptien démotique, avec des transcriptions en lettres grecques, tout-à-fait semblable à celui du Rituel gnostique. On observe, au milieu d'une de ces colonnes, une vignette grossièrement dessinée, et accompagnée de quelques mots en lettres grecques, que je reproduis ici exactement (pl. I, n° 32). Il suffit de la simple inspection de cette image singulière pour se convaincre que non seulement typhon recevait, dans la langue égyptienne, le nom de *seth*, CHΘ, puisque ce nom se lit sur la partie du devant de son image, mais que l'animal qui en était le symbole est un *âne* (1). Cette

(1) Par conséquent le caractère n° 31 doit être considéré comme la

dernière assertion deviendra incontestable, si je fais observer que, parmi les restes du texte qui entoure la vignette, et qui se rapporte au culte de Typhon, on lit, avec d'autres titres prodigués à ce génie malfaisant, les suivans, dont je ne citerai que la transcription grecque, *ιωϐολχοσηθ*, *ιωϐηαϊ*, *ιωερϐηθ*, etc., dans la composition desquels entre le mot ⲒⲰ, qui en copte désigne l'*âne*.

J'ai indiqué le groupe hiératique (n° 27), dont je crois que le signe employé dans l'inscription de Rosette est dérivé. J'ajouterai ici que le second signe de ce groupe (n° 30) a passé aussi dans l'écriture démotique, mais employé isolément, et, si l'on ne s'en tient qu'à l'inscription de Rosette, seulement comme déterminatif *générique* des mots qui expriment une idée de méchanceté ou de mépris (1) : il prend la forme suivante (pl. I, n° 34). Je n'ai pas dû négliger cette remarque avant de passer à un dernier rapprochement qui achève de démontrer la dérivation du signe n° 9 que j'ai prétendu indiquer. J'ai observé, dans quelques inscriptions démotiques de l'époque grecque ou romaine, que le signe

forme *linéaire* de l'hiéroglyphe *pur*, l'*âne* n° 33, tel qu'on le rencontre dans les textes sacrés, soit isolé, soit à la suite de son nom.

(1) Cf., lig. 13, 15 et 16, le mot ⲚⲈⲤⲰⲒⲂⲈ, *les impies*, *les rebelles*, grec ασεϐεις, etc. — Lig. 5, le mot ϪⲒϪⲈⲈⲨⲈ, grec αντιπαλων; — lig. 11, le mot ⲠⲈϢⲦⲞⲢⲦⲢ, *désordre*, *ravage*, *trouble*, grec ταραχη; — et lig. 16, le mot qui correspond au grec κακα, *maux*, *dommages*.

n° 35 *a* ou 35 *b* remplace, à la fin des noms propres étrangers, le caractère n° 9, qui a été employé par l'inscription de Rosette et par une foule d'autres textes en écriture populaire. Je puis en citer des exemples sur une stèle bilingue en tuf calcaire, appartenant au musée du Louvre. Sur cette stèle, les noms du père du défunt, ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΤΟΣΤΟΜΟΣ, reçoivent à leur suite, dans la transcription démotique, les signes précités n° 35 *a* et *b*. La partie de ce groupe qui se fait reconnaître d'abord, c'est la forme enchoriale n° 34, dérivée de la forme hiératique n° 30. Le signe qui se lie avec elle n'est que la forme tachygraphique d'une troisième variante très-usuelle du signe *poteau* (pl. I, 36).

Ce fait, que présente la stèle du Louvre, nous apprend enfin la véritable origine du signe qu'on rencontre dans le Rituel gnostique de Leyde, à la fin des mots étrangers n^os 11 et 12. Évidemment ce signe est un seul et même caractère identique avec le n° 35, quoique tracé un peu plus négligemment. Maintenant je crois qu'il est permis de tirer de là une conséquence, c'est-à-dire que dans cet emploi, *pendant la basse époque*, d'un groupe formé du *poteau* en union avec le symbole des impurs, comme déterminatif des noms propres étrangers, nous avons une confirmation authentique de la part des Égyptiens eux-mêmes pour l'origine du signe n° 9, telle que j'ai prétendu l'indiquer. La circonstance de l'emploi de notre groupe seulement pendant les derniers tems

de la domination grecque ou romaine, époque où, par la corruption du goût, les scribes, dans leurs compositions, se sont laissé entraîner par une affectation quelquefois sans bornes, cette circonstance, disons-nous, démontre assez quelle était l'idée des Égyptiens des tems postérieurs, par rapport à la dérivation du signe n° 9, déterminatif habituel des mots étrangers à leur langue.

Tout ce que je viens de vous soumettre, monsieur, sur l'origine, la formation et les anomalies du groupe qui m'a servi à reconnaître des noms de peuples étrangers dans le texte que renferme le papyrus Sallier, me paraît déjà justifier assez bien mon assertion. Toutefois, j'ajouterai encore une considération sur laquelle elle peut se fonder, indépendamment de toutes les autres. Il suffirait à la rigueur de la présence du signe *contrée* (n° 13) pour nous autoriser à regarder nos groupes hiératiques comme des noms de peuples ou de pays étrangers. Ce signe (en opposition au caractère n° 36, un *plan*, qui ne sert de déterminatif qu'aux différens noms de l'Égypte et à ceux de ses différentes parties) ne se trouve jamais qu'à la suite des noms de contrées qui ne faisaient pas partie du sol égyptien proprement dit. Il y a plus; employé isolément, il signifie *contrée* ou *pays étranger*. Quoique Champollion n'ait pas remarqué cette circonstance, il suffira de citer, en preuve de mon opinion, un des titres que

reçoivent ordinairement les rois, surtout dans les inscriptions des obélisques, entre autres, celle de l'obélisque de Louqsor. Le Pharaon y est qualifié de ϣⲱⲕ ⲛ̀ ⲕⲏⲙⲉ (1) ϣϥⲉ ⲛⲉⲕⲁϩ (pl. I, n° 38), phrase entièrement copte, et qui signifie à la lettre, *Celui qui règle l'Égypte et qui châtie les contrées* (étrangères). Au reste, dans le cas où ce signe est employé à la suite d'un nom de peuple étranger, il est vrai de dire que, si le *poteau* ne l'accompagne pas, souvent c'est qu'alors on a en quelque sorte remplacé l'idée exprimée par ce poteau, au moyen de quelque circonstance accessoire; tel est par exemple l'usage d'entourer les signes qui expriment le nom de peuple étranger par un cadre elliptique représentant une *enceinte murée* qui figure une circonscription de territoire; on la voit sculptée devant l'image d'un individu à physionomie étrangère, ayant les mains liées derrière le dos, comme sur les murs du palais de Karnak, et sur le socle du colosse d'Aménophis au Louvre.

On remarque aussi l'absence du *poteau* lorsqu'il s'agit du nom des peuples qui ont fait la conquête de l'Égypte, dans les inscriptions sculptées pen-

(1) Le mot ⲔⲎⲘⲈ, par lequel on désigne dans les livres coptes l'Égypte, veut dire *noir*. Ce nom, que les textes égyptiens expriment ordinairement de même par des caractères phonétiques, est rendu dans notre phrase, n° 38, par la *queue du crocodile*, qu'Horapollon nous dit être le symbole de l'*obscurité* et des *ténèbres*, σκότος (cf. Hiérog., liv. 1$^{er}$, 97).

dant leur domination (1). Il est tout naturel que la domination des Perses, des Grecs et des Romains, ait fait peu à peu tomber en désuétude ce signe, puisqu'il renferme en lui-même une idée injurieuse. Cependant on ne manque pas tout-à-fait d'exemples du nom des peuples susdits, surtout de celui des Grecs, tracé avec le déterminatif du *poteau* en union avec le signe *contrée* (n° 13). Que l'on compare l'inscription du décret découvert à Philé par M. Salt; ce décret, qui reproduit la plupart des dispositions de celui de Rosette, dans le passage où on ordonne d'*ériger une stèle en écriture sacrée, en écriture démotique et en langue grecque,* offre le nom égyptien de la nation grecque ⲟⲩⲓⲛⲛ avec le déterminatif du *poteau*, tel que je l'ai déjà cité (cf. n° 25); tandis que le scribe de celui de Rosette, par une espèce de flatterie envers ses nouveaux maîtres, s'est laissé entraîner jusqu'à forcer en quelque sorte les règles inaltérables qui dirigeaient l'emploi des signes de l'écriture sacrée, en ne faisant usage que du déterminatif générique *homme* (pl. I, n° 40), qu'aucun Égyptien avant lui n'aurait prodigué qu'aux enfans de la *région pure* (2). Au reste, si l'on a souvent épargné

(1) On peut comparer le nom de la nation grecque tel qu'il est exprimé sur l'inscription hiéroglyphique de Rosette (pl. I, n° 40) : à Esnè on lit le nom de la ville de Rome ⲧⲟϩⲣⲟⲩⲃ (ib. 39, a.); et le nom de la Perse se lit ⲡⲣⲥ (ib. 39, b.) dans l'inscription de Cosseir, publiée par Burton, et qui porte trois dates de rois persans.

(2) C'est un des noms par lesquels les Égyptiens désignaient leur pays dans les inscriptions.

cette épithète injurieuse aux *nations* persane, grecque et romaine, les noms des *particuliers*, appartenant à ces nations, lors même qu'ils étaient revêtus de fonctions publiques (1), n'en ont jamais été absous (2).

Tels sont, monsieur, les divers motifs par lesquels j'ai été conduit d'abord à regarder les passages nos 1 et 2 (pl. I) du papyrus Sallier comme renfermant des noms de peuples étrangers à l'Égypte; ils me semblent devoir déterminer votre convic-

(1) Cf. entre autres ceux de *Lucilius* et *Rufus*, sur l'obélisque de Benevento.

(2) Cette série des notions principales, qu'il est possible de tirer de l'étude des textes, concernant la manière dont les peuples étrangers à l'Égypte y ont été désignés, ne saurait être complétée sans une courte indication des signes particuliers, par lesquels il m'a paru que les *peuples nomades* ont été indiqués dans les inscriptions. Ils consistent dans les trois caractères n° 41, toujours employés sans d'autre circonstance qui les accompagne. Il n'est pas rare de lire dans les grandes inscriptions historiques que le grand dieu *Ammon*, et plus souvent la grande déesse *Mouth*, accorde à tel Pharaon de *s'établir dans le cœur*, ou de *fixer le cœur* de peuples qu'on désigne par les trois caractères précités. J'ai été porté à croire qu'on a voulu désigner par là les peuples *nomades* ou *barbares*; le signe qu'on voit ici trois fois répété, lorsqu'il est employé isolément, m'a paru dans les textes représenter la consonne ⲡ, et dans ce cas il pourrait être rapporté à la racine copte ⲡⲱϯ, *discedere*, *abire*, *s'en aller*. Des abréviations semblables et des pluriels formés ainsi par la triplication de la seule initiale du mot, surtout lorsqu'on a adopté pour exprimer cette initiale un tel signe de préférence à tout autre signe homophone (ce qui est notre cas) sont très-usitées dans les textes hiéroglyphiques. Il m'a été impossible jusqu'ici de fixer mes idées par rapport à l'objet que ces caractères représentent; il se peut aussi qu'ils n'aient été employés que symboliquement.

tion. Maintenant, il me reste à justifier pour la lecture de ces noms la transcription copte que j'en ai donnée. La valeur phonétique que je reconnais dans la plupart des signes repose sur l'alphabet de la *Lettre à M. Dacier*. Je ne doute pas que, quant à ceux-là, une pareille autorité ne dispense de toute démonstration. On remarquera un petit nombre de caractères employés pour l'expression des noms susdits, et qui ne se trouvent pas dans l'alphabet précité : voici les faits sur lesquels repose la lecture que j'en ai présentée.

La lettre ϣ ou ⲁ de ϣⲧϣ, ϣⲧⲁ, est employée comme telle dans une variante qu'offre un exemplaire de la seconde partie du Rituel funéraire, manuscrit appartenant à la femme *Isehoschb*, qui existe au musée de Turin. On y trouve, au chap. 26 de la 1re section, le groupe (pl. II, 2), que l'exemplaire de la même partie du Rituel publié dans la *Description d'Égypte* remplace par le groupe (*ib.*, n° 1) ⲧϣ ou ⲧⲁ, employé avec cette valeur dans une variante du nom propre de l'empereur *Antonin* à Esné.

La lettre ⲙ de ⲙⲁⲟⲩⲓ est, sur les monumens de toute espèce, une des variantes les plus habituelles du nom de la déesse ⲧⲙⲉ, la *Justice*, la *Vérité*.

Quant à la valeur de l'*œil* ⲓ dans le nom de ⲓⲟⲩⲛⲟ, et des *deux bras levés* ⲕ dans ⲕⲁⲣⲣⲏ, l'une m'a été démontrée par une variante du nom

d'*Arsinoé,* sculpté sur un grand sarcophage en pierre calcaire du musée de Leyde, et l'autre se trouve dans les cartouches de l'empereur *Tibère-César*, ⲁⲩⲧⲕⲣⲧⲣ ⲧⲃⲣⲥ ⲕⲁⲥⲣⲥ, copiés à Philé par M. Huyot.

Le ϣ de ⲕϣⲕϣ, et le ⲟⲩ ou ⲩ (le *lièvre*) de ⲥⲟⲩⲛⲟ nous sont fournis, entre autres, par le nom du *loup* (en copte, ⲟⲩⲱⲛϣ), inscrit au-dessus de l'image de l'animal, et orthographié ⲟⲩⲛϣ, à Benihassan (tombeau de *Roti*, cf. *Mon. del Egitto*, etc., publiés par M. Rosellini, 3ᵉ vol.). Champollion, dans son alphabet placé à la suite du *Précis du Système hiéroglyphique*, donne à l'image du *lièvre* la valeur de ⲥ; mais évidemment il faut rectifier cette détermination. A part le nom du loup que je viens de citer, parmi les mille et un faits qui ne permettent pas de douter que la véritable valeur phonétique de ce signe soit celle de ⲩ ou ⲟⲩ, qu'il me suffise de renvoyer le lecteur à une citation sur laquelle j'aurai occasion de revenir plus tard dans le courant de cet écrit; elle consiste dans la transcription grecque que l'*antigraphon* de Gray porte du nom égyptien de la nécropole de Thèbes, θυναβουνουν (pl. II, n° 75). Le *ou*, ⲟⲩ, de ce nom, tel qu'il est orthographié dans les inscriptions qui couvrent cette nécropole (ⲧⲏ-ⲛ-ⲛⲉⲃ-ⲟⲩⲛⲛ) est exprimé par le *lièvre*. Je n'ignore pas les motifs qui avaient induit Champollion à croire que ce signe exprimait un ⲥ. Aucun nom propre

grec ou romain ne le lui avait révélé : conduit tout simplement par le principe général de l'écriture phonétique égyptienne, « chaque signe représente telle voyelle ou consonne par laquelle commençait, dans la langue parlée, le nom de l'objet dont il était l'image » Champollion avait comparé seulement le nom égyptien du lièvre (ⲥⲁⲣⲁϭⲱⲓⲟⲩϣ) avec quelques données que les textes lui avaient fournies. Quant à la valeur phonétique ⲟⲩ que je viens au contraire d'assigner au signe en question, elle se rattache à une circonstance qui rentre également bien dans le principe général de l'écriture alphabétique égyptienne; c'est là au moins mon opinion, et elle repose sur les considérations suivantes. L'examen attentif de la longue et importante série de variantes que j'ai eu occasion dernièrement de tirer de l'étude comparative de l'exemplaire complet du grand Rituel funéraire de Turin avec d'autres exemplaires de ce même texte, m'a fourni la démonstration d'un fait capital qu'il est nécessaire d'ajouter à tous les principes généraux que Champollion a déjà établis. Ces variations de signes et cet échange perpétuel de caractères qui avait lieu dans le courant d'un texte quelconque, n'apportant aucun embarras dans la lecture, ni aucune incertitude sur le son exprimé, les Égyptiens se laissèrent conduire par les conséquences de ce fait, au moment même où ils adoptèrent une écriture alphabétique. Par là ils sont arrivés non seulement jusqu'à employer comme signe phonétique un

caractère qui pouvait aussi être employé symboliquement comme représentant, soit de la même idée exprimée par le mot dont il fait partie, soit d'une autre quelconque, mais ils ont très-souvent affecté tel signe *symbolique* de la valeur phonétique par laquelle commençait, dans la langue parlée, le mot qui exprimait, non pas l'idée de l'objet qu'il représente, mais celle dont notre signe est le symbole. Telle est l'origine de la valeur phonétique donnée à un certain nombre de signes hiéroglyphiques, entre autres celui du *lièvre*. Horapollon nous a appris que ce quadrupède exprimait dans l'écriture symbolique ἄνοιξιν, *apertum, propatulum*, en copte ⲞⲨⲞⲚ (1), et, en effet, son image se rencontre souvent dans les textes hiéroglyphiques employée en union avec le déterminatif un *battant porte,* soit isolément, soit accompagnée de la consonne ⲛ̄, ce qui donne alors le mot ⲞⲨⲞⲚ, que je viens de citer comme égyptien. Évidemment, c'est là l'origine de la valeur phonétique donnée primitivement au *lièvre*. En adoptant une pareille exagération, les Égyptiens n'ont fait que pousser un peu plus loin les limites du

(1) « Parce que, dit-il, cet animal tient toujours les yeux ouverts. » Au reste, j'ai remarqué dans les textes hiéroglyphiques que l'initiale du mot ⲞⲨⲞⲚ (copte id.) qui dénote l'*existence*, a été constamment exprimée par le *lièvre* : il en est de même du mot ⲞⲨⲚⲞⲨ, *heure*, ⲞⲨⲰⲒⲚⲒ, *lux*, et de quelques autres. Je crois que dans tous ces cas la préférence constante donnée au *lièvre*, parmi tous ses homophones, tient à quelque idée métaphysique.

principe qui présida constamment à leur système phonétique, sans toutefois lui porter aucune atteinte. Ce fait, de la plus grande importance pour l'étude de leur méthode graphique, m'a été confirmé par toutes les conséquences générales qu'il m'a été permis de tirer de l'examen des textes; et une circonstance qu'il ne faut pas négliger, c'est qu'il paraît avoir eu lieu dès la création même de l'alphabet hiéroglyphique. Les textes écrits pendant la domination grecque ou romaine, époque où les scribes, dans leurs compositions, ont adopté toute espèce d'*archaïsmes*, en offrent une des preuves les plus frappantes. Ce penchant perpétuel des Égyptiens à symboliser les idées, lors même qu'ils les exprimaient par des sons, devint, pour ceux de la basse époque, le motif principal qui donna origine chez eux à un fait qui s'est reproduit dans presque toutes les littératures anciennes et modernes; je veux parler d'une espèce de pédanterie, de recherche, d'affectation, enfin d'une corruption générale de goût, aussi bien dans le style de leurs compositions littéraires que dans l'exécution de leurs objets d'arts : l'Égypte aussi a eu son *Nalodaya* et ses *secentisti* (1). J'aurai occasion, monsieur, dans l'introduction à mon *Analyse grammaticale raisonnée* de l'inscription de Rosette, de vous présenter un al-

(1) Il existe au musée de Leyde un long manuscrit hiératique appartenant à un prêtre revêtu de hautes dignités, nommé *Arsiesi*, qui en est un exemple fort remarquable : il est daté du règne d'Auguste.

phabet hiéroglyphique qui n'appartient qu'à cette époque de corruption ; il consiste dans une foule d'images hiéroglyphiques qui n'ont été affectées d'une valeur phonétique qu'à l'époque grecque, et cela toujours *d'après la valeur symbolique* qu'on leur avait donnée auparavant ; ce qui nous révèle qu'au fond un procédé semblable était bien dans le génie des écritures égyptiennes. Les monumens appartenant à une époque antérieure à la domination étrangère en Égypte offrent des circonstances bien plus curieuses encore, sous le rapport de la question dont il s'agit ici. J'ai dit qu'un certain nombre de signes hiéroglyphiques, violentant en quelque sorte le principe inaltérable du phonétisme égyptien, avaient reçu dès l'époque la plus ancienne, et au moment même de la formation de l'alphabet, une valeur phonétique, d'après leur emploi symbolique primitif (voy. *suprà*). Il s'est trouvé, parmi les scribes d'Égypte chargés de la composition des textes, des espèces de *puristes* qui ont voulu, dans certaines occasions, ramener la valeur des signes phonétiques de cette classe au principe pur du système dont ils dépendaient. Je me contenterai de citer un exemple de ce fait important ; je le tire des inscriptions qui couvrent le vaste tombeau de Rhamsès V, dans la vallée de Biban-el-Molouk. On sait, par la *Lettre à M. Dacier* (et toutes les applications l'ont confirmé depuis), que la valeur phonétique de l'*oie chenalopex* est une C : c'est là un

des signes phonétiques de la classe dont je viens de parler ; sa valeur alphabétique est dérivée de la valeur symbolique ⲥⲓ, *fils*, qu'on lui avait attribuée primitivement. Or, j'ai observé que l'hiérogrammate chargé des inscriptions du tombeau que j'ai cité a très-souvent employé le même signe comme représentant la voyelle ⲱ, puisque le nom de l'*oie chenalopex*, dans la langue parlée, était ⲱϫⲡ (1). Entre autres exemples incontestables de ce fait que présente le tombeau de Rhamsès V, je rapporterai le groupe n° 3 (pl. II), exprimant le nom du dieu ⲁⲛⲉⲡⲱ, *Anubis*, qui sert à remplacer plusieurs fois ce même nom (*ib.*, n° 4), tel qu'il s'écrit ordinairement.

La lecture de ces noms de peuples qui précèdent une fois fixée, je ne dois pas négliger de justifier l'assertion d'après laquelle je les regarde comme des peuples *alliés* avec la nation des *Scheta*. Il suffira, pour cela, de suivre mot à mot la transcription de la phrase précitée pl. I, 1, le Dictionnaire copte à la main. La première partie ⲡ ⲛ̀ ϣⲉⲧⲁ (ⲣⲱⲙⲉ) (ⲕⲁϩ) se traduit littéralement, la *contrée des hommes de Scheta*. Le ⲡ est, de même qu'en copte, l'article singulier du genre masculin qui se rapporte à ⲕⲁϩ, *contrée*. L'ⲛ̀ exprime la préposition *de*; le nom de *Scheta* est suivi par le déterminatif générique *homme*, pour

(1) Voir les planches de la IIe partie des *Monumenti d'Egitto*, etc., publiés par M. Rosellini.

désigner d'une manière plus claire le PEUPLE *du pays de Scheta.* La signification du signe qui suit nous est indiquée par l'inscription de Rosette. A la quatrième ligne du texte hiéroglyphique de cette inscription, on rencontre notre caractère employé comme déterminatif du mot ⲡⲉⲣⲧ, qui existe dans le copte et signifie *race, germe.* Il est évident que, dans notre cas, il est employé *tropiquement* pour exprimer cette même idée. J'aurai démontré que telle est, en effet, la nature de son emploi, si je fais remarquer que le caractère qui l'accompagne est un signe purement explétif, que Champollion regarde comme employé à la fin des mots, ou dans l'intérieur des groupes, dans le but de donner plus d'élégance à la disposition des caractères. La comparaison des rituels funéraires m'a démontré qu'il a été bien plus souvent employé pour isoler les mots, *lorsqu'ils sont exprimés par un seul caractère symbolique* (ce qui est notre cas), ou lorsqu'étant représentés phonétiquement, ils ne reçoivent pas de déterminatif. Lorsque cet hiéroglyphe est sculpté en grand, on le reconnaît dans la représentation d'un *rouleau de papyrus lié avec des bandelettes* (pl. II, n° 5) (1).

(1) J'ajouterai que quand même notre caractère ne serait pas accompagné du signe de division, *le rouleau de papyrus*, il ne pourrait se traduire que par *race, germen.* Les variantes des rituels donnent cet hiéroglyphe comme représentant dans l'écriture phonétique une *voyelle longue*

Le substantif symbolique ⲣⲱⲧ, *race*, est accompagné d'un adjectif symbolique aussi ; c'est l'image d'un petit oiseau, le *moineau*, véritable fléau de l'agriculteur égyptien, que Champollion a indiqué comme représentant dans les textes l'adjectif copte ⲕⲟⲩϫⲓ ou ⲕⲟⲩϫϫⲓ, *petit*, *vil*, *court* ; *parvus* et *pravus*. L'assertion du savant hiérogrammate peut être justifiée pleinement. Je commencerai par faire observer que le *moineau* se trouve employé très-souvent dans les textes comme déterminatif *générique* des mots qui expriment une chose impure, immorale, ou fâcheuse. Il suffit de comparer la dernière partie du grand manuscrit hiéroglyphique de la *Description d'Égypte*, qui renferme une longue *confession négative* (véritable traité de morale égyptienne) que le défunt est censé répéter devant le dieu Osiris et les quarante-deux juges parèdres, dans la grande salle du jugement figurée tout de suite après le texte susdit. On y trouvera les mots ϣⲟⲃⲓ, *hypocrite* ; ϭⲟⲗ, *vol*, *tromperie* ; ϩⲱⲟⲩ, *méchant*, *malfaiteur*, etc., toujours suivis de l'image du moineau. Il est évident que ce signe exprime aussi en général ce qui est *petit*, puisqu'on le trouve, en effet, souvent employé en opposition au mot ⲱⲏⲣ, *ωηρ*, *grand* (voy. *infrà*), soit sur les *coudées* égyptiennes où l'on a noté le *grand pied* et le

ⲟⲩ ou ⲱ : il pourrait donc très-bien, dans ce dernier cas, être comparé avec le copte ⲟⲩⲱ, *germen*.

*petit pied*, soit dans les *Litanies des dieux*, qui se lisent dans le Rituel funéraire, et dans lesquelles on invoque les *grands dieux* et les *petits dieux*. Mais c'est l'inscription de Rosette, avec son autorité irréfragable, qui peut lever toute sorte de doute à ce sujet. A la ligne 15 du texte démotique, où il est dit que le roi a détruit en peu de tems, εν χρονῳ ολιγῳ, tous les rebelles, la phrase *peu de tems* est exprimée par le mot copte ⲤⲎⲞⲨ, *tems*, accompagné d'un adjectif auquel, d'après le texte grec, il n'est permis de donner d'autre signification que celle de *petit*, et qui reçoit pour déterminatif le *moineau*, tracé d'une manière tout-à-fait pareille (pl. II, n° 6) à la forme hiératique employée dans notre phrase. Nous avons donc jusqu'ici l'expression des idées suivantes : *la mauvaise race des Scheta*. Le mot qu'on rencontre après, et qui se lit ϨⲚⲀ ou ϨⲚⲎ, est un adverbe très-usité dans les textes hiéroglyphiques, avec la signification de *auprès*, *avec*; je le rapporte à la racine copte ϨⲰⲚ, au passif ϨⲎⲚ, *juxtà esse, propè esse*. Dans le signe qui suit cet adverbe, nous avons un exemple de l'emploi du caractère *contrée*, *pays* (pl. I, n° 13), dont on a déjà eu occasion d'examiner le véritable sens. On ne peut le regarder ici que comme substantif figuratif, puisqu'il est accompagné du *segment de sphère* et de la petite ligne perpendiculaire, *notes* habituelles des caractères hiéroglyphiques, lorsqu'ils

passent de l'état *alphabétique* ou *symbolique* à l'état *figuratif* (1). Le signe de pluralité l'accompagne ; on le traduira donc par *les contrées, pays* ou *peuples étrangers*. L'image du *lézard*, suivie des signes de pluralité, exprime ici, comme partout ailleurs dans les textes, l'adjectif *nombreux* ou *nombreuses*, le ⲛⲁϣⲱⲟⲩ copte. Toutes les fois qu'on a eu occasion, dans les inscriptions, d'exprimer les idées *soldats nombreux*, *captifs nombreux*, etc., l'adjectif est toujours exprimé par ce lézard. Il n'est pas difficile de deviner les motifs de la signification tropique que les Égyptiens ont attribuée à ce reptile, dans la facilité de se multiplier propre à son espèce. Au reste, je dois ajouter que quelques stèles funéraires m'ont offert ce caractère, employé à la place du mot ϣⲟ, dans la formule babituelle, inscrite quelquefois au-dessus de l'autel chargé d'offrandes, ϣⲟ ⲛ̀ ⲉϩⲉ, ϣⲟ ⲛ̀ ⲱⲧⲛ, etc., *mille bœufs*, *mille oies*, c'est-à-dire *beaucoup*, ou *un grand nombre de bœufs*, etc.

Il m'est impossible d'indiquer avec précision la signification du mot qui vient après cet adjectif, ne pouvant bien fixer les correspondans hiéroglyphiques des premiers signes qui le composent ; je soupçonne qu'il exprime un qualificatif quelconque de l'expression précédente *contrées* ou *peuples nombreux*, puisque

(1) Voir ma *Seconde Lettre sur les signes qui servent à l'expression des dates*, etc., page 56.

je remarque qu'il se termine par la forme hiératique de la *caille* ou *poulet* ϒ, ΟΥ, une des désinences habituelles du pluriel, aussi bien dans le copte que dans l'égyptien. Suit la préposition ϩ (la chouette) *de*; puis les noms particuliers de chaque peuple. Ainsi la phrase entière se traduit à la lettre, *la mauvaise race du peuple de Scheta*, AVEC *les peuples nombreux*......, *de*, etc. (suivent les noms). Les inscriptions qui accompagnent le tableau de cette même bataille découvert par Champollion à Thèbes, désignent aussi ces peuples comme des *frères* ϹΟΝ (alliés) (pl. II, n° 7) des Scheta.

Il ne serait peut-être pas impossible de deviner les motifs de cette alliance des Scheta, d'après une donnée qui résulte de l'examen de notre texte même; elle consiste en ce qu'il n'y est fait mention, pour ce qui regarde l'armée de ces Scheta, que de *cavaliers* ou *chars de guerre*; tandis que les peuples alliés ne sont désignés que comme ayant fourni des *fantassins*: c'est ce qu'il sera aisé de montrer en poursuivant seulement notre analyse grammaticale de la phrase n° 1 (pl. I).

Que l'on remarque dans cette phrase le signe hiératique qui vient après celui de la *chouette*, ϩ, *de*; ce signe est la forme hiératique de l'image d'un *fourreau*. (conf. la transcription hiéroglyphique). Avant de chercher à découvrir la signification de ce caractère, il est nécessaire d'observer qu'il reparaît encore une fois dans cette série de noms de

peuples ; c'est devant le nom noté *i*, où il est suivi comme ici par l'image d'un *individu mâle levant le bras au-dessus de sa tête*. Ce même caractère est employé dans le second passage (*ib.*, n° 2) que j'ai cité comme reproduisant une grande partie de nos noms de peuples ; c'est justement devant le même nom (*Iretó*). Or, je regarde ce *fourreau* comme un caractère employé *tropiquement* pour exprimer l'idée de *fantassin* ou *homme armé de glaive*. L'image d'individu mâle, qui accompagne cette figure symbolique, ne peut être regardée que comme déterminatif : au reste, on conçoit aisément le choix de ce déterminatif représentant un personnage dans l'action violente de lever le bras comme pour frapper, à la suite d'un nom rappelant l'idée de *militaire*. Mais il y a d'autres circonstances qui démontrent encore mieux l'exactitude du sens que je prête au caractère symbolique le *fourreau*. La comparaison des exemplaires hiéroglyphiques du Rituel funéraire avec les exemplaires en écriture hiératique m'a offert cette forme tachygraphique du *fourreau* (pl. II, 8), comme le correspondant le plus habituel d'un autre signe hiéroglyphique, le *fermoir d'un carquois* (pl. II, n° 9), qu'on trouve d'autres fois, quoique moins souvent, sous sa véritable forme hiératique (*ib.*, 10). Bien plus ; la comparaison des Rituels, qui m'avait appris que l'image d'un *fourreau* et celle d'un *glaive* (*ib.*, 11) ont la même valeur alphabétique, et se permutent

entre elles lorsqu'elles sont employées phonétiquement dans un même exemplaire d'un texte, cette comparaison, dis-je, m'a de plus offert, aussi comme correspondant hiératique du *glaive* susdit, la forme tachygraphique du fourreau. Il est impossible d'expliquer toutes ces circonstances autrement qu'en admettant une analogie étroite dans la signification du caractère le *fourreau* avec celle du *carquois* et du *glaive*. Nous avons là un exemple d'une circonstance capitale qu'offrent continuellement les textes *hiératiques*, comparés avec les textes *hiéroglyphiques*. La nature même de l'écriture hiératique, qui fut adoptée dans le dessein formel d'obtenir une écriture expéditive, donna origine à deux faits: 1° tout caractère, dont l'expression graphique réside dans l'exactitude de ses formes elles-mêmes, fut repoussé; 2° souvent un scribe adoptait de préférence, dans la série même des signes hiératiques, certains *homophones*, par le seul motif qu'ils exigeaient encore moins d'exactitude dans leur expression. Ces deux circonstances, dérivées d'un seul principe, aboutissent à un seul et même résultat: il est tout naturel que les scribes n'aient pu effectuer tous ces remplacemens que par des signes identiques dans leur valeur. Il en résulte pour nous aujourd'hui que la signification de tel caractère hiéroglyphique, qu'il aurait été peut-être impossible de découvrir, nous est tout-à-coup révélée, rien que par le fait de sa synonymie avec un second caractère dont le sens

nous est connu d'avance ; tel est, par exemple, le cas des signes n^os 26 et 30 (pl. I), et tel est aussi celui de notre caractère le *fourreau*. Maintenant, en rapprochant le fait de l'identité qui existe entre ce dernier caractère, le signe du *glaive*, et celui du *fermoir de carquois* (ou le *carquois*, la partie pour le tout), avec la circonstance de l'*image d'individu mâle*, qui l'accompagne et en détermine en quelque sorte la signification, il me paraît résulter clairement qu'on a voulu rappeler par là l'idée d'*hommes armés*, soit de *glaive*, soit de *carquois*. Or, à part ce que les bas-reliefs nous apprennent, les textes égyptiens eux-mêmes ne permettent pas de douter que, par l'image d'un homme armé, soit de *glaive*, soit de *carquois*, on indiquait spécialement les *militaires à pied*, les *fantassins*. Ainsi on aura occasion tout-à-l'heure de voir cette image dans le texte même qui forme le sujet de cet écrit, employée figurativement pour exprimer l'idée de *fantassin*, en opposition à celle de *cavalier*; et le mot copte ⲙⲁⲧⲟⲓ, *miles*, *fantassin*, que les textes hiéroglyphiques offrent très-fréquemment, orthographié tout-à-fait de même (pl. II, n° 12), ne reçoit ordinairement d'autre déterminatif que l'image en question. Au reste, je ferai observer qu'il n'est pas permis de reconnaître, dans le groupe dont il s'agit, l'indication d'une classe de militaires autre que celle des *fantassins*, puisque les inscriptions égyptiennes ne m'ont offert jus-

qu'ici aucun exemple dans lequel on ait rappelé l'idée contraire de *cavalier* autrement que de la manière dont elle l'a été dans le passage que nous allons analyser, concernant l'armée des *Scheta*.

Dans le courant de notre texte, il est fait mention de cette armée, soit à la pag. 1, lig. 9, soit aussi à la pag. 3, lig. 9. Je n'ai pas vu qu'il y fût parlé d'autre chose que de *deux mille sept cent soixante chevaux* ou *chars de guerre* (pl. II, n° 13); il sera bon de justifier ma traduction de ce passage important. Il s'agit d'abord de quatre chiffres numériques. On sait, depuis la découverte faite par feu Champollion, d'un grand nombre de chiffres sur les registres de comptabilité en écriture sacerdotale conservés au musée de Turin, que le système d'écriture hiératique a suivi, pour la notation des unités, des dizaines, et surtout des centaines et des mille, un mode tout particulier et beaucoup plus abrégé que la méthode hiéroglyphique. D'ailleurs les savans connaissent, monsieur, vos observations faites sur les papyrus démotiques, qui, par rapport au système de numération dans l'écriture populaire, système à peu près identique à celui de l'écriture sacerdotale, ont contribué à la confirmation de la découverte de l'hiérogrammate français. Il suffira donc ici de quelques aperçus généraux pour justifier la valeur que j'ai prêtée à nos chiffres *hiératiques*, et par conséquent aux équivalens *hiéroglyphiques* dont je les ai accompagnés.

On doit au savant anglais, feu le Dr Young (1), la détermination des signes *hiéroglyphiques* exprimant, dans notre phrase, les nombres *mille*, *cent* et *dix*. La valeur de ces caractères ou combinaisons de caractères simples doit être considérée comme incontestablement connue ; une foule de textes viennent la confirmer. Ces mêmes valeurs sont d'ailleurs établies par Young sur l'autorité d'un monument irrécusable, celui de Rosette. Le savant français Champollion, qui, de son côté, arriva au même résultat, est parvenu de plus à découvrir l'origine de la valeur prêtée à quelques-uns des chiffres dont j'ai parlé. Celui, par exemple, qu'on emploie pour exprimer le nombre *mille* (en copte ϣⲟ) a été reconnu pour exprimer, dans l'écriture phonétique, la consonne ϣ ; de sorte qu'il paraît certain qu'on doit le considérer comme une simple abréviation du mot égyptien ϣⲟ. Quoi qu'il en soit, il est certain que la méthode hiératique, pour exprimer le même chiffre *mille*, n'a fait usage que de la forme tachygraphique (pl. II, n° 14) du caractère hiéroglyphique précité, qui représente une feuille de *lotus* avec sa tige ; plusieurs contrats démotiques, contrôlés en grec, le démontrent d'une manière incontestable. Mais, pour l'expression des nombres, à partir de *deux mille*, les registres de

(1) Voir l'*Encyclopédie Britannique*, vol. IX, part. I, pag. 33 à 74, pl. LXXIV à LXXVIII.

comptabilité du musée de Turin offrent constamment notre chiffre sous une forme un peu modifiée; on a allongé supérieurement la partie courbe, et l'on s'est servi de la partie perpendiculaire comme d'une barre, indicateur des nombres *deux*, *trois* ou *quatre*, selon le chiffre *deux mille*, *trois mille*, *quatre mille*, qu'il s'agit d'indiquer. Telle est l'origine de notre chiffre *deux mille* (pl. II, n° 15). Quant au chiffre hiératique du nombre *cent*, ϣⲉ (*ib.*, n° 16), il n'a aucun rapport bien marqué avec son synonyme hiéroglyphique, le caractère en forme de spirale plus ou moins compliquée; ce chiffre, accompagné d'une, de deux, de trois, etc., petites barres, exprimait les nombres *deux cents*, *trois cents*, etc., jusqu'à *neuf cents* inclusivement. L'emploi de ce chiffre, adopté par la méthode hiératique pour les centaines, en même tems que celui du chiffre exprimant le numéro soixante, que nous avons dans notre phrase, peut être justifié par les passages suivans, extraits d'un exemplaire hiératique, et comparés avec une copie hiéroglyphique du Rituel funéraire; ϣⲉ ϣⲟⲙⲛⲧ-ϣⲉ ⲉⲛ ⲧⲉϥϣⲓⲏ (pl. II, n° 17), *cannes*, *trois cents en sa longueur* (1), ϣⲉ ϣⲟⲙⲛⲧ-ϣⲉⲥⲉ ⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲓⲏ (*ib.*, n° 18), *cannes trois cent soixante en sa longueur* (2).

(1) *Rituel funér. hiérat. du musée du Louvre*, IIIe partie. *Descript. de la quatrième demeure d'Osiris*, fol. 24.

(2) *Ib.*, IIe partie, chap. 126.

Les quatre premiers signes qu'on rencontre après les chiffres que nous venons d'examiner se lisent ϩⲧⲣⲉ, ϩⲧⲟⲣⲉ ; on peut leur comparer le copte ϩⲃⲧⲣⲉ, *attelage de deux chevaux*, ou ϩⲧⲱⲣ, au pluriel, ϩⲧⲱⲣⲉ, *chevaux*. Ce mot reçoit ici *trois* déterminatifs à la fois, l'un *tropique*, l'autre *générique*, et un troisième *mimique*. Le premier représente une *pousse de palmier*, que les textes en écriture hiéroglyphique offrent plus ordinairement posée sur une espèce de piédestal (cf. la transcription hiéroglyphique) ; c'est le déterminatif le plus habituellement employé à la suite des mots qui rappellent l'idée de *jeunesse, force, vigueur* (1), et souvent même, lorsque le mot qui le précède ne donne pas lieu à un déterminatif d'*espèce*, il est accompagné d'un second déterminatif symbolique, l'image d'un *jeune individu*. Ainsi, par exemple, le titre du chap. x de la 1re section de la 3e partie du Rituel funéraire, qui traite des prières pour *le premier jour du mois, lorsque la lune est* JEUNE (*nouvelle*), l'idée *jeune* est exprimée par le mot ⲣⲓ̈ⲛⲡⲉ (pl. II, n° 19), que déterminent les deux caractères symboliques précités. La *pousse de palmier* est bien plus souvent encore employée à la suite d'un titre donné aux chefs de

(1) Dans la langue copte le mot ⲃⲏⲧ, qui désigne une *pousse de palmier*, paraît avoir la même origine que le mot ⲟⲩⲟⲧ, *viridis*.

la caste militaire, qu'on lit ρπο, ερπω (pl. II, nº 20), et qui me paraît avoir le sens de *jeune* (1), νεος, puisque je l'ai vu quelquefois suivi aussi du déterminatif *un jeune individu*. Je suis persuadé, monsieur, qu'on doit rapporter notre ρπο hiéroglyphique avec le ερπω, *palmes vitis*, θυρσος, que je trouve dans la partie déjà imprimée de votre dictionnaire copte, que vous avez eu la bonté de me communiquer; s'il était possible que ce mot copte eût la signification plus générale de *branche* ou *pousse* d'arbre quelconque, il me suffirait de cette circonstance pour acquérir la conviction intime que, dans la *langue sacrée*, il pouvait avoir celle de *jeune, vigoureux, vaillant*. J'aurai plus tard, dans le courant de cet écrit, l'occasion de vous motiver mon assertion. Le second déterminatif que reçoit notre mot ϩτορε, suivant son orthographe hiératique, est une *jambe de quadrupède* (pl. II, nº 21), déterminatif générique que les textes en écriture hiéroglyphique remplacent constamment, ou par l'image entière du quadrupède que le nom précédent sert à rappeler, ou plus souvent par un caractère représentant les deux pattes postérieures et la queue d'une peau de quadrupède (cf. transcript. hiéroglyph., pl. II, nº 13). Quant au troi-

(1) Ce même mot, tracé d'après la même orthographe, dans plusieurs endroits du Rituel funéraire, m'a paru avoir aussi la signification de *principium*, *initium*.

sième déterminatif, qu'on a ajouté par une espèce de pléonasme, l'*image d'un cheval*, il n'y a rien à observer, excepté une circonstance à laquelle n'a pu donner lieu que le caprice du scribe, celle d'avoir tourné cette image dans un sens contraire à celui de tous les autres signes. On aura remarqué sans doute cette richesse de signes différens pour fixer le sens d'un seul mot, fruit de l'heureuse flexibilité du système graphique égyptien, qui pouvait faire usage simultanément de trois diverses méthodes pour l'expression des idées. Au reste, j'ai eu occasion de remarquer que généralement les scribes, lorsqu'ils employaient un signe *tropique* pour fixer le sens et la prononciation d'un mot quelconque, ont eu soin, à cause du vague que prêtait ce premier déterminatif, de l'accompagner d'un second déterminatif de *genre* ou d'*espèce*.

Maintenant, il me paraît à peine permis de douter qu'on ait voulu indiquer, par notre mot ϩⲧⲱⲓⲣⲉ, des *cavaliers*, c'est-à-dire *des hommes montés sur des chars de guerre*. C'est tout-à-fait le cas qui se présente dans le texte hébreu de la Bible, où il est dit (Exod. XIV, v. 18) : « Je *serai* (le Seigneur) *glorifié* » *dans Pharaon, dans son char et dans ses chevaux* » (ou CAVALIERS, בפרשיו), » et dans le verset suivant (Exod. XIV, vers. 23) : « *Et les Égyptiens les* » *suivirent et entrèrent* (coururent) *après eux, tous* » *les* CHEVAUX (כל סוס) *de Pharaon, son char et ses* » CAVALIERS (פרשיו), *au milieu de la mer.* » Au

reste, l'inscription de Rosette elle-même démontre mon assertion; dans l'endroit où il est parlé, à la ligne *quatorze* du texte démotique, de troupes à cheval, on a employé le mot ϹⲘ (1), que le texte grec traduit par ἱππεῖς, et que les textes hiéroglyphiques emploient indifféremment à la place de ϩⲧⲱⲣⲉ et avec le même déterminatif *un cheval* (pl. II, 23).

Ici, je crois avoir désormais épuisé la série des renseignemens qu'il est possible de tirer du simple examen grammatical des deux passages précités (2), concernant les peuples dont il s'agit; mais la transcription copte et la traduction que j'en ai présentée ne sauraient être complétement justifiées, sans ajouter quelques éclaircissemens sur la signification de deux groupes qui entrent dans ces passages, et qui, seuls restent encore à examiner. On aura remarqué les deux signes, au commencement de la phrase n° 2 (pl. I), que j'ai transcrit par ⲱⲏⲣ, et que j'ai traduit par *chefs*. Le premier est un caractère *figuratif-symbolique* représentant un Égyptien debout, quelquefois revêtu d'une tunique, et tenant une canne ou un sceptre. A part l'idée qu'on est naturellement porté à reconnaître dans ce caractère le sens de *domination, seigneurie, commandement*, un rapprochement très-simple peut justifier la lecture que j'en ai donnée. J'avais observé souvent, dans les textes de toute espèce, que notre image est précédée de

(1) Pl. II, n° 22.
(2) Pl. I, n°s 1 et 2.

deux caractères phonétiques ⲱⲣ (1) (pl. II, n° 24); il ne s'agissait que de savoir quel est le sens de ce mot pour découvrir celui de son déterminatif. Le copte ne m'a offert aucun mot qui puisse lui être comparé; mais une inscription grecque, citée à la pag. 78, etc., du 1er vol. des *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, par M. Letronne, nous apprend d'une manière formelle que, dans l'ancien égyptien, il y avait un mot ⲱⲏⲣ, qui signifiait *grand*, puisque l'inscription précitée traduit le nom égyptien de divinité αρωηρει par θεω μεγαλω απολλωνι, et l'on sait qu'en effet le dieu égyptien αρ, ϩⲁⲣ, ϩⲱⲣ, fut de tout tems assimilé par les Grecs à leur

(1) Champollion, qui s'était aperçu de la véritable signification de ce groupe avant de l'avoir lu, le transcrivit d'abord par ϫⲣ, l'assimilant au copte ϫⲉⲣ, *grand*. Mais les monumens ont démontré depuis que le caractère l'*hirondelle* représentait dans l'écriture phonétique la voyelle ⲱ ou ⲟ, et non pas la consonne ϫ. Une caisse de momie faisant partie de la collection Passalaqua, et une autre existante à Rome, portent l'image peinte de l'*hémicycle* (pl. II, n° 25), qui sert à soutenir le cou en dormant. Le nom y est écrit au-dessus orthographié de la manière suivante (*ib.* 26) : ⲟⲩⲱⲗⲥ; je rapporte ce mot au copte ⲟⲩⲱⲗⲥ, ⲟⲩⲟⲗⲥ, qui signifie *accumbere*, *incumbere*, *acclinare*. Entre autres preuves de la valeur phonétique de l'*hirondelle*, on peut citer aussi la variante (*ib.* 27) très-fréquente de notre mot ⲱⲣ dans le nom d'Aroeris à Ombos, et à Qous (Apollinopolis Parva). C'est ainsi qu'il faut corriger la lecture que par inadvertance j'ai donnée du groupe en question, à la page 14 de ma *Première Lettre sur les Expressions qui servent à la notation des dates*, etc. Paris, 1832.

Apollon (1). L'inscription citée par le savant français avait été gravée, sous le règne de Ptolémée Philométor, sur le listel d'une porte intérieure du grand temple d'Ombos, et les inscriptions de la partie gauche de ce temple, copiées par la commission franco-toscane, nous apprennent que la troisième personne de la triade qu'on y adorait se nommait ϩⲁⲣⲱⲏⲣ (pl. II, n° 28); il est devenu par là incontestable pour moi que notre image était employée, soit isolément, soit accompagnée des caractères ⲱⲣ, ⲱⲏⲣ, pour exprimer l'idée de *chef, grand*, etc. L'inscription de Rosette, véritable pierre de touche pour tout ce qui regarde l'interprétation des écritures égyptiennes, m'a démontré pleinement l'exactitude du résultat que j'ai obtenu à l'aide du rapprochement précité. Le mot ⲱⲏⲣ s'y trouve plusieurs fois employé, surtout dans le texte hiéroglyphique : l'exemple le plus évident est celui de la ligne 8, où sont rappelées les GRANDES *panégyries*, que le grec traduit à la lettre par ταις πανηγυρησιν μεγαλαις.

Je ne dois pas terminer ces aperçus sur la signification du mot ⲱⲏⲣ sans tâcher de jeter quelque

(1) Évidemment Champollion s'était trompé lorsqu'il avançait, à la page 204 de son *Précis* (2e édit.), que « l'épervier mitré (ϩⲣ) HAR, et le *disque* solaire (ⲣⲏ) RE ou RI, sont l'orthographe égyptienne du nom d'*Arouéris* ou Apollon. » Sans doute il a dû revenir de cette erreur pendant son voyage d'Égypte.

lumière sur son expression démotique, telle que l'offrent quelques noms propres dont on possède la transcription grecque. Vous aurez remarqué, monsieur, les noms propres οσοροηρις et σενποηρις, enregistrés dans la partie grecque du fameux contrat démotique bilingue du Cabinet royal des Antiquités. Ayant cherché à reconnaître ces noms dans le texte démotique, j'ai pu m'assurer que, soit dans le nom d'*Osorœris*, à la lig. 10, soit dans celui de *Senpæris*, aux lig. 7, 8 et 11, le mot οηρ est constamment rendu par un seul signe, n° 29 (pl. II). Or, je ferai observer que les textes hiéroglyphiques offrent très-souvent notre mot ϣⲏⲣ écrit par abréviation, au moyen de la seule initiale ϣ (*ib.*, n° 30). En rapprochant ce fait de celui qui nous est acquis par le papyrus du Cabinet royal, j'ai obtenu la conviction intime que nous n'avons dans le signe précité n° 29 qu'une forme tachygraphique enchoriale du caractère l'*hirondelle*, et par conséquent une abréviation démotique, tout-à-fait semblable à l'abréviation hiéroglyphique que j'ai citée, du mot ϣⲏⲣ, *grand*, *chef*, *maître*. Je me borne à une simple indication de ce rapprochement, dans lequel j'ai cru trouver une dernière confirmation du sens reconnu par moi dans les signes ϣⲏⲣ; je regarde le nom *Osorœris* comme signifiant *Osiris-le-Grand* ou le *seigneur Osiris*, et celui de *Senpœris* comme exprimant l'idée de *fils du Seigneur*.

Dans le passage n° 2, pl. I, le substantif symbo-

lico-figuratif ( l'image d'un individu tenant le sceptre ) ϣⲏⲣ, est accompagné d'un *déterminatif* générique *homme*, qui, dans les textes égyptiens, sert à déterminer un assez grand nombre de noms communs exprimant des professions : les textes hiéroglyphiques l'ont quelquefois négligé ; mais je n'ai jamais vu qu'on l'ait omis dans les textes hiératiques. Le groupe entier, tel qu'on le rencontre au commencement de la phrase, est suivi des trois *petites barres* qui lui donnent le sens de pluralité. Dans les autres cas, où le même groupe paraît, il est précédé de l'article masculin singulier ⲡ, *le*, et au lieu des trois barres, on trouve, à la suite du déterminatif *homme*, la préposition copte ⲛ̄, *de*. On a rempli le but, auquel sert, pour les deux premiers noms, la circonstance de la pluralité de l'adjectif ϣⲏⲣ, au moyen du groupe ⲡⲁ qui précède les noms notés *d*, *f* et *h*. Il suffit d'avoir indiqué la prononciation des signes qui composent ce groupe, pour qu'on reconnaisse son identité avec l'article possessif-vague de la langue copte ⲡⲁ ou ⲫⲁ, *le de, celui de*, dont je lui ai en effet prêté la signification.

Mais il est tems de quitter l'examen de ces données, tirées de la première partie du texte que renferme le papyrus Sallier. Je vais en indiquer d'autres, que je tâcherai également d'appuyer sur une assez grande masse de faits pour oser espérer que le monde savant adoptera, malgré leur nouveauté,

mes idées par rapport à la nature du contenu dans ce texte important.

Après un dénombrement des deux armées, celle des *Scheta* et celle des Égyptiens, le Pharaon harangue ces derniers en les excitant au combat. C'est à la pag. 5, lig. 1, que j'ai trouvé le commencement de cette harangue ; le roi dit lui-même ( pl. II, n° 31 ):

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|
| ⲉⲓ-ⲱ | ϯ | ⲛⲁ-ⲧⲁⲟⲩⲉ | ⲛ̀ | ⲡⲁⲙⲓϣⲉⲩ | ϩⲛⲁ |
| *je fus donnant* | | *mes paroles* | *à* | *mon infanterie* | *ainsi que* |

| 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|
| ⲛⲁ-ⲧⲛ̀ⲧϩⲧⲱⲣⲉ | ϫⲱⲧ | ⲥⲉ̀ⲗⲛ-ⲧⲛ̀ | ⲥⲉ̀ⲗⲛ |
| *à mes cavaliers*. | *disant* | *disposez-vous* | *disposez* |

| 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|
| (ⲡⲉ)ⲧⲛ ϩⲏⲧ | ⲡⲁ-ⲙⲓϣⲉⲩ | ⲛⲁ-ⲧⲛ̀ⲧϩⲧⲱⲣⲉ. |
| *votre cœur* | *(б) mon infanterie* | *(б) mes cavaliers*, etc. |

Il est impossible de ne pas convenir du sens que je prête à cette phrase. On peut le justifier la grammaire et le dictionnaire coptes à la main. La partie du groupe (n° 1) ⲉⲓ-ⲱ, qui consiste dans la *feuille* ⲟ, et la *caille* ou *poulet*, ⲟ, ⲱ ou ⲩ, répond au copte thébain ⲟ, memphitique ⲟⲓ, baschmurique ⲁⲓ, *être*, *exister*, employé comme auxiliaire, et placé en tête de la préposition. Ce verbe, dans les textes hiéroglyphiques de même qu'en copte, prend les marques de tems et de personne. Dans notre cas, il est suivi de la marque la plus habituelle de la première per-

sonne, singulier, masculin ⲓ (*l'image d'homme assis, le bras levé*) (1), la même qu'en copte. Le caractère n° 2, le *bras tenant un niveau* ⲧ ou ϯ (cf. *Lettre à M. Dacier*), qui vient après, est l'expression la plus habituelle de la racine copte ϯ, *donner*, *donnant*. Il faut remarquer le signe qui l'accompagne, le *segment de sphère*, qui a aussi la valeur phonétique de ⲧ. Champollion a déjà observé, et la comparaison des textes me l'a démontré, que très-souvent ce signe est employé comme véritable *signe de disjonction*, pour séparer un mot de l'autre. Je crois être parvenu à reconnaître dans le copte même quelques traces de cet emploi de la consonne ⲧ; je le compare, par exemple, à la règle observée dans la langue copte de séparer par la consonne ⲧ le pronom affixe du verbe dont il se trouve le complément direct, lorsque ce verbe est terminé lui-même par la voyelle ⲓ. Dans le cas que présente notre phrase, il y a un motif non moins déterminant; c'est que le mot qui suit com-

(1) La valeur alphabétique que je prête à cette image m'a été démontrée d'une manière incontestable par la comparaison des Rituels où elle remplace les autres homophones connus de la voyelle ⲓ. Il faut cependant convenir que, lorsqu'elle est employée, comme dans notre cas, en qualité de marque de la première personne singulier masculin, il est permis de la regarder comme marque *figurative*. Ce qui démontre cette dernière assertion, c'est que, lorsque c'est un *Dieu* ou un *Roi* qui parle, la même marque est exprimée par l'image figurative du *Dieu* même ou du *Roi*.

mence par la même consonne que celle qui exprime le verbe antécédent.

Le mot ⲧⲁⲟⲩⲉ, que j'ai donné comme transcription des deux premiers signes du groupe n° 3, est identique au copte ⲧⲟⲩⲱ, ⲧⲁⲟⲩⲟ, *producere, proferre, recitare, dicere*. La valeur phonétique ⲧ, que j'attribue au signe initial la *massue*, m'a été démontrée par une foule de variantes des rituels; entre autres celle du mot ⲧⲱⲧ ou ϫⲱⲧ (pl. II, n° 32), à la pl. 72, col. 23, du papyrus hiéroglyphique de la *Description d'Égypte*, que le Rituel du musée de Turin exprime par les signes ⲧⲱⲧ (pl. II, n° 33). Il est à remarquer, quant au caractère, *un reptile* (ϫⲁⲧϥⲓ) employé dans le manuscrit de la *Description d'Égypte*, qu'il exprime, dans les mots égyptiens, indifféremment les consonnes ϫ, *dj*, et ⲧ, articulations qui se confondent chez presque tous les peuples; c'est ainsi que les anciens Grecs ont écrit par Τανις le nom de la ville égyptienne ϫⲁⲛⲓ, *Djani*. Nous aurons occasion tout à l'heure de voir le *reptile* employé, en effet, pour exprimer le mot ϫⲱⲧ (cf. n° 8), que j'ai considéré, comme on le verra, identique au copte, ϫⲱ, *dicere*, *discours*. En attendant, c'est ici le lieu où je dois justifier la signification, en quelque sorte particulière, que j'ai attribuée aux deux mots précités, (ⲧⲁⲟⲩⲱ, *verbum, vox*, et ϫⲱⲧ, *discours*, *dicere*), qui n'en

ont qu'une dans le copte, *proferre*, *dicere*, etc.; je le dois surtout par rapport à ⲧⲁⲟⲩⲱ, puisque les lexiques coptes regardent habituellement ce mot comme composé de ϯ, *dare*, et ⲟⲩⲱ, *vox*, *parole*. Mais il est facile d'acquérir la conviction que les anciens Égyptiens employaient ordinairement ⲧⲁⲟⲩⲱ pour exprimer précisément le substantif *parole;* tandis qu'ils ont employé le mot ϫⲱ ou ϫⲱⲧ (v. *infrà*) pour exprimer le verbe *dire* ou le substantif *discours*. Il me suffira de citer, en preuve de cela, une phrase du Rituel funéraire (*Descript. d'Égypte*, *antiq.*, vol. 2, pl. 72, col. 23), dont j'ai déjà extrait le groupe cité sous le n° 32 (pl. II); elle fait partie du texte relatif à la *confession négative,* que le défunt est censé exposer devant les juges de l'Amenthi (l'enfer); entre autres fautes capitales, dont il nie de s'être rendu coupable, celles par exemple d'*avoir volé*, d'*avoir commis des adultères*, d'*avoir été faux-témoin*, etc., il dit (pl. II, n° 34) ⲙ̀ⲡⲓ ⲛⲁϣⲉ ⲛⲉⲧⲁⲟⲩⲱ ϧⲓ ϫⲱⲧⲟⲩ, c'est-à-dire *je n'ai pas multiplié les* PAROLES *dans les* DISCOURS. La signification exactement propre aux deux mots en question me paraît on ne peut plus clairement indiquée par cet exemple.

Notre mot ⲧⲁⲟⲩⲱ est déterminé mimiquement par l'image d'un individu portant la main à la bouche : le signe de pluralité le suit. Quant à celui de l'*individu assis, le bras levé*, qui termine ce groupe,

et auquel j'ai donné cette fois (cf. *suprà*) le sens de *pronom possessif*, c'est là un fait grammatical que j'aurai tout à l'heure occasion de développer en expliquant le groupe noté n° 5. Une autre circonstance doit être d'abord examinée ici par rapport à la partie de notre phrase que je viens d'analyser; il s'agit de savoir quel est réellement le sens grammatical de la locution ⲉⲓ-ⲱ ⲧ (n^os 1 et 2), que j'ai cru pouvoir traduire au tems passé, « *je fus donnant.* » Si l'on s'en tient aux règles que Champollion a cherché à établir dans sa grammaire hiéroglyphique, nous devrions envisager dans la locution précitée une forme du *futur du mode indicatif.* « Le futur, dit-il, est formé, dans les textes hiéroglyphiques, au moyen du verbe ⲟ̀, ⲟⲓ (cf. n° 1), *être, exister*, employé comme auxiliaire, et placé en tête de la préposition. Ce verbe, qui prend les marques de tems et de personne, est suivi de la préposition ⲣ, ⲉⲣ, copte ⲉ̀, *pour*, placée devant un verbe attributif (1). »

« Plus habituellement encore, et *en l'absence de la préposition* ⲣ, le verbe auxiliaire ⲟ, ⲓⲟ, prend les marques de la personne en même tems que le verbe attributif que suit l'auxiliaire. Cette combinaison constitue encore un *futur* du mode indicatif. »

(1) Ce futur hiéroglyphique correspond exactement au copte ⲉⲓⲉ̀ⲙⲉⲓ, *je suis pour aimer* (j'aimerai).

» *Enfin il arrive fréquemment que* LE VERBE AUXILIAIRE SEUL PORTE *les marques de la personne.* » C'est à cette dernière classe de futurs que devrait appartenir, d'après Champollion, notre forme ⲉϥ-ϣ ϯ. Quant à moi, s'il m'est permis de m'éloigner de l'opinion de mon illustre maître, j'avouerai que l'étude des textes m'a convaincu que la forme en question a été bien plus souvent employée dans un sens de *tems présent* ou de *tems passé* que dans celui de *tems futur*, qui cependant, dans plusieurs cas, m'a paru aussi évident. Par conséquent, j'insiste pour regarder notre locution comme une forme de *tems vague*, et je fonde mon opinion non seulement sur l'exemple du passage du papyrus Sallier qui nous occupe, mais sur la foi irrécusable d'un monument bilingue. J'ai déjà eu occasion, dans le commencement de cette lettre, de citer deux caisses de momie gréco-égyptiennes, l'une existant à Paris dans le musée du Cabinet des Antiques, l'autre dans le musée de Leyde, et toutes les deux appartenant à des individus d'une même famille. J'ai cité ( pl. I, n° 7 ) un passage d'un papyrus hiératique qui accompagnait le corps embaumé du défunt, dont le cercueil existe à Paris, et qui donne le nom de sa mère *Cléopâtre Candace*; un passage du papyrus également hiératique, de la momie de Leyde, et une partie de l'inscription hiéroglyphique tracée sur la partie extérieure de la caisse (*ib.*, n° 8), nous a montré le même nom et surnom de *Cléopâtre Candace :* c'est la transcription

grecque que porte cette dernière caisse qui en a fixé irrévocablement la lecture. Or, le papyrus de la momie du Cabinet des Antiques porte en toutes lettres (pl. I, n° 7) ⲕⲉⲗⲟⲡⲧⲣ (ⲥϩⲓⲙⲉ) ⲛⲧⲉ ⲁⲩϫⲱⲧ ⲛⲁⲥ ⲕⲁⲛⲧⲁⲕⲏ mot pour mot, *Cleopatra (femina)* SUNT DICENTES *illi Candace*. Le papyrus et l'inscription hiéroglyphique de la caisse de la momie de Leyde s'exprime de la manière suivante (*ib.* 8) ⲕⲉⲗⲟⲡⲧⲣⲁ (ⲥϩⲓⲙⲉ) ϫⲏⲟⲩⲧ ⲛⲁⲥ ⲕⲁⲛⲧⲁⲕⲏ, *Cleopatra (femina) dictum illi Candace*. Le grec a traduit la phrase par les mots κλεοπατρας της και κανδακης; d'ailleurs elle est entièrement copte, de sorte qu'il n'est pas permis de douter du sens littéral que je viens d'en donner. Maintenant, que l'on compare la locution employée dans le papyrus de Paris ⲁⲩϫⲱⲧ ( pl. I, n° 7 ) *sunt dicentes* ou *fuerunt dicentes*, avec celle que nous examinons dans le papyrus Sallier, ⲉⲓ-ⲱ ϯ, *je suis* ou *je fus donnant*; le verbe auxiliaire ⲟ ou ⲟⲓ porte lui seul, aussi bien dans le papyrus de Paris que dans celui d'Aix, les marques de personne (1); le verbe attributif l'accompagne

(1) Il faut remarquer la forme du pronom affixe de la troisième personne du pluriel dont on a fait usage ici. En copte c'est ⲥⲉ, en égyptien ⲥⲉⲛ (planche II, n° 35); Champollion, qui a indiqué cette dernière forme hiéroglyphique, ne parle point d'une abréviation semblable à celle de nos *trois barres*. On pourrait aussi voir dans les *trois barres* susdites, qui, prises phonétiquement, expriment

sous la forme radicale pure, et pourtant il n'est pas permis d'appliquer à la phrase du texte du Cabinet des Antiques la signification de tems futur, comme il le faudrait d'après la règle que Champollion a cherché à établir.

La consonne ⲛ̀, notée n° 4, est l'expression exacte de la préposition copte ⲛ̀, *de* ou *à*, qui sert à marquer les rapports des noms. Dans le groupe n° 5, il est à noter d'abord le substantif figuratif *militaire*, *fantassin* (cf. *suprà*), représenté par l'image d'un individu armé d'un arc et de flèches, la tête ornée d'une plume d'autruche, enseigne ordinaire des militaires égyptiens ; l'image d'un simple individu assis, déterminatif générique des noms de professions (cf. *suprà*), le suit *avec les marques de pluralité*. Je regarde, d'après la grammaire de Champollion, les quatre signes qui précèdent notre substantif, comme l'expression hiéroglyphique de l'*article possessif*, première personne, singulier masculin. La valeur phonétique de ces signes donne, en effet, le mot ⲡⲁⲁ, dans lequel on reconnaît aisément

les voyelles ⲩ ou ⲟⲩ, la forme hiéroglyphique du prénom simple affixe copte de la troisième personne du pluriel ⲟⲩ. Au reste, s'il est vrai que nous n'avons là qu'une abréviation de la forme hiéroglyphique 35, pl. II, ce n'est que le sens vague de la locution qui a pu y donner lieu. Il suffisait d'indiquer l'emploi au pluriel du verbe ⲟ̀, et les *trois barres* en sont le signe le plus ordinaire en même tems que le plus simple. J'aurai occasion de revenir sur cette forme de prénom.

l'*article démonstratif* copte et égyptien ⲡⲁ, *ce*, avec le pronom *affixe* ⲁ, *moi.* Telle est aussi la nature des articles possessifs coptes ⲡⲁ, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, etc. La réunion de l'article déterminatif avec les pronoms affixes n'est point sensible dans les formes ⲡⲁ, *mon*, ⲧⲁ, *ma*, ⲛⲁ, *mes*, etc., puisqu'évidemment elles sont des contractions de ⲡⲁⲁ, ⲧⲁⲁ, ⲛⲁⲁ; mais elle devient claire dans ⲡⲉⲕ, *ton*, ⲧⲉⲕ, *ta*, ⲛⲉⲕ, *tes*; mots qui, rigoureusement traduits, signifient *ce de toi*, *cette de toi*, *ces de toi :* le premier élément, l'article, fait connaître le genre de l'objet possédé, et le second élément, le pronom affixe, indique la personne qui possède. La phrase que nous analysons du papyrus Sallier nous donne aussi la forme plurielle de l'art. possessif masculin ⲛⲁⲓ ( copte ⲛⲁ ) dans les groupes notés n° 7 et n° 13. Ces articles possessifs se placent toujours, comme on le voit, devant le nom dont ils restreignent l'application, de même que les articles déterminatifs et les articles démonstratifs dont ils sont formés.

Mais quant à l'emploi de ces articles, je dois rapporter ici une observation très-importante, qui est due entièrement à Champollion. Le savant hiérogrammate avait remarqué que, tandis que les articles possessifs précités sont d'un usage si fréquent dans les textes coptes, ils ne paraissent qu'assez

rarement dans les manuscrits et dans les inscriptions hiéroglyphiques ou hiératiques ; qu'on ne les rencontre d'ordinaire que dans les grandes inscriptions monumentales ; qu'enfin la présence de ces articles caractérise les textes sacrés rédigés avec la plus rigoureuse exactitude. Les écrivains égyptiens se dispensaient donc, en général, de les introduire dans les compositions ordinaires, en usant de la méthode suivante. « Au lieu de transcrire, ajoute-t-il, dans toute leur intégrité les différens articles possessifs, et de les placer devant les noms dont ils devaient modifier l'application, on se contentait de tracer à la suite même du nom les pronoms simples des trois personnes : ces *affixes* font alors réellement fonctions d'articles possessifs. » Ainsi on trouve pour l'ordinaire dans les textes, par exemple, le groupe régulier ⲠⲈⲔ-ⲤⲒ (pl. II, n° 36), *ton fils*, remplacé simplement par ⲤⲒ-Ⲕ (*ib.*, 37).

J'ai dû faire remarquer ce fait grammatical que Champollion a découvert, pour justifier la lecture et la traduction de deux groupes de notre phrase ⲦⲚ̄ ϨⲎⲦ, *votre cœur*, au lieu de ⲠⲈⲦⲚ̄ ϨⲎⲦ, et ⲚⲀ-ⲦⲀⲞⲨⲈ, *mes paroles*, qui en sont des exemples. Au reste, quant à l'existence réelle de cette forme de pronoms possessifs dans les anciens textes égyptiens, elle est mise hors de doute par la partie hiéroglyphique de la pierre de Rosette. Parmi les différens exemples qu'on pourrait

en citer, il suffira de rappeler ici celui de la lig. 6, où il est dit : ϫⲏⲟⲩⲧ ⲣⲁⲛ-ϥ ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲟⲥ ⲥⲛⲧ ⲛ̄ ⲕⲏⲙⲉ; c'est-à-dire *sera dit* SON NOM *Ptolémée, le vengeur de l'Égypte :* le mot ⲣⲁⲛ-ϥ y est employé à la place de ⲡⲉϥⲣⲁⲛ. L'existence d'une pareille forme d'articles possessifs dans les textes égyptiens, et la fréquence de leur usage, ne peut pas manquer de surprendre, lorsqu'on sait que dans le copte il n'en existe pas de trace. Il est vrai que quelques grammairiens coptes offrent pourtant une forme semblable d'articles; mais je dois avouer que jamais je n'en ai rencontré d'exemples dans les textes, quel que fût le dialecte. Le seul cas dans lequel on pourrait reconnaître les pronoms possessifs, sous la forme qu'emploient les inscriptions hiéroglyphiques, est celui des pronoms composés, tels que, par exemple, ϩⲁⲣⲟⲕ, *à toi*, ϩⲁⲣⲱⲧⲛ, *à vous*; ⲉⲣⲁⲧⲕ, *à toi*; ⲉⲣⲁⲧϥ, *à lui*; ⲛⲧⲟⲧⲕ, *de toi*; ⲛⲧⲟⲧϥ, *de lui*, etc. Si l'on s'en tient à l'étymologie que le savant Valperga et d'autres ont adopté de ces formes de pronoms (1), ils signifient à la lettre *à* TA *bouche, à* VOTRE *bouche*; *vers* TA *bouche, vers* SA *bouche*; *de* TA *main*, *de* SA *main*, etc.; de sorte que, dans tous ces cas, les pronoms ⲕ, ϥ, ⲧⲛ, etc., seraient employés, au lieu de ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲧⲉⲛ, etc. Mais il est bien dou-

(1) Voir *Didymi Taurinensis, litteraturæ copticæ Rudimenta.*

teux pour moi que ce soit vraiment dans le sens de *pronoms possessifs* qu'on a employé là les formes ⲕ, ϥ, ⲧⲛ, etc. ; car pourquoi ne serait-il pas possible que les locutions ϩⲁⲣⲱⲓⲧⲛ, ϩⲁⲣⲟⲕ, ⲉⲣⲁⲧⲕ, ⲛⲧⲟⲧϥ, fussent des abréviations de ϩⲁⲣⲱⲓ-ⲛ̀-ⲧⲛ̀, *à la bouche* de *vous*; ϩⲁⲣⲟ-ⲛ-ⲕ, *à la bouche* de *toi*; ⲛⲧⲟ̀ⲧ-ⲛ-ϥ, *de la main* de *lui*, etc., du moment que nous voyons qu'en effet la plus grande partie de ces pronoms composés prennent, à la deuxième personne du pluriel, une forme pareille, ⲉ̀ⲣⲁⲧ-ⲛ̀-ⲧⲉⲛⲟⲩ, ⲛ̀ⲧⲟⲧ-ⲛ-ⲧⲉⲛⲟⲩ, *à la bouche de vous*, *de la main de vous?* Cette formation serait, dans le fond, tout-à-fait analogue à celle des *pronoms dérivés* ⲛⲁⲕ, ⲛⲁϥ, ⲛ̀ⲧⲁⲕ, ⲛ̀ⲧⲁϥ, etc., et, d'ailleurs, elle est celle de la forme des *pronoms composés*, même lorsqu'il s'agit de représenter le nominatif (cf. ⲛ̀ⲧⲟⲕ, ⲛ̀ⲧⲟϥ, ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ, etc.). Mais c'est là une question qui ne peut être développée ici, puisque l'exposé de tous les rapprochemens, tirés surtout de la grammaire hiéroglyphique, sur lesquels mon opinion se fonde, nous mèneraient trop loin. Pour ce qui regarde la forme hiéroglyphique des pronoms en question, qu'il me suffise d'ajouter ici qu'en réfléchissant sur les circonstances qu'ils présentent, il m'a paru que, s'il était permis de les envisager d'une manière un peu différente de celle que le savant hiérogrammate français avait adoptée, il ne serait

pourtant pas difficile de les réconcilier avec toutes les règles ordinaires de la grammaire égyptienne, telle que le copte nous l'a conservée. Je crois donc qu'en dernière analyse, notre forme d'articles possessifs, que Champollion regarde comme une abréviation réelle de la forme ⲡⲁ, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, etc., n'est vraiment une abréviation que *dans l'écriture*, et non pas dans la langue elle-même. Rappelons-nous de ce que j'ai eu occasion de démontrer ailleurs (1) « que le système d'écriture sacrée semble avoir eu pour règle d'exprimer d'abord en première ligne l'idée principale, en rejetant à la suite tous les signes des déterminations particulières et ceux des modifications qu'elle pouvait subir; de sorte qu'il est évident que la lecture des textes rétablissait, soit les articles, soit tout autre déterminatif de genre, de nombre ou de personne à sa véritable place, celle d'augment. » D'autre côté, Champollion a établi dans sa grammaire que tout nom dénué d'article déterminatif est toujours censé appartenir au genre masculin, et qu'*on suppléait cet article à la lecture*. En rapprochant toutes ces circonstances, il est devenu évident pour moi que le groupe n° 37 (pl. II) n'est qu'une abréviation graphique, et qu'il se prononçait ⲡⲉⲕⲥⲓ, comme s'il eût été réellement écrit comme sous le n° 36 (*ib.*). Je me suis

(1) Voir mes *Lettres sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc., Paris, 1832.

aperçu qu'il pouvait en être ainsi lorsque j'ai comparé la forme abréviative des articles possessifs en question, dans les cas où elle affecte des noms appartenant au genre féminin. Dans ces cas, comme l'article déterminatif féminin *n'a pu être omis dans l'écriture*, on voit que les groupes renferment au fond l'expression entière des articles possessifs ⲧⲁ, ⲧⲉⲕ, ⲧⲉϥ, ⲧⲉⲥ, etc. On trouve, par exemple, ⲧ-ⲥⲓ-ϥ (pl. II, n° 38) ou bien ⲥⲓ-ⲧϥ (*ib.*, 39), *la fille de lui, sa fille*. Pour moi, je considère ces noms féminins comme des groupes hiéroglyphiques dans lesquels on ne s'est point astreint à conserver l'ordre rigoureux de chaque élément, et je ne doute pas que, dans le premier cas (n° 38), on rapportait, par la lecture, le pronom affixe et on le changeait en préfixe, comme l'article déterminatif, et, dans le second cas (*ib.*, n° 39), on agissait de même pour l'article déterminatif et le pronom affixe; ce qui donne ⲧⲉϥ-ⲥⲓ, *sa fille*, de même qu'on le dirait en copte.

Mais, avant de quitter la question de ces articles possessifs, il est à remarquer que les exemples de leur emploi que présente notre phrase, offrent une circonstance assez singulière, que j'ai déjà eu occasion de remarquer dans d'autres textes; elle me paraît constater l'existence, dans la langue égyptienne, d'un fait grammatical que ni les textes coptes, ni Champollion lui-même ne nous ont attesté. On aura sans doute observé que, dans le groupe ⲡⲁ-

ⲙⲥϣⲉⲧ (noté n° 5 dans notre phrase), le substantif ⲙⲥϣⲉⲧ, *soldats, fantassins*, qui est employé au *pluriel* (cf. les *trois barres*), est néanmoins accompagné de l'article possessif *singulier* ⲡⲁⲁ, *le de moi*, *celui de moi*. Le texte du papyrus Sallier offre, en outre, plusieurs autres exemples de cet *article possessif singulier* employé devant des noms qui sont au pluriel. Or, cette circonstance, à la vérité très-remarquable, dérive de ce que l'*article déterminatif* lui-même ⲡ ou ⲡⲉ, dont le *possessif* se forme, a été quelquefois employé, dans les textes hiéroglyphiques, devant des substantifs qui sont au pluriel. Il est vrai qu'il est bien constaté entre tous les grammairiens coptes (et l'étude des textes écrits dans cette langue paraît le confirmer pleinement), que l'article déterminatif sert à faire connaître en même tems non seulement *le genre*, mais aussi LE NOMBRE du nom qu'il précède. Champollion a cherché à établir cette même règle dans sa grammaire hiéroglyphique. Cependant je puis démontrer que, quant à l'article déterminatif singulier ⲡ ou ⲡⲉ, les textes égyptiens ne l'ont employé quelquefois pour faire connaître *seulement le genre* du nom, puisque le nom qu'il accompagne est alors suivi des marques habituelles de pluralité. Nous aurons bientôt occasion d'en voir un exemple incontestable dans un passage extrait du papyrus Sallier, que je citerai dans le courant de cette lettre (cf. *infrà* le mot ⲡ ⲛⲥϥⲉⲧ,

*les souffles*, pl. II, n° 47). Les inscriptions qui décorent le tombeau d'un certain chef militaire *Faïnini*, à Thèbes, en offrent aussi un exemple des plus évidens dans une phrase entièrement copte. Le défunt, en parlant du roi sous lequel il a servi, dit lui-même (pl. II, n° 40): ⲁⲛⲟⲕ ⲥⲉⲙⲛⲉ ⲡ ⲛⲁϣ-ϣⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ-ⲉⲓⲣⲉ ϩⲓ ⲕⲁϩ; c'est-à-dire, *j'ai préparé* LES VICTOIRES *qu'il a faites* (remportées) *sur la terre étrangère*. Le mot ⲛⲁϣϣⲧⲓ, que l'inscription de Rosette (1) traduit par νίκην, est suivi ici de la terminaison copte du pluriel ⲟⲩ, exprimée phonétiquement (ⲛⲁϣϣⲧⲟⲩ), tandis que l'article déterminatif singulier ⲡ le précède. Mais c'est l'inscription de Rosette, avec son irrécusable autorité, qui achève de démontrer mon assertion. Le texte démotique de cette inscription, qui le plus souvent fait usage, pour les noms qui sont au pluriel, de l'article ⲛⲉ, de même qu'en copte, offre cependant plusieurs exemples de l'emploi de l'article singulier ⲡ devant des substantifs qui sont en même tems affectés de la désinence plurielle ⲟⲩ, ⲩ, ⲩⲉ. C'est ainsi que l'on trouve, entre autres, à la ligne 29, le mot ⲡⲣⲡⲏⲩⲉ, *les temples* (planche II, n° 41), qui ordinairement dans les autres endroits s'écrit ⲛⲉⲣⲡⲏⲩⲉ. Bien plus : ce même texte offre

(1) Texte hiérog., lig. 5.

des exemples d'un substantif qui, au lieu de recevoir la terminaison du pluriel ⲟⲩ, ⲩ ou ⲩⲉ, est précédé de l'article déterminatif pluriel ⲛⲉ, en même tems que de l'article ⲡ (ⲛⲉⲡ.....); tel est le cas qui nous est offert par la ligne 7, dans le mot n° 42 (pl. II) qui correspond au grec προσοδων, *revenus*. Il est précédé simultanément des articles ⲛⲉ au pluriel, et ⲡ au singulier. Mais revenons à notre phrase n° 31 (pl. II). Le groupe noté n° 6 est ce même adverbe ϩⲛⲁ, *ainsi que*, *avec*, que j'ai déjà eu occasion d'examiner (cf. *suprà*). Suit le mot ⲧⲛ̀ⲧϩⲧⲱⲣⲉ (noté n° 7), que précède la forme plurielle de l'article possessif ⲛⲁ, *les de moi*. On a déjà vu quelle est la signification du mot ϩⲧⲱⲣⲉ, et quelle est l'origine des divers *déterminatifs* (1) qui

(1) J'ai déjà fait remarquer, pour la transcription *hiéroglyphique* (cf. pl. II, nos 13 et 31), que je donne de ces *déterminatifs*, que la *jambe de quadrupède*, dont font usage les textes en écriture *hiératique*, est remplacée, dans ceux en écriture *hiéroglyphique*, par un signe que j'ai cru pouvoir envisager comme représentant *les deux pattes postérieures et la queue d'une peau de quadrupède* (cf. *suprà*, pag. 47), puisque ce signe m'a paru être la forme *linéaire* du hiéroglyphe *pur* n° 89 (pl. II). Ayant oublié de justifier mon assertion, je ne dois pas négliger de le faire en ce moment, surtout depuis que j'ai eu occasion de remarquer que l'éditeur des dessins égyptiens, rapportés par la commission franco-toscane, M. Rosellini, qui a eu occasion de voir sur beaucoup de monumens les hiéroglyphes sculptés en grand, ne balance pas à regarder le signe en question comme *un bersaglio* (un but) (voir les *Monumenti d'Egitto*, etc., M. C. vol. I, pag. 208, et pl. XIX). S'il m'était permis de soutenir une opinion contraire à l'assertion du savant professeur de Pise, je pourrais ajouter qu'elle me paraît pourtant

l'accompagnent ; reste à découvrir le sens du groupe ⲧⲛ̀ⲧ, avec lequel il entre ici en composition. Le texte démotique de Rosette vient ici à notre secours. A la lig. 11 de ce texte, le substantif ⲧⲛ̀ⲧⲛ, ⲧⲉⲛⲧⲱⲛ ( pl. II, n° 43 ), suivi de la désinence plurielle, est rendu par le grec μαχιμων. Évidemment la forme de ce mot égyptien est une forme *fréquentative*; de sorte que sa racine ne peut être que ⲧⲛ̀ ou ⲧⲱⲛ, *combattre*, μαχομαι. Je ne doute pas que cette racine soit la même que celle du copte ϯⲧⲱⲛ, *contendere, pugna* : on voit aussi de l'analogie entre notre mot et le copte ⲧⲱⲛ (qui a quelquefois aussi la forme fréquentative ⲧⲉⲛⲧⲱⲛ), *surgere, insurgere*; mais lorsque les textes égyptiens font usage du mot ⲧⲉⲛⲧⲱⲛ, pour dénoter les *insurgés* ou *les rebelles*, on a toujours eu le soin d'en déterminer la signification par l'image d'un *orix*, animal dont πονηρὰ και ἀπεχθὴς..... ὀνομισθη φυσις (cf. Horapollon, hiérogl.,

mise hors de doute, ne fusse que par une variante que m'a offert l'exemplaire du *Rituel funéraire*, conservé au musée de Turin. Au chap. XIII del VI[e] section ( II[e] part. ) de ce Rituel, notre forme *linéaire* du signe n° 89, qu'emploie au même endroit l'exemplaire gravé dans l'ouvrage de la *Description d'Égypte*, est remplacée, dans celui de Turin, par *deux jambes humaines*. Dans la phrase hiéroglyphique qui fait le sujet de l'article précité de l'ouvrage de M. Rosellini (pag. 208), il s'agit du *déterminatif* (pl. II, n° 90) du mot exprimant la *fécondation de la femme*, inscrit au-dessus d'un bas-relief qui représente deux gazelles dans l'action que rappelle cette dernière idée. Je crains que M. Rosellini ne se soit pas aperçu que cette image d'une *flèche* fixée dans les *deux pattes postérieures et la queue d'une peau de quadrupède* n'est qu'une manière pudique que le scribe égyptien a adoptée pour *déterminer* le sens du mot.

liv. 1, 46). Le mot ⲧⲓⲛⲧϣⲓⲛ, lorsqu'il signifie *combattre,* reçoit pour déterminatif, soit *le bras tenant le casse-tête* (la plus ancienne des armes égyptiennes), soit plus souvent le caractère représentant une *massue* (1). Je fonde mon assertion sur la comparaison du texte même de Rosette; je crois reconnaître la forme radicale ⲧⲓⲛ ou ⲧϣⲓⲛ du mot ⲧⲓⲛⲧϣⲓⲛ, dans l'expression égyptienne du grec αθλοφορου (pl. II, n° 44). Il m'a été facile de distinguer les mots qui font partie de ce composé, parce qu'on les trouve employés isolément dans le courant du même texte. On y voit d'abord l'orthographe exacte du mot ϥⲁⲓ, *portant;* puis un groupe déjà employé à la lig. 23, que le grec traduit par οπλου, *l'insigne*; vient enfin le mot ⲧⲓⲛⲏ, déterminé par la forme enchoriale du signe *la massue.* On serait naturellement porté à croire, d'après le sens littéral du titre αθλοφορος, que ce dernier mot rappelle l'idée de *victoire*; mais on est obligé de renoncer à cette opinion lorsqu'on observe qu'à la lig. 20 de notre texte démotique, il est immédiatement précédé du mot ϭⲣⲟ, *la victoire.* J'insiste donc à croire que l'expression égyptienne du grec αθλοφορος

(1) Il est à remarquer que l'initiale du mot ⲧⲓⲛⲧ dans le groupe noté n° 7 de notre phrase, a été exprimée au moyen de cette même massue. Il était tout-à-fait dans l'esprit de l'écriture hiéroglyphique de symboliser une idée au moyen des signes phonétiques eux-mêmes, par lesquels on avait exprimé le mot qui en est le représentant dans la langue écrite.

ne peut se traduire à la lettre que *le porteur de l'insigne des combattans*. Quant à la voyelle ⲏ qui termine le mot ⲧⲏ dans l'inscription de Rosette, il me paraît exprimer la désinence plurielle copte ⲏ, puisqu'une variante du même mot égyptien exprimant l'*athlophore*, que je lis, soit sur le papyrus Casati, soit sur le papyrus C de Gray, remplace cette ⲏ par la voyelle ⲟⲩ, ⲩ, autre désinence du pluriel. Les variantes susdites portent aussi le déterminatif *le bras tenant le casse-tête*, au lieu de la *massue*. Nous avons donc dans le mot composé ⲧⲏⲧ-ϩⲧⲱⲣⲉ l'expression exacte des idées *chars de guerre* ou *chevaux combattans*. J'ai à peine besoin d'ajouter que le second ⲧ du mot ⲧⲏⲧ n'est qu'une paragogie motivée par l'euphonie. Cette consonne est très-usitée dans le copte à la fin des racines, lorsqu'elles entrent en composition (cf. *infrà* ϫⲱ, ϫⲱⲧ) ; ce qui le démontre encore mieux, c'est que bien souvent les inscriptions portent ⲧⲏ ϩⲧⲱⲣⲉ, au lieu de ⲧⲏⲧ ϩⲧⲱⲣⲉ.

J'ai déjà eu occasion d'indiquer en partie les motifs sur lesquels repose la signification que je donne au groupe noté n° 8 ⲧⲱⲧ ou ϫⲱⲧ. La forme la plus habituelle de cette racine dans le copte est ϫⲱ, *parler, dicere* ; mais cette dernière langue aussi emploie la forme ϫⲱⲧ dans les composés. Au reste,

les textes égyptiens eux-mêmes offrent des exemples nombreux de la forme ϫⲱⲓ, telle qu'on la voit dans le copte. J'ai eu cependant occasion de remarquer qu'elle ne se rencontre que dans les textes tracés pendant la basse époque, et plus spécialement pendant la domination grecque ou romaine; ainsi c'est la forme ϫⲱⲓ qu'emploient les contrats démotiques et le texte enchorial de Rosette (lig. 5, etc.), et le texte hiéroglyphique lui-même de cette inscription en fait usage deux fois (lig. 6 et 12) avec le déterminatif l'image d'*un homme portant la main à la bouche*, tel qu'on le lit aussi dans l'exemple précité sous le nº 8 (pl. I), d'après les inscriptions de la caisse de momie de Leyde.

Le mot ⲥⲙⲛ, ⲥⲉⲙⲛⲉ (noté nº 9), est une transcription exacte du copte ⲥⲙⲓⲛⲉ, ⲥⲉⲙⲛⲉ, ⲥⲙⲓⲛⲓ, etc.; *disposer*, *préparer*, *établir*, *constituere*; il est rare de le rencontrer dans les textes égyptiens sans qu'il soit suivi du signe nº 45 (pl. II), qui lui sert de déterminatif. Il ne m'a pas encore été possible de fixer mes idées sur la nature de l'objet que représente ce caractère; mais son emploi dans les textes, à la suite de tous les mots qui rappellent une idée quelconque de *stabilité* ou *arrangement*, est des plus fréquens. Le texte démotique de l'inscription de Rosette, qui fait usage du même mot ⲥⲉⲙⲛⲉ pour exprimer (lig. 19) le διατετηρημεν. soit (l. 7) le καταστησασθαι (pl. II, 46) du texte

grec, emploie comme déterminatif un signe (cf. le dernier du groupe démotique précité n° 46) qui ne me paraît pas correspondre à notre caractère hiéroglyphique, mais qui reparaît ainsi toujours à la suite, soit du mot ⲙⲉⲛ, *manere*, soit du mot ⲕⲁⲁ, *durée*, etc. Nous aurons bientôt occasion de revenir sur l'examen du mot ⲥⲉⲙⲛⲉ, soit tel qu'il est employé dans le texte enchorial de Rosette, soit tel qu'on le rencontre dans les inscriptions hiéroglyphiques. Au reste, l'usage du caractère *le rouleau de papyrus*, qui, dans la phrase n° 31, sépare notre mot du pronom affixe, a déjà été expliqué dans le courant de cette lettre (cf. *suprà*). Le pronom pluriel *affixe* ⲧⲛ, ⲧⲉⲛ, suivi des marques de pluralité *les trois barres*, est parfaitement identique au pronom simple affixe inséparable de la langue copte ⲧⲛ, ⲧⲉⲛ, et quelquefois ⲧⲉⲛⲟⲩ (1), *vous*, tel que dans ⲛⲧⲏ-ⲧⲛ, *de vous*; ⲙ ⲙⲁ-ⲧⲉⲛ, *vous*, etc. : aucune marque de tems n'accompagne la locution ⲥⲉⲙⲛⲉ-ⲧⲛ, ce qui fait que, d'après le sens général de la phrase, on doit la traduire au mode impératif, *disposez-vous*. Le verbe ⲥⲉⲙⲛⲉ se répète (n° 10); ensuite vient (n° 11) le substantif figuratif ϩⲏⲧ, *le cœur*. La *petite lincette*

(1) On pourrait lire de cette manière la forme hiéroglyphique aussi; les trois petites barres ont souvent la valeur de ⲟⲩ.

qui l'accompagne sert à indiquer la nature de son emploi. L'*image du cœur* pouvant être prise dans une acception phonétique, on a pratiqué à son égard une règle constamment observée dans les textes égyptiens de toute époque. Un certain nombre de caractères sacrés étant susceptibles, comme celui dont je parle, d'être pris, suivant le cas, dans deux différentes acceptions, il devint indispensable d'indiquer d'une manière quelconque le changement de nature dans le signe, toutes les fois que ce changement avait lieu. Parmi les *notes* dont on fit usage pour indiquer le passage d'un caractère de l'état *phonétique* à l'état *mimique*, notre petite lineette est une des plus usitées. La forme du pronom possessif affixe ⲧⲉⲛ, au lieu de ⲡⲉⲧⲉⲛ, *votre*, a déjà été analysée (cf. *suprà*). Il en est de même du restant de notre passage n° 31, ⲡⲁ ⲙⲛϣⲉⲧ ⲛⲁ ⲧⲛⲧϩⲧⲱⲣⲉ, *ô mes fantassins, ô mes cavaliers.*

La courte harangue du Pharaon excite l'enthousiasme de toute l'armée égyptienne ; les soldats s'écrient de toutes parts, « *donne la liberté au souffle de nos bouches* ; » c'est-à-dire *abandonne-nous à notre ardeur guerrière* (pag. 5, lig. 5).

a b c d e f

ⲱ ⲕ-ϩⲣⲉ ⲛⲟϩⲉ̀ ⲡ ⲛⲛϥⲉⲧ ⲣ ⲡⲉⲛ-ⲣⲱ (pl. II, 47).

*ô rends libres les souffles à notre bouche.*

Ajoutons un mot d'analyse de cette phrase. Le groupe noté *a* exprime une interjection copte ⲱ, *ô* ; la valeur

o ou ɯ du signe *feuille* est bien constatée (cf. *Lettre à M. Dacier*); l'image d'*individu qui porte sa main à la bouche* est l'expression mimique de cette même interjection : plus souvent elle est déterminée par l'image d'un individu dans l'attitude d'appeler (pl. II, n° 48). J'ai déjà eu occasion, dans le courant de cette lettre (cf. *suprà*), de démontrer la valeur phonétique ϩ propre de l'*œil* (cf. groupe noté *b*); la *bouche* représente la consonne ρ (cf. *Lettre à M. Dacier*). Ce groupe, et très-souvent l'*œil* isolé, exprime le copte ϩρϩ (1), *facere*; il prend ici pour affixe le pronom simple de la seconde personne du singulier κ. Or, Champollion nous apprend, dans sa grammaire hiéroglyphique, que « tout verbe affecté des marques de personne du tems présent du mode indicatif passe au mode impératif, si la préposition dont le verbe dépend a pour initiale une interjonction. » C'est là tout-à-fait notre cas; il faut donc traduire les deux groupes *a* et *b* simplement par FAC, *fais*. Le mot qui suit (*c*) est entièrement copte; le second des signes qui servent à l'exprimer remplace à chaque instant, dans les différens exemplaires du Rituel, les homophones or-

(1) Il est curieux de comparer cet emploi de l'*œil* pour exprimer le verbe ϩρϩ avec le mot égyptien ιρι que Plutarque (de Is. et Os., 355) nous apprend avoir eu la signification de *œil*. Au reste, une variante du Rituel funéraire de Turin m'a offert le mot ϩρϩ, employé aussi pour exprimer l'idée *œil*.

dinaires de la consonne ϩ; de sorte qu'il n'est pas permis de lire notre groupe *c* autrement que par ⲛϩⲙ, ⲛⲟϩⲙ̀. Tous les dictionnaires coptes donnent à ce mot la signification de *salvare, liberare*. Dans notre phrase hiéroglyphique, son sens est déterminé par l'image d'un *individu les bras levés en signe de délivrance*. Aucune marque ni de personne, ni de tems, ne le suit. Le groupe noté *d* est à moitié *symbolique* et à moitié *phonétique*; le substantif est exprimé tropiquement par une *voile attachée à un mât de vaisseau*, caractère qui sert très-ordinairement dans les textes comme déterminatif des mots ⲥⲛ̀ⲥⲛ̀, *transmigratio*, et ⲛⲓϥⲓ (pl. II, n° 49), ⲛⲓϥⲉ, *souffle*. Évidemment, c'est ce dernier sens qu'il faut adopter, suivant la teneur générale de la phrase : les signes de pluralité accompagnent ce substantif. L'article singulier masculin ⲡ, qui en même tems le précède, nous offre un des exemples incontestables de ce que j'ai avancé par rapport à l'emploi de cet article dans les textes en écriture sacrée (cf. *suprà*). Le sens de ce membre de phrase est donc ceci : « *rend libres les souffles*, etc.

Le signe noté *e*, p, réclame quelques éclaircissemens par rapport à la signification de la préposition *à*, que je lui ai attribuée. Champollion regardait ce signe, d'un emploi très-fréquent dans les textes en qualité de préposition, comme une forme ancienne de la préposition copte ⲉ̀, *versùs, ad*,

*contrà*, etc., qu'on rencontre si souvent dans cette dernière langue. J'ai long-tems partagé entièrement l'opinion du savant français : j'ai pu croire avec lui que la préposition qu'en copte nous trouvons écrite ⲉ, s'écrivait anciennement ⲣ ou ⲉⲣ, puisqu'une circonstance singulière m'avait frappé dans la comparaison des textes ; je veux parler d'une espèce de *rotacisme* très-prononcé qu'on voit dominer dans l'orthographe des mots de la langue égyptienne, telle que les textes hiéroglyphiques nous la conservent, comparativement à l'orthographe adoptée dans les textes coptes, et non moins souvent aussi comparativement à celle qu'offrent d'autres exemplaires d'un même texte hiéroglyphique. D'autre part, la signification de notre préposition ⲣ m'était démontrée par une foule d'exemples, dans lesquels souvent elle est remplacée par d'autres prépositions que le copte nous conserve, par exemple, ⲟⲩⲃⲉ, *contrà, versùs* ; ⲉϫ, *ad, pour*, etc. Mais, ayant remarqué que les textes démotiques, entre autres celui de Rosette, ne m'avaient *jamais* offert cette forme de préposition ⲣ à la place de la préposition ⲉ qu'ils emploient pourtant à chaque instant, de même que les textes coptes (1), et sous une forme également simple, j'ai dû mettre en doute l'opinion que je venais d'adopter. Ajoutez à cela que je n'ai pas trouvé qu'on ait exprimé une seule

(1) *Cf. Inscrip. de Rosette*, texte démot., lig. 9, 10, etc.

fois, dans les textes égyptiens, cette préposition ρ par d'autre signe que celui d'*une bouche* (en copte ρω): c'est là une circonstance dont il est impossible de ne pas tenir compte lorsqu'on est parvenu à découvrir tant soit peu le génie des écritures égyptiennes. Un rapprochement très-simple m'a enfin démontré que, sans supposer une forme différente plus ancienne de la préposition ὲ, notre ρ se conserve dans le copte, indépendamment de cette dernière : Champollion lui-même a enregistré dans sa grammaire la forme hiéroglyphique correspondante au pronom copte ὲροι, ὲροκ, ὲροϥ, *à moi, à toi, à lui*, et employée dans les mêmes occasions que les pronoms latins au *datif :* elle s'écrit ροι, ροκ, ροϥ (cf. cette dernière forme à la pl. II, n° 50), Nous avons déjà eu occasion d'énoncer quelle est l'étymologie, d'ailleurs évidente, que les grammairiens coptes adoptent pour la première partie (ερο) du pronom εροϥ, etc. ; c'est-à-dire ερο, *à la bouche*, d'où ερο-ϥ, À LA BOUCHE *de lui*. Maintenant, si l'on compare la manière dont l'expression copte ερο a été notée dans les textes hiéroglyphiques (cf. pl. II, n° 50), il me paraît impossible de douter que notre préposition ρ se prononçait réellement ὲρο, et qu'elle n'est autre chose que l'adverbe copte composé ὲ-ρο, *à la bouche;* c'est-à-dire *versùs, con-*

*ra, ad,* idées qu'il sert constamment à exprimer. Il est aisé d'après cela de concevoir les motifs de la préférence donnée au signe *la bouche,* pour représenter dans l'écriture l'adverbe ⲉⲣⲟ, *versus;* c'est que ce signe, en même tems qu'il en exprimait la prononciation, rappelait aussi, par sa forme, l'origine idéographique de la signification du mot.

Nous avons, dans la première partie du groupe noté *f,* l'expression hiéroglyphique phonétique du substantif copte ⲣⲱ, ⲣⲟ, *bouche* (1). Il reçoit pour affixe la forme abrégée (ⲛ) du pronom pos-

(1) Qu'il me soit permis ici de revenir à la question des *pronoms composés* coptes que j'ai déjà eu occasion de traiter, ⲉ̀ⲣⲟⲕ, ⲉ̀ⲣⲟϥ, etc. J'ai dit que les grammairiens ont regardé ces formes pronominales comme exprimant à la lettre *vers ta bouche, vers sa bouche*, etc., de sorte que ⲕ, ϥ, etc., est pour eux une abréviation de ⲛⲉⲕ, ⲛⲉϥ, etc. J'ai proposé de mon côté d'envisager ces mêmes pronoms comme des abréviations de locutions, telle que, par exemple, ⲉ̀-ⲣⲟ-ⲛ-ϥ, etc., c'est-à-dire *vers la bouche* de *lui*, etc.; de cette manière on ne serait pas obligé de supposer dans le copte une forme de pronoms possessifs qui n'y existe point. Maintenant notre exemple de l'emploi de l'adverbe ⲉ̀ⲣⲟ (*à la bouche*), *vers*, devant le substantif ⲣⲱ, dont il se compose lui-même, démontre qu'il se pourrait aussi qu'il ait été employé, dans les formes coptes précitées ⲉⲣⲟⲕ, ⲉⲣⲟϥ, d'une manière abstraite, sans aucun rapport entre le substantif ⲣⲟ, dont il se compose, et les pronoms affixes ⲕ, ϥ, etc.; ces derniers pronoms ne joueraient, dans ce cas, d'autre rôle que celui de *pronoms simples affixes*, le seul que les règles de la grammaire copte leur accordent.

sessif de la première personne du pluriel ⲡⲉⲛ (cf. *suprà*); de sorte que nous avons l'expression exacte de l'idée *notre bouche*. Par conséquent, il reste démontré, comme nous l'avons prétendu, que la phrase entière n° 47 (pl. II) porte les équivalens égyptiens des mots suivans : « *Oh! rend libres les souffles à notre bouche.* »

L'armée égyptienne finit par se précipiter sur l'ennemi *comme des éperviers* ( page 5, ligne 7 ), ϣⲉ ϭⲓϫⲉⲩ (copte, *id.*) (1); mais le Pharaon, en donnant aux soldats le titre de *mes vainqueurs* (page 6, ligne 9), ⲡⲁⲁ ⲛⲁϣϣϯⲟⲩⲓ, leur annonce bientôt qu'il a *saisi la main du chef ennemi*, et les invite à cesser le massacre. Ils lui répondent par des acclamations, et lui défèrent des titres de gloire, « *le soutien, le puissant comme le dieu Mandou*, etc., etc. » (pag. 7). C'est ici qu'on rencontre un passage, d'après lequel il paraît que la bataille a été suivie de la prise de la capitale des *Scheta*. Les soldats disent au roi, en le glorifiant (pag. 8, lig. 1 et 2) « *tes fantassins et tes cavaliers*

a b c d e f g
ϣⲁⲣⲉ ⲡϯⲟ ⲛ ϣⲉⲧⲁ-ⲕⲁϩ ⲉ̀ⲓ ⲡⲉⲕ-ϣⲟⲡϣ-
h
ϯⲏⲣ (pl. II, n° 52), c'est-à-dire (*ont*) *soumis la ville des Scheta par ta force divine*. Cette *ville des Scheta* ne me paraît indiquer autre chose que la *capitale* du peuple de ce nom. Au reste, la si-

(1) Pl. II, n° 51.

gnification que j'attribue au passage en question est exacte. J'ai transcrit par ϣϫⲣⲉ le groupe figuratif noté *a*; mais sa véritable signification est celle de *soumettre*. L'image d'*un homme dans une attitude de soumission* ou *renversé* exprime ordinairement dans les textes le verbe attributif ou concret *se soumettre, être soumis*; mais dans cette phrase, étant accompagné du *bras tenant le casse-tête* (cf. *suprà*) déterminatif ordinaire des *verbes d'action*, il est évident qu'on doit le traduire par *soumettre*. Le mot ⲡ-ⲧⲟ (*b*) se traduirait, avec le dictionnaire copte, par *le monde, l'univers*; mais d'après la manière dont il est employé dans ce cas, devant un nom propre de pays, déjà qualifié par un déterminatif particulier *contrée*, je crois qu'on doit le traduire par *la ville*. Tel est le sens que reçoit bien souvent le mot ⲧⲟ, Ⲟⲟ, dans les textes égyptiens; on en a un exemple dans le nom de la *ville de Rome*, ⲧⲟ ⲣⲱⲙⲁ, que j'ai déjà eu occasion de citer (planche I, n° 39 *a*). Mais les noms mêmes des villes égyptiennes, tels qu'on les trouve parmi les inscriptions qui en décorent les monumens, nous en offrent la preuve; il me suffira de citer le nom égyptien de la ville d'Esné, écrit ⲧⲟ ⲥⲛⲏ-ⲕⲁ (pl. II, n° 53), *la ville de Sné*. Vient ensuite (*c*) la préposition ⲛ, *de*, puis le nom propre des *Scheta* (*d*), tel qu'on l'a déjà lu ailleurs (cf. *suprà*). Reste à justifier le sens que j'ai donné à la phrase ⲉⲓⲥ ⲡⲉϥ-ϣⲟⲡϣ-ⲧⲏⲣ

(*e*, *f*, *g*, *h*), *par la force divine*. Le caractère ⲙ, que je regarde comme une préposition, est la forme la plus habituelle sous laquelle on rencontre, dans les textes égyptiens, la préposition copte ϩⲙ. Il ne faut pas s'étonner de voir l'*aspiration douce* ϩ omise dans l'orthographe ancienne; au reste, les textes hiéroglyphiques eux-mêmes offrent quelques exemples de la préposition dont il s'agit, écrite avec cet ϩ, *hori* (1), qu'ordinairement on suppléait dans la prononciation. Le copte offre, d'un autre côté, quelques exemples de la préposition ϩⲙ devenue ⲙ : tel est celui de l'adverbe ⲙⲡⲙⲧⲟ, *coram*, *devant*; c'est-à-dire IN *presentia*, au lieu de ϩⲙⲡⲙⲧⲟ. Quoi qu'il en soit de cette prétendue analogie avec le copte, il est impossible de douter de l'emploi du signe isolé ⲙ, dans les textes anciens égyptiens en qualité de préposition; la double inscription de Rosette le démontre irrévocablement. Le texte en écriture hiéroglyphique l'emploie, soit à la lig. 7, dans la phrase ⲙ ⲛⲉϩⲃⲁⲓ, *dans les panégyries*, soit à la lig. 9, ⲙ ⲡⲁⲃⲟⲧ ⲛⲓⲙ, *dans chaque mois*, etc., etc.

(1) Cela arrive surtout dans les textes du Rituel en écriture hiératique : je puis citer entre autres exemples une phrase de celui du musée du Louvre, fol. 25, dans laquelle on exprime les idées suivantes : « *pour bâtir sa demeure* DANS LE MONDE ϩⲙ ⲧⲟ. Le manuscrit hiéroglyphique de la *Description d'Égypte* en offre aussi différens exemples (cf. pl. 75, col. 111, 110, etc.).

Les exemples du texte démotique sont encore plus concluans, puisqu'ils déterminent presque toujours le sens de la préposition dont il s'agit par le caractère *un plan de maison* ( pl. II, n° 54 ). Telle est la forme sous laquelle on la rencontre, soit à la ligne 7, soit aux lignes 11, 13, 14, etc., pour exprimer le grec προς, εις, εν, etc. C'est là aussi le sens que notre υ reçoit plus ordinairement dans les inscriptions hiéroglyphiques; mais des nombreux exemples ne permettent pas de douter qu'il n'ait eu en même tems toutes les significations que reçoit en grec la préposition εις, qui primitivement n'a aussi que celle de *in*, *dans*. Dans ce cas, il me paraît indubitable qu'elle a le sens de *au moyen*, *par*. Suit le mot ϣⲡϣ, ϣⲟⲡϣ, que détermine l'image d'une *cuisse de bœuf*. Ce mot peut être comparé au copte ϣⲱⲃϣ, qui paraît n'avoir dans cette dernière langue que la signification de *brachium*, *bras*; mais je n'ai pas rencontré un seul cas, dans les textes égyptiens, où l'on ait rappelé cette dernière idée autrement que par le signe figuratif *un bras*, suivi des *notes* habituelles des caractères figuratifs. Je puis citer en preuve de cette circonstance la comparaison que j'ai eu occasion de faire d'une trentaine d'exemplaires du ch. 22, sect. v, de la 2ᵉ partie du Rituel funéraire, où les noms de chaque membre du corps humain sont rappelés, tantôt phonétiquement, tantôt figurativement.

Jamais l'idée de *bras* ne s'y trouve exprimée par d'autre signe que l'image même du membre ; tandis que la *cuisse* y est constamment indiquée par le mot ϣⲟⲡϣ. C'est ce même mot qui, dans le zodiaque circulaire de Dendera et dans les tableaux astronomiques des tombeaux des rois, exprime le nom de la *cuisse*, constellation du ciel boréal, voisine de la petite Ourse ; il est alors suivi d'un second déterminatif *une étoile*. Mais comment ce même mot aurait-il pu être employé pour signifier *force ?* Champollion avait été conduit à reconnaître ce dernier sens dans le mot ϣⲱⲡϣ, par les nombreux exemples que lui offraient les inscriptions historiques, dans lesquels il est impossible de lui en attribuer un autre. Ainsi, parmi les titres de rois le plus ordinairement employés sur les monumens, entre autres l'obélisque de Louqsor, le grand temple d'Ibsamboul, etc., on rencontre le suivant (pl. II, nº 55), ⲙⲓϣⲧ ϧⲓ ϣⲁⲡϣ, *combattant dans sa* FORCE. J'ai eu occasion d'observer que, dans ce dernier cas, quelquefois le mot est suivi d'un second déterminatif, *le bras tenant un casse-tête*, que reçoivent seulement les substantifs rappelant l'idée de *force* ou d'*action violente*. Une autre circonstance qui m'a engagé à admettre l'opinion de Champollion consiste en ce que les inscriptions historiques de Beït Oually et d'autres monumens m'ont offert le mot ϣⲡϣ, déterminé, au lieu

de l'image de *la cuisse de bœuf*, par celle d'une *Harpé*, qu'accompagne aussi *le bras tenant le casse-tête* (pl. II, nº 56). Une pareille variante du déterminatif n'a pu avoir lieu que par l'analogie qui existe entre l'idée de *force*, celle surtout de la *force dans les combats*, et l'idée de *couper* et *mettre en pièces*. Maintenant, quant à l'emploi particulier de *la cuisse de bœuf* pour rappeler l'idée de *force*, il n'est pas difficile d'en trouver les motifs dans ce que nous rapporte Horapollon (l. I, hiérogl. XLVI). « Le *bœuf* ou le *taureau*, dit cet auteur, exprimait, dans les écritures égyptiennes, l'*idée de puissance* ou *force*, ανδρεῖον. » On trouve en effet dans les formules initiales de tous les obélisques de l'époque de Rhamsès-le-Grand, qu'Hermapion a rendues, dans sa traduction littérale de l'obélisque de Constance, par les mots απολλον κρατερος, on trouve, dis-je, l'idée κρατερος exprimée par l'image d'un *bœuf* ou *taureau*, que suit aussi le déterminatif du bras tenant *le casse-tête*. Maintenant rien de plus simple ni de plus ordinaire dans les écritures égyptiennes, que de procéder dans l'emploi des signes symboliques par *synecdoche*, c'est-à-dire en peignant la partie pour le tout (1); on conçoit donc très-bien l'emploi de la *cuisse du taureau*, au lieu du *taureau* même pour exprimer l'idée de *force*. Mais toujours, comment le mot ϣⲱⲡⲉϣ, qui précède ce caractère symbolique, et qui ne servait qu'à rappeler

(1) Voy. *Précis du système hiérogl.*, pag. 338.

l'objet dont ce dernier est l'image, comment, dis-je, ce mot a-t-il pu être adopté lui-même, soit isolé, soit suivi de la *cuisse*, pour représenter en même tems la même idée que cette *cuisse*, employée isolément comme symbole, sert à exprimer? Ayant réfléchi sur cette circonstance, je crois être parvenu à en découvrir la véritable origine; elle dérive d'un fait qui ne se voit pas bien souvent renouvelé dans d'autres langues, mais dont la détermination devient de la plus haute importance pour le déchiffrement des textes hiéroglyphiques. On sait que le principe des langues, de même que celui des écritures véritablement idéographiques, telle que l'égyptienne, est un et identique; c'est l'*imitation*. Dans les langues, on la reconnaît dans cette espèce de mots qu'on a nommés *onomatopées*, comme si leur son était imitatif des choses qu'ils signifient. Mais les langues, comme les écritures idéographiques, épuisent bientôt la série des objets qu'il leur est possible d'exprimer, celles-là par une imitation directe des *sons*, et celles-ci par une imitation directe des *formes* : les unes et les autres ont alors recours à une *imitation indirecte*. On a cherché alors à s'exprimer par des *comparaisons* ou des *assimilations*. Ainsi les écritures idéographiques se sont efforcées d'indiquer les objets qu'on ne pouvait rappeler par leurs formes mêmes au moyen de l'image d'autres objets physiques dans lesquels on croyait trouver des qualités analogues à celles de ceux dont il

s'agissait d'exprimer l'idée. Ces caractères ont reçu les noms de *symboliques* ou *tropiques*. Les langues parlées ne puisent ordinairement ces *assimilations* ou *comparaisons* que dans l'ordre physique ; ainsi on a exprimé, comme dans le copte par exemple, l'idée d'*inclément* par celle de *cœur dur*, l'idée d'*insensé* par celle de *sans cœur*, etc.

Le dictionnaire de la *langue parlée* des Égyptiens renferme de nombreuses traces de ces deux procédés primitifs, l'*imitation* et la *comparaison*. Parmi les principes de l'*écriture égyptienne*, tels que Champollion les a déjà exposés dans ses ouvrages, ils jouent aussi le rôle le plus important ; il paraît même indubitable qu'ils sont les bases *nécessaires* de toute écriture véritablement idéographique, à en juger non seulement d'après les Chinois, mais aussi d'après les Mexicains, si l'on s'en tient aux notions que M. de Humboldt nous a transmises sur leurs écritures. Mais, quant aux expressions *symboliques*, les Égyptiens sont allés bien plus loin que tous les autres peuples. Voici un fait qui n'a pas encore été constaté : on sait bien que telle *image d'objet* a pu servir dans l'écriture sacrée comme signe *tropique* de telle idée ; mais personne n'a encore fait observer, que je sache, que l'expression phonétique du *nom propre* même de cet objet, tel qu'il était usité dans la langue parlée, représentait quelquefois *tropiquement* dans la langue écrite la même idée, dont l'image isolée de l'objet était autrefois le

symbole. Telle est, suivant moi, l'origine de la signification de *force*, que reçoit souvent dans les textes le mot ϣⲱⲡϣ, *cuisse de bœuf* (1). C'est par une foule d'exemples que j'ai été conduit à cette conclusion ; je me contenterai d'en citer un seul. On sait, par le texte d'Horapollon, que le *vautour* était en Égypte l'emblême de la *victoire* (2) ; le nom de cet oiseau, tel qu'on le trouve dans les inscriptions, s'écrit toujours ⲛⲣⲉⲟⲩ (pl. II, n° 57) ; c'est le copte ⲛⲟⲩⲣⲉ. Or, très-souvent (3) ce même nom a été employé, soit dans le Rituel funéraire, soit dans d'autres textes, pour exprimer l'idée *vaincre* ou *victoire* (pl. II, n° 58) ; seulement, dans ce dernier cas, il reçoit un second déterminatif, le *bras tenant le casse-tête*, qui accompagne ordinairement les substantifs ou les verbes exprimant des actions violentes. L'image entière du vautour est souvent remplacée, par *synecdoche*, au moyen de la tête seule de l'oiseau.

(1) Il ne faut pas s'étonner si, comme je l'ai dit plus haut, on a employé le même mot pour indiquer la *cuisse*, lors même qu'il s'agissait d'individus appartenant à la race humaine. Champollion a déjà noté dans sa Grammaire hiéroglyphique que toutes les fois qu'il s'agit dans les textes de rappeler l'idée des divers membres du corps humain, on fait usage du nom ou de l'image du membre *de bœuf* correspondant. Cette singulière assimilation tient sans doute à quelque mythe sacré dont on trouve des traces ou des analogies dans la cosmogonie de quelques nations asiatiques.

(2) Cf. lib. I, pag. 11 ; cf. aussi le *Panthéon égyptien* de Champollion.

(3) Cf. entre autres le papyrus hiérog. de la *Descript. d'Égypte*, pl. LXXIV, col. 129, 132, etc.

Un pareil fait n'offre rien d'extraordinaire dans sa nature; mais on sera certainement étonné de voir que, quoiqu'il existe, dans les textes anciens égyptiens, un certain nombre de *mots symboliques*, tels que ceux que je viens d'indiquer, la langue copte n'en conserve presque pas de trace. C'est ici le lieu d'indiquer mon opinion par rapport à un passage de Manéthon, qui n'a pas encore été expliqué dans le système des écritures égyptiennes, tel que Champollion l'a établi. J'ai déjà eu occasion de transcrire ce passage; c'est celui qui nous a donné l'étymologie du nom des *Hikschos* (1). Le mot ΥΚ, *roi*, appartenait, selon le prêtre de Sebennyte, à la *langue sacrée*, ἱερὰν γλῶσσαν; tandis que ΣΩΣ, *pasteur*, appartenait à la *langue vulgaire*, κοινὴν διάλεκτον. On se demande en quoi consistait cette *langue sacrée*, diverse de la *langue vulgaire*. Du moment où l'on admet que les textes hiéroglyphiques sont conçus dans la même langue que celle qu'on appelle aujourd'hui copte, et qu'on sait avoir été la langue *vulgairement* parlée en Égypte, dans quels textes, sur quels monumens faudrait-il la chercher? Toujours dans les textes en écriture sacrée. Pour moi j'appelle des mots appartenant à la *langue sacrée* ceux qui, comme ϣⲱⲡϣ, ⲕⲣⲉⲟⲩ, etc., ont pu être détournés de leur signification *au propre*, à une signification *au figuré* d'après le sens tropique qu'avait servi à exprimer primitivement

(1) Voy. *suprà*, pag. 16.

dans les textes l'image de l'objet, que ces mots indiquent dans la langue parlée. Il est naturel que la *langue vulgaire*, c'est-à-dire *parlée*, n'a pu admettre pour tel ou tel mot une seconde signification dont les motifs ne se rattachaient qu'à une circonstance dérivée de la nature du système graphique. Au reste, lorsqu'au lieu d'entendre prononcer le mot, il s'agissait d'avoir devant les yeux son expression écrite, il ne pouvait plus y avoir d'incertitude dans l'esprit de l'interprète, puisque, comme on l'a vu, un second déterminatif (*le bras tenant le casse-tête*) suffisait alors pour indiquer à lui seul ce changement dans le sens du mot. Qu'il me suffise d'avoir indiqué cette opinion qui demande à être mieux éclaircie. Je me résume par quelques exemples; je crois que les mots tels que ϩHK (pl. I, n° 18), *roi, modérateur* (cf. *suprà*), CΣ, *fils*, ρHπO, *jeune* (cf. *suprà*), etc., etc., n'appartiennent qu'à cette langue ou partie de la langue que Manéthon appelle *sacrée* : il sera toujours inutile de chercher ces mots dans les dictionnaires coptes. Apparemment que ϩHK était le nom du *pedum* (cf. *suprà*, et pl. I, n° 18), qui était le symbole de la royauté, et dont l'image exprime aussi l'initiale même du mot ϩHK; il n'est pas douteux que CΣ ou CE fût le nom propre de cette espèce d'*oie chenalopex* (1) qui était le symbole de l'idée *fils*; il pa-

(1) (Cf. Rosellini, *Monumenti civili*, etc., pl. XII, n° 7). Champollion.

raît en être de même quant au mot ⲐⲎⲢ ou ⲦⲎⲢ, *dieu* (voy. *infrà* ), exprimé symboliquement par l'image d'une *hache*. La hache reçoit encore aujourd'hui le nom de *ter* dans la langue des Nubiens, et il paraît que tel est aussi son nom dans le copte (2). La signification de *jeune*, *viridis*, que reçoit dans les textes hiéroglyphiques le mot ⲢⲚⲠ, qui n'existe point dans le copte, doit avoir été motivée par des circonstancess analogues.

Le mot ϣⲱⲙϣ, *force*, reçoit pour affixe l'abréviation graphique du pronom possessif de la seconde personne du singulier Ⲕ. Notre mot appartient au genre masculin; par conséquent, on doit prononcer ⲠⲈⲔ-ϣⲱⲙϣ, *ta force*. J'ai traduit adjectivement le signe symbolique qui vient après, à cause de sa position *à la suite d'un nom substantif;* il représente cette *hache*, que l'inscription de Rosette et tous les textes hiéroglyphiques emploient pour exprimer l'idée *dieu*, soit isolément, soit comme déterminatif des noms propres des di-

qui ne s'était pas aperçu de l'existence du nouveau fait que j'ai découvert dans les écritures égyptiennes, croyait que le mot ⲤⲈ ou ⲤⲒ, *fils*, était en rapport avec la racine copte ⲤⲒ ou ⲤⲈⲒ, *rassasier*, *plein de nourriture*.

(2) C'est dans le Dictionnaire copte que M. Peyron imprime actuellement, et qu'il a eu la bonté de me communiquer avant sa publication, que je trouve le mot ⲦⲀⲢ ou ⲦⲰⲢⲈ avec une signification très-analogue.

verses divinités égyptiennes (voy. *Précis du système hiérogl.*, chap. vi). Très-souvent les différens exemplaires des Rituels m'ont offert, à la place de cette *hache*, l'image d'un personnage dans un état parfait de repos, sans bras et sans attributs, autre signe symbolico-figuratif de l'idée *dieu*. Maintenant je dois justifier la lecture ⲐⲎⲢ ou ⲚⲎⲢ, que j'ai offert de ce caractère.

Les savans n'ignorent pas que c'est à vous, monsieur, qu'on doit la première indication du mot égyptien ⲚⲎⲢ, comme devant exprimer l'idée *dieu*. La transcription démotique du nom et titre divin, Αμονρασωνθηρ (1) de la stèle bilingue de Turin, reconnue aussi par Young sur le papyrus Casati, ne laisse pas de doute à cet égard. Le groupe enchorial (pl. II, n° 59) correspondant au *θηρ* de la lecture grecque est l'équivalent exact des caractères hiéroglyphiques (pl. II, n° 60) *les dieux*. Mais les monumens de toute espèce confirment bien plus évidemment encore la lecture et la signification du mot ⲐⲎⲢ ou ⲚⲎⲢ, *dieu*. On trouve à chaque pas, dans le texte des Rituels, le caractère la *hache* accompagné de deux signes phonétiques Ⲛ et Ⲣ (pl. II, n° 61). Il est impossible de lire autrement que ⲚⲎⲢ ou ⲚⲈⲢ le mot que forment ces deux consonnes : on ne s'étonnera pas de voir

(1) Cf. — *Illustrazione d'una stela greca del museo di Torino di Amedeo Peyron.* — Dans le vol. XXXIV des Mémoires de l'Académie de Turin.

ici que la *hache*, signe *déterminatif*, ait été placée devant, et non pas après le mot, comme on le pratiquait ordinairement pour cette espèce de signes; c'est un fait qu'on observe constamment dans les textes, et auquel les Égyptiens se conformaient par *respect*, lors seulement qu'il s'agissait de noms ou de titres divins. On le remarque surtout dans la disposition des signes exprimant le plus souvent des qualificatifs composés d'un nom divin, qui forment les *cartouches prénoms* des rois; rarement dans ces cartouches on tient compte des règles de la grammaire. Au reste, le déplacement du signe déterminatif du mot ⲧⲏⲣ devient bien plus évident encore lorsqu'il s'agit d'exprimer l'idée de *dieu femelle*, *déesse*; au lieu de la hache, on emploie plus ordinairement dans ce cas l'image de l'*ureus* (pl. II, n° 62), que l'inscription de Rosette emploie isolément pour exprimer l'idée *déesse*. Par surcroît de clarté, le mot ⲧⲏⲣ est affecté alors de l'article du genre féminin ⲧⲣ.ⲧ.

On ne se douterait guère qu'il existe entre le mot ⲧⲏⲣ ou ⲧⲉⲣ, *dieu*, et l'expression qu'emploient les livres coptes pour exprimer la même idée, ⲛⲟⲩⲧⲉ, une étroite analogie; c'est pourtant ce que la comparaison des textes hiéroglyphiques me paraît démontrer d'une manière assez évidente. Je n'ignore pas que M. Rosellini (1) a déjà pré-

(1) *Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. stor.*, vol. 2, pag. 138).

tendu reconnaître dans le groupe n° 61 (planche II) ou dans ses abréviations l'expression phonétique entière du mot copte ⲛⲟⲩⲧⲉ ; mais l'assertion du savant professeur qui prétend que la *hache* ait eu une valeur *phonétique* (ⲛ) dans l'écriture sacrée est tout-à-fait chimérique (1). Ce qui dans notre cas le prouverait, en défaut de toute autre circonstance, c'est que les monumens ne manquent pas d'offrir des exemples du mot ⲛⲟⲩⲧⲉ ou ⲛⲟⲩⲧⲉⲣ, ayant pour initiale l'expression de la consonne ⲛ en même tems que la *hache* symbolique. J'ai eu occasion de rencontrer dans différens textes, entre autres dans les inscriptions du tombeau de Rhamsès V, le groupe n° 63 (pl. II), qui ne peut se lire que ⲛⲧⲣ ou, en suppléant les voyelles médiales, ⲛⲟⲩⲧⲉⲣ. L'analogie de ce mot égyptien avec le

(1) Celle que je viens de citer n'est peut-être que la moins remarquable des assertions erronées et fautives que malheureusement on rencontre avec fréquence dans l'ouvrage précité en tout ce qui concerne l'interprétation des inscriptions : je n'excepte pas même un grand nombre de cas où cette interprétation est entièrement empruntée à Champollion, que le professeur de Pise n'a pas toujours bien compris. Je me propose, aussitôt que d'autres travaux qui m'occupent seront achevés, d'offrir aux savans la preuve de mon assertion. En attendant je ne puis pas m'empêcher d'adresser ici ma protestation à ceux qui, ayant à juger les doctrines de Champollion, pourraient être induits en erreur en leur prêtant un vague qui ne leur appartient pas ; au surplus l'application que M. Rosellini croit en avoir fait n'en est pas une. Je ne le déclare que parce que je le crois de mon devoir envers la science non moins qu'envers la mémoire de mon illustre maître : sa découverte du *Système phonétique* n'est pas une rêverie : elle peut soutenir les épreuves de la critique la plus rigoureuse.

copte ⲚⲞⲨⲦⲈ paraîtra bien plus exacte, si je fais observer que la comparaison des Rituels, par exemple, de l'exemplaire du musée de Turin avec le Rituel gravé dans *la Description d'Égypte*, m'a offert une très-grande série de mots qui, dans l'un des deux exemplaires, sont orthographiés avec une ⲣ à la fin, et dans l'autre en sont privés. Je m'abstiens de citer des exemples, puisqu'on voit le même fait reproduit dans le copte, qui emploie indifféremment ⲧⲱⲙ et ⲧⲱⲙⲉⲣ; ⲱⲣϫ et ⲱⲣϫⲉⲣ, etc., etc.

L'analyse du nom et titre divin· *Amonrasonter*, sur laquelle vous avez fait reposer d'abord votre opinion, par rapport à la signification du mot *ter*, me rappelle, Monsieur, toutes les questions dont elle vous a fourni le sujet dans votre important mémoire. Qu'il me soit permis de m'éloigner, pour quelques instans, du sujet principal de cet écrit pour essayer de porter, à mon tour, quelque reflet de lumière sur ces mêmes questions.

L'orthographe démotique du titre d'*Amonrasonter* (planche II, n° 64) consiste en *quatre* groupes : on a déjà eu occasion d'examiner le dernier (*ib.*, n° 59), qui est l'expression symbolico-figurative de l'idée *dieux* (cf. transcript. hiérogl., pl. II, n° 60). L'inscription démotique de Rosette nous apprend la valeur des deux premiers signes qui correspondent au groupe hiéroglyphique n° 65 (pl. II) et signifient à la lettre *le dieu A*, c'est-à-dire *Ammon*,

que le texte grec traduit par Ζευς. Évidemment, nous avons là une abréviation enchoriale du nom ⲁⲙⲛ, tel qu'il s'écrit dans les autres textes égyptiens. Ainsi la même inscription de Rosette désigne par l'expression de *le* Dieu, ⲡ, le Vulcain ou ⲡⲧⲁϩ, *Phtha* des Égyptiens. Je ferai remarquer en passant qu'il est nécessaire de ne pas confondre le *dieu A* des textes démotiques avec l'expression de *dieu A* qu'on rencontre dans les textes hiéroglyphiques et hiératiques, puisque cette dernière n'est que le nom mystique du dieu *Thot*.

Le second groupe de notre titre divin (pl. II, n° 64) exprime symboliquement le nom du dieu ⲣⲏ (*ib.*, n° 66), *le soleil*. Jusqu'ici les résultats de votre analyse et de la mienne sont tout-à-fait identiques. Vous avez très-bien remarqué, Monsieur, que le signe qui suit, semblable à la forme de la lettre *t* de notre alphabet, a la valeur phonétique de *s*; mais, d'après la comparaison des textes, il m'a paru qu'on devrait envisager autrement que vous l'avez fait la nature de l'emploi de cette *s*.

La lecture du titre démotique en question, telle que vous l'avez établie, ne donne que *Amonrasoter*, tandis que le grec le transcrit par *Amonrasonter*. Il vous a paru que le ν, que porte cette transcription, était la particule copte du génitif ⲛ, *de*, et *so* est devenu pour vous une racine analogue à celle du mot ϣⲏⲣⲉ, *fils*. Quant à moi, je crois que vous aviez pourtant touché du doigt la véritable signifi-

cation du signe en question lorsque vous l'avez transcrit par ⲤⲰⲚⲦ, *créateur*, dans votre *Saggio di studi*, pag. 13; mais il est vrai de dire que, sans la comparaison des textes *hiératiques* et *hiéroglyphiques*, il vous était impossible de justifier votre interprétation (1). Le signe démotique en forme de

(1) Cette assertion paraîtra, sans doute, peu fondée aux savans qui s'obstinent à voir dans le fameux passage de Clément d'Alexandrie un appui à leur opinion, qui serait de commencer l'étude des écritures égyptiennes par celle de l'écriture *démotique*. Mais, si je ne me trompe pas, le père de l'Église ne parle que de la marche que suivaient les Égyptiens eux-mêmes dans leurs études graphiques, qui naturellement devait être celle d'aller du simple au composé. Quant à nous, aujourd'hui, je suis pleinement convaincu que nous ne pouvons atteindre aucun résultat satisfaisant sans suivre la *dérivation* des écritures, l'*hiéroglyphique* d'abord, puis l'*hiératique*, enfin la *démotique*. Qu'il nous suffise de l'exemple d'Akerblad et de Young, qui, nonobstant le secours de la critique la plus éclairée, ont, je ne crains pas de le dire, échoué lorsque, sans la connaissance et la comparaison préalable de la méthode hiéroglyphique et hiératique, ils ont voulu aborder le *texte démotique* de Rosette. Feu Champollion lui-même, qui n'était pas assez avancé dans la connaissance de ces méthodes à l'époque où il rédigea son *Analyse* du texte en question, ne put nullement parvenir ni à fixer la différente nature des élémens de l'écriture, dans laquelle il est conçu, ni par conséquent à le *lire*. Ce n'est que depuis quelques mois et après avoir achevé l'*Analyse grammaticale raisonnée* de ce même texte, à laquelle de mon côté je travaille depuis trois ans, que j'ai pu m'assurer moi-même de ce que j'avance. Dans cette occasion, ayant eu pour quelques instans le travail de Champollion sous les yeux, cela m'a suffi pour voir que, comme j'en étais sûr d'avance, il n'avait employé pour son analyse d'autres moyens que ceux dont avait fait usage le D^r Young, c'est-à-dire la *comparaison matérielle* des différentes parties de la même inscription et la traduction grecque : il est juste d'ajouter cependant que Champollion avait aussi essayé de distinguer matériellement les formes grammaticales, ce que le savant anglais n'avait pas fait. Mais toujours ce n'est pas le travail qui nous manque pour expliquer l'inscription de Rosette; le plus utile, je le répète, consisterait à en trouver la *lecture*, et il est

*t* (planche II, n° 64) est évidemment dérivé du hiératique n° 67 (planche II), initiale du mot hiératique (*ib.*, n° 68) et hiéroglyphique (*ib.*) ϹⲚⲦ; ce mot se rapporte à la racine copte ϹⲰⲚⲦ, *creare, fundare, invigilare*. J'ai déjà eu occasion d'observer que bien souvent, soit dans les textes hiéroglyphiques, soit dans les textes hiératiques, il n'a été exprimé que par son initiale Ϲ (*ib.*, 69); tel est le cas dans lequel l'inscription hiéroglyphique de Rosette l'emploie à la ligne 7, tandis qu'à la ligne suivante, on le trouve sous sa forme complète ϹⲚⲦ.

Je cite ces deux exemples de l'inscription de Rosette, quoiqu'au premier abord ils paraissent contredire la signification que j'ai prêtée à notre mot ϹⲚⲦ, en le comparant au copte ϹⲰⲚⲦ, *creare*, etc. : on ne manquera pas d'observer que, soit l'abréviation de la ligne 6, soit le mot ϹⲚⲦ de la ligne suivante (7) de la susdite inscription, servent à exprimer un titre, que le grec traduit par σωτηρ, *sauveur*. Or, il est vrai que tel n'est pas le sens que les dictionnaires coptes accordent au mot ϹⲰⲚⲦ,

impossible d'y parvenir sans l'étude simultanée des trois méthodes graphiques égyptiennes. Au reste, quant au travail de Champollion, non seulement il en existe la première rédaction, comme M. le baron de Sacy l'a annoncé (voir *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune*), mais des amis de l'illustre défunt possèdent aussi une copie tirée de l'original complet, tel qu'il se trouve décrit à la page 26 de la *Notice* précitée. Je fais remarquer cette dernière circonstance, quoique M. Champollion Figeac, se faisant fort de la bonne foi de plusieurs hommes respectables, ait cru utile de faire croire que cet original est absolument perdu.

quoique, comme on l'a vu, ils les traduisent aussi généralement par *invigilare*, idée qui se rapproche déjà de celle de *sauver*; mais je dois faire remarquer que les anciens Égyptiens n'ont fait souvent aucune distinction entre les deux idées *créer* et *sauver*. Je soupçonne que cette circonstance ait son origine dans une idée fondamentale de leur théologie, suivant laquelle chaque membre de la grande Triade, qui avait créé et en même tems organisé le monde en le tirant du chaos, recevait indistinctement le titre de *créateur* ou de *sauveur*, sans avoir aucun égard à son rôle particulier qui était pourtant bien distinct. Quoi qu'il en soit, que le mot ⲤⲞⲚⲦ ait signifié dans l'ancienne Égypte *sauver* en même tems que *créer*, c'est là un fait qui sera mis hors de doute si l'on compare l'expression hiéroglyphique du titre de *σωτηρ* qu'emploie l'inscription de Rosette, avec ce même titre tel que l'histoire nous le conserve, comme distinctif du Ptolémée, fils de Lagus. M. Rosellini (1) cite l'expression égyptienne d'un titre donné à ce prince, titre que le savant professeur de Pise a *soupçonné* correspondre à celui de *soter*, qui lui est donné par l'histoire. Il lui aurait été facile de s'en convaincre en jetant seulement les yeux sur un exemplaire quelconque du Rituel funéraire où l'image de l'instrument qu'il n'a pas su qualifier, et qui représente un *maillet* tel que les dessins

(1) *Mon. dell' Egitto*, etc., vol. 2 (M. S.), p. 306.

qu'il vient de publier lui-même (1) nous apprennent à le connaître (pl. II, 70), se rencontre à chaque pas, soit comme déterminatif du mot ⲙⲛϫ (*ib.*, n° 71), en copte ⲙⲟⲩⲛϫ, ⲙⲟⲛⲕ, *fabricare*, *formare*, *efformare*, soit isolé à la place du même mot. Maintenant si le mot ⲙⲟⲩⲛϫ, *fabricare*, *formare* (par analogie *creare*), qui, pour le dire en passant, ne m'a jamais été offert par les textes égyptiens employé avec d'autres significations que celles que lui prête le copte, si ce mot, disons-nous, a pourtant été employé pour exprimer le titre historique de *Soter*, donné au fils de Lagus, il a bien pu en être de même quant au mot ⲥⲟⲛⲧ, qui primitivement ne signifiait aussi que *creare*, *formare*. Pour se convaincre encore mieux de la signification du mot ⲥⲛⲧ de l'inscription de Rosette, que l'on observe la nature des signes hiéroglyphiques qu'on a employés pour son expression. Le signe initial que j'ai dit avoir été souvent écrit comme abréviation du mot entier (pl. II, n° 69), représente un *marteau*, instrument qui, comme le *maillet*, rappelle à lui seul l'idée de *fabricare*, *formare*, *efformare*; c'est même là un motif par lequel ces deux instrumens ont pu être employés isolément, soit comme *symbole* de l'idée *creare*, soit comme abréviation du mot dont ils sont l'initiale.

De tous ces rapprochemens, il me paraît enfin résulter avec certitude que notre nom sacré démo-

(1) Cf. planches XLV à LIX des M. C.

tique, que les Grecs ont lu *Amonrasonter*, signifie *Ammon, créateur des dieux*. Une petite statue Naophore du musée de Turin m'a offert l'autre titre de la même divinité, *Amonsonto* (*Amon, créateur du monde*), que vous avez découvert dans la formation du nom propre égyptien que les Grecs ont transcrit par πετεμεστους. Un petit texte sculpté sur la partie antérieure du Naos, et au-dessous d'une image du *bélier*, symbole du Jupiter égyptien, commence par les mots ϯⲉⲁⲟⲩ ⲛ̀ ⲁⲙⲛ-ⲥⲟⲛⲧ-ⲧⲟ (pl. II, nº 71), c'est-à-dire *adorations à* Amon, créateur du monde, etc. Les inscriptions de l'obélisque de Philé donnent des titres semblables au dieu Ammon; il y est appelé *le grand* créateur (ϣⲟⲛⲧ) *du ciel, du monde* (l'Égypte), *de la demeure des étoiles, de l'eau, et des pays étrangers*.

Ces titres, prodigués au grand Ammon, sont assez fréquens sur les monumens; mais personne ne les avait indiqués à l'époque de la publication de votre mémoire; c'est ce qui vous a engagé à tâcher de reconnaître l'expression hiéroglyphique de *Sonter* dans le titre plus habituel d'Amon, *seigneur des dieux*, ⲁⲙⲛ-ⲛⲏⲃ-ⲧⲏⲣ (planche II, nº 72) : la signification que Champollion a attribuée au signe une *corbeille* (*ib.*, nº 73) ne vous a pas paru assez constatée. Quant à moi, je persiste pourtant dans l'opinion de mon illustre maître, et les motifs sur lesquels je me fonde me paraissent assez concluans; je me contenterai d'en rapporter ici deux

principaux, sans répéter tous ceux que Champollion a déjà indiqués, soit d'après l'analyse du nom de la déesse ⲚⲈⲂⲐⲒ, *Nephtis*, soit d'après l'orthographe hiéroglyphique du nom du roi *Nectanebo*, etc. La prononciation du caractère *une corbeille* (ⲚⲎⲂ) est devenue certaine pour moi depuis que j'ai remarqué, parmi les variantes des Rituels funéraires, ce caractère remplacé par le groupe n° 74 (*ib.*). Si je fais observer que *la corbeille* exprime la consonne Ⲛ dans le nom égyptien de la nation grecque (ⲞⲨⲒⲚⲚ), qu'on lit à la dernière ligne de l'inscription hiéroglyphique de Rosette, la valeur des autres signes étant connue, on ne pourra pas douter que nous avons là l'expression phonétique du mot ⲚⲎⲂ, qui en copte signifie *seigneur, maître*. Il y a plus : parmi les inscriptions qui décorent le tombeau public de Thèbes, Champollion a trouvé le nom de ce tombeau, qui s'écrit hiéroglyphiquement de la manière suivante (1) (pl. II, n° 75). Sa lecture m'a été fournie par un manuscrit bilingue, le contrat Casati du Cabinet des antiques, dont le docteur Young a publié la traduction grecque existante en Angleterre; c'est le mot θυναβουνουν, que le démotique écrit en toutes lettres par ⲐⲒ Ⲛ ⲚⲎⲂ. ⲞⲨⲚⲚ (pl. II, n° 76). Il me paraît impossible après cela de mettre en doute la lecture ⲚⲎⲂ et par consé-

(1) Je cite ce nom hiéroglyphique de la nécropole de Thèbes, quoique M. Rosellini (*Monum. dell' Egitto*, mon. civ., vol. 1, pag. 83) dit qu'il ne s'y trouve pas.

quent la signification du signe hiéroglyphique la *corbeille*.

Qu'il me soit permis, en terminant cette digression, d'ajouter encore un rapprochement. Champollion, dans sa grammaire hiéroglyphique, désigne la *corbeille*, que nous avons vu avoir la valeur de ⲛⲏⲃ, *seigneur*, comme exprimant le baschmourique ⲛⲓⲃⲓ, *tout, toute, tous* (Theb., ⲛⲓⲙ, et memph., ⲛⲓⲃⲉⲛ), lorsque cette *corbeille* est employée comme adjectif *à la suite d'un nom*. Maintenant comparons le mot copte ϯⲏⲣ, qui signifie *dieu*, au mot copte ϯⲏⲣ, qui signifie *tout* : il me paraît résulter évidemment de ce rapprochement que, dans l'ancienne langue égyptienne, les idées *dieu*, *maître* et *tout*, étaient synonymes.

Mais hâtons-nous de revenir désormais au sujet de notre écrit. Le récit que renferme le papyrus Sallier, tel qu'on a pu le suivre jusqu'ici, offre bien d'autres renseignemens curieux concernant les circonstances de la bataille qui en fait le sujet. Je crois que je ne pourrai mieux terminer la série de ceux que je m'étais proposé de signaler, que par un passage qui me semble indiquer l'endroit où cette bataille a été livrée. A la pag. 7 (lig. 8-9), il est parlé de la soumission *des hommes tous bons de la capitale des Scheta et* DE LEURS CHEFS ILLUSTRES AUX CHAMPS DE LA

a b c d

VILLE D'OTSCH ⲡⲁⲁⲥⲉⲛ ϣⲏⲣⲓ ⲟⲉⲓϯ (ⲛ̇) ⲛⲉ ⲟϩⲓ

e f g

ꞥ ⲡⲧⲟ ⲟⲩϣ (pl. II, n° 77). Cette indication du territoire, c'est-à-dire des environs de la ville d'Otsch, où les chefs des Scheta se sont distingués, ne peut être, à mon avis, que le champ où la bataille s'est livrée. Mais je dois justifier la signification que j'attribue au passage dont je tire ma déduction.

J'ai déjà eu occasion d'exposer les motifs sur lesquels se fondent la lecture et le sens du mot ϣⲏⲣ, *grand*, *chef*, par lequel j'ai transcrit le substantif figuratif (*b*) un *homme la canne à la main* (cf. *suprà*). Ici ce substantif est suivi du déterminatif tropique, *le bras tenant le casse-tête*, pour indiquer qu'il s'agit des *chefs* MILITAIRES des *hommes de la ville* qui vient de faire sa soumission. La *caille*, ⲟⲩ, exprime la désinence copte habituelle du pluriel. Le pronom possessif (*a*) ⲡⲁⲁ-ⲥⲉⲛ, qui précède ce substantif, offre, dans sa première partie (ⲡⲁⲁ), cette anomalie (comparativement à la grammaire copte) de l'article *démonstratif* masculin *singulier* employé devant un substantif au *pluriel*. J'ai déjà eu occasion d'expliquer ce fait, qui avait échappé à la sagacité de feu Champollion (v. *suprà*); mais il est nécessaire de jeter ici quelque lumière sur l'emploi du pronom affixe de la troisième personne du pluriel ⲥⲉⲛ, que j'ai expliqué comme étant synonyme du copte ⲟⲩ. Champollion a déjà indiqué cette forme comme étant la seule, parmi les pronoms, qui ne présente pas une transcription exacte

de la forme copte correspondante : jusqu'à l'époque de son voyage en Égypte, il crut que c'était là « l'*affixe* de la troisième personne du futur pluriel genre commun; copte ⲤⲈⲚⲈ, ⲤⲈⲚⲈ (1). » Il me paraît impossible de ne pas reconnaître la véritable valeur du pronom égyptien ⲤⲈⲚ, puisque l'inscription hiéroglyphique de Rosette l'offre un assez grand nombre de fois, et toujours à la place du pronom ⲞⲨ, dont fait usage le texte démotique dans les phrases correspondantes. Quoi qu'il en soit, Champollion est revenu de sa méprise, mais il ne m'a paru indiquer, dans sa grammaire hiéroglyphique, aucun rapprochement qui puisse démontrer la rectification qu'il a apportée à sa première opinion; il fait seulement observer que la finale hiéroglyphique ⲤⲈⲚ se montre dans toutes les formes et combinaisons grammaticales dans lesquelles la langue copte emploie le pronom simple Ⲩ et ⲞⲨ. Quant à moi, je crois pourtant avoir découvert quelques circonstances qui, à part l'autorité, d'ailleurs incontestable, de la pierre de Rosette, me paraissent éclaircir cette question du pronom ⲤⲈⲚ, employé à la place de ⲞⲨ, de manière à lever tous les doutes : je dirai plus, je n'hésite point à regarder sa forme hiéroglyphique comme existante dans le copte même. En effet, si l'on compare la série des pronoms simples coptes Ⲓ, *moi*,

(1) Voy. *Précis du système hiéroglyph.*, tableau général n° 30.

ⲉ, *toi* (fém.), ϥ, *lui*, ⲛ, *nous*, ⲧⲉⲛ, *vous*, ⲟⲩ, *ils*, lorsqu'ils deviennent *préfixes*, pour marquer les différentes personnes du *présent indéfini* des verbes, ils prennent alors la forme suivante ϯ, *moi*, ⲧⲉ, *toi* (féminin), etc., jusqu'à ⲥⲉ, *ils* ou *elles*. Or, nul doute pour moi que cette forme ⲥⲉ est un reste du pronom égyptien ⲥⲉⲛ, *ils*, que les textes en écriture sacrée emploient plus fréquemment. Je me le persuade d'autant plus que, parmi les formes hiéroglyphiques des pronoms simples affixes, j'en rencontre une seconde qui ne se conserve pas non plus dans le copte, excepté le cas précité où les pronoms deviennent préfixes pour former le présent indéfini; c'est celui de la seconde personne du singulier *genre féminin*, qui, étant ordinairement ⲉ (voy. *suprà*), se change, dans ce dernier cas, en ⲧⲉ. Or, dans les textes en écriture sacrée, le pronom affixe féminin de la seconde personne est toujours exprimé par un des homophones habituels de la consonne ⲧ. Mais un autre fait qui me démontre que les formes ⲥⲉⲛ et ⲟⲩ ont existé simultanément dans l'ancienne langue égyptienne, consiste en ce que différens exemplaires du grand Rituel funéraire, surtout ceux en *écriture hiératique*, m'ont offert quelques exemples du pronom ⲟⲩ, employé à la place de ⲥⲉⲛ dans des endroits où la partie correspondante des exemplaires en *écriture hiéroglyphique* emploie cette dernière forme. Je puis en citer entre autres

un exemple que j'ai remarqué dans l'exemplaire hiératique du Rituel qui existe au Louvre. J'ai rencontré (fol. 27) le pronom possessif ⲡⲟⲟⲩ (pl. II, n° 78), *leur*, employé à la place de ⲡⲁⲥⲉⲛ (*ib.*, 79), que portent tous les exemplaires hiéroglyphiques de la même partie du Rituel. Cet exemple me paraît décisif (1). Le groupe noté *c* dans notre phrase n° 77 (pl. II) nous offre le sujet d'une question grammaticale d'une autre espèce, mais d'un intérêt bien plus grand encore. J'ai transcrit ce groupe par ϣⲣⲧ, ⲟⲉⲓⲣⲧ ou ϣϣⲣⲧ, mot qui n'existe pas dans le copte, et que je traduis pourtant par *illustre*, le *clarus* des Latins. Je me vois obligé, pour justifier cette traduction, de reprendre mon exposé d'un peu plus loin. Examinons d'abord quelle est la valeur individuelle des signes qui le composent. Le premier représente l'image d'un jeune *oignon*, telles que les grandes inscriptions peintes l'ont fait reconnaître; les variantes des Rituels m'ont offert ce signe plusieurs fois à la place de la *feuille de roseau* O; d'ailleurs, dans plusieurs cas, je l'ai vu exprimer l'initiale du mot ⲉⲃϣⲟ, *ivoire*. Le *reptile* exprime, soit le ⲧ, soit le ϫ de l'alphabet copte; on en a déjà vu les preuves (v. *suprà*). Le disque du soleil est un déterminatif du mot, et je ferai noter ici qu'il ne se

(1) L'exemplaire *hiéroglyphique*, conservé au musée de Turin, m'a aussi offert des exemples de ce fait important, en le comparant à l'exemplaire gravé dans la *Description d'Égypte*; entres autres j'en ai rencontré un au chap. x, sect. VII de la 2e partie.

trouve qu'à la suite des expressions qui rappellent l'idée de *lumière* ou de *clarté*. Mais voici comment notre mot ⲟⲧ ou, en suppléant les voyelles médiales, ⲟⲍⲧ, ⲟⲉⲍⲧ, m'a paru devoir signifier *blanc*, *clarus*, *illustre*. Les différens exemplaires du texte du Rituel funéraire, qui emploient à chaque pas notre groupe *c* orthographié de la même manière, offrent souvent, au lieu des trois signes l'*oignon*, le *reptile* et le *disque solaire*, l'*oignon* seul, qu'accompagne le *disque* : la grammaire de Champollion nous apprend que l'image de l'*oignon* était employée symboliquement pour exprimer l'adjectif *blanc*. Comme aucune preuve n'accompagne l'assertion du savant hiérogrammate, j'ai dû la chercher dans la comparaison des textes; mais tout en avouant que la signification susdite de *blanc*, ou par une espèce d'antonomase *clarus*, *insignis*, etc., m'a paru toujours convenir toutes les fois que j'ai rencontré le caractère en question, je n'ai pas encore été assez heureux pour rencontrer une variante quelconque qui la mît hors de doute. Le seul fait que j'ai pu recueillir jusqu'ici, et dont je crois pouvoir tirer une preuve assez évidente en faveur de la signification attribuée au caractère l'*oignon*, est le suivant. J'ai remarqué sur les monumens provenant du sol de Memphis qu'il est fait presque toujours mention, dans les inscriptions qui les accompagnent, d'une *région* ou partie de la ville dont le nom est exprimé par l'image d'*un mur* (pl. II,

n° 80) (1), accompagnée de celle de l'*oignon*. Plusieurs individus, dont on a trouvé le sarcophage dans la nécropole de Mcɯphis (2), portent le titre de ⲙⲟⲩⲣ, *attaché* à cette région, et le dieu Phtha, dieu éponyme de la ville, reçoit ordinairement le titre de ϩⲣⲁⲓϩⲏⲧ, *président* de la *région* précitée. Je n'ai jamais douté que ce fût là le nom d'une partie quelconque de l'ancienne ville de Memphis (3), celle où devait exister le grand temple de Phtha. Maintenant d'après la valeur que Champollion donne à l'*oignon*, cette région se devait donc appeler la *région du mur blanc*. Ayant réfléchi sur les différentes notions que les auteurs anciens nous ont transmis sur la vieille capitale de la Basse-Égypte; je crois avoir trouvé un passage qui, en confirmant mon opinion, peut en même tems nous offrir une preuve convaincante de la valeur attribuée à l'*oignon*. Thucydide nous raconte (liv. 1, ch. 104) qu'Inarus, fils de Psammeticus, étant allé faire la guerre en Égypte contre les Persans, qui occupaient cette contrée, appela à son secours les Athéniens;

(1) Cette image sert ordinairement de déterminatif au mot ⲥⲁⲃⲧⲉ ⲥⲉⲃⲧⲓ (pl. II, n° 81) (en copte *id.*), *murus*, *nuraille*, *propugnaculum*.

(2) Tel est celui d'un certain *Onchâpis*, conservé au Louvre.

(3) Les inscriptions d'un grand sarcophage en pierre calcaire du musée de Leyde nous l'apprennent d'une manière formelle; ce sarcophage appartenait à un *prêtre du temple d'Arsinoë Philadelphe qui est à Memphis, dans la région* (le quartier) *du mur blanc*.

ceux-ci se portèrent sur le Nil, et ayant enlevé aux Persans *deux* quartiers de la ville de Memphis, les contraignirent à se retirer dans le troisième, qui s'appelait le *mur blanc*, τριτον μέρος ὃ καλειται Λευκὸν τεῖχος. Je ne doute pas que ce nom de *Leuconticos* ne soit la traduction grecque du nom égyptien *mur*.......... que j'ai cité sous le n° 80 (pl. II); le fait même des Persans qui s'y étaient réfugiés comme dans la partie la plus forte de la ville, prouve que c'était là l'*Arx* de la ville de Memphis. Cela expliquerait pourquoi ce quartier était la résidence principale de *Phtha*, dieu éponyme; cela explique aussi une seconde circonstance assez remarquable, c'est que j'ai observé que presque tous les individus d'un haut rang qui appartenaient à la *caste militaire* reçoivent, parmi la foule de titres honorifiques dont il paraît que l'aristocratie égyptienne a de tout tems aimé à se décorer, celui d'*officier du Leuconticos* (1). Quoi qu'il en soit de la destination de ce quartier de la ville de Memphis, il suffira, pour notre question, d'admettre que le nom de *Leuconticos*, que lui donne Thucydide, est la traduction de l'expression égyptienne précitée (pl. II, n° 80), pour qu'il reste démontré que la valeur du caractère l'*oignon* est véritablement celle de *blanc*, *clarus*, etc. Maintenant, si telle est la signification de ce carac-

(1) Un exemple nous est offert par les inscriptions du sarcophage Drovetti, conservé au Louvre, et qui appartient à un militaire qui a vécu sous Psammeticus.

tère isolé, celle du groupe noté c dans notre phrase, qui, comme on l'a déjà dit, le remplace souvent dans les différens exemplaires du Rituel, ne peut qu'être identique.

Mais il est possible d'en recueillir une autre preuve d'après l'étude des textes; l'inscription de Rosette elle-même nous la fournira. A la lig. 10 du texte hiéroglyphique de cette inscription, où il est parlé du roi Ptolémée, qui a ILLUSTRÉ *la Haute et la Basse-Égypte*, la phrase du texte grec *ποιειν επιφανη* est rendue par le groupe n° 82 (pl. II,), que le texte démotique (lig. 27) transcrit exactement (*ib.*, n° 83). Si l'on applique aux signes qui composent ce groupe leur valeur phonétique, telle que je l'ai déjà indiquée pour les deux derniers (l'*oignon* et le *reptile*), et telle que la *Lettre à M. Dacier* l'a établie pour le premier, le *signe courbé* c, la valeur que lui attribue le texte de Rosette devient tout de suite évidente, puisqu'on obtient une transcription exacte du mot copte ⲤⲞⲨϮ, ⲤⲞⲈⲨϮ ou ⲤⲰⲨϮ, qui, en effet, a souvent, dans cette dernière langue, une signification très-analogue *fama*, *celebritas*, etc. Maintenant la détermination de la véritable origine du mot en question peut nous conduire à un résultat par lequel il reste démontré qu'il a dû exister, dans l'ancienne langue égyptienne, le mot ⲞⲈⲨϮ avec la signification de *blanc*, *clarus*, etc. Cette analyse nous révèle en même tems un nouveau fait grammatical dont il faudra désormais tenir

compte dans la recherche des formes radicales de la langue copte.

Comme on le voit d'après l'exemple précité de l'inscription dė Rosette, le mot ⲤⲞⲈⲒϮ avait, dans l'ancienne langue égyptienne, un sens *transitif*, celui d'*illustrer*, *rendre illustre*, etc. Champollion a consigné dans sa grammaire hiéroglyphique un fait dont il désespéra de trouver une preuve quelconque dans le copte : il avait observé que les textes hiéroglyphiques offrent de nombreux exemples d'une forme de verbes *relative* ou *transitive*, qui consiste dans la simple addition du signe n° 84 (pl. II) ⲥ, placé en initiale des verbes attributifs exprimés, soit phonétiquement, soit symboliquement. Ainsi, par exemple, dans les textes en écriture sacrée, un verbe qui s'écrit ϩⲁⲁⲕ, *être joyeux*, prend la signification de *réjouir*, *rendre joyeux*, par l'addition de la ⲥ précitée, ⲥϩⲁⲁⲕ ; ⲱⲛϧ, *vivre*, devient ⲥⲁⲱⲛϧ, *vivifier*, etc. Tel est, pour moi, le cas du groupe n^os 82 et 83 (pl. II) de l'inscription de Rosette. Ce n'est que par ce moyen que le groupe noté *c* du n° 77 (*ib.*), que nous avons déjà indiqué comme pouvant exprimer l'idée *blanc*, *clarus*, a acquis, par l'addition du signe ⲥ (n° 84), une signification transitive, celle de *rendre blanc*, *clarum facere*, *rendre illustre*, *illustrer*, et le traducteur grec de Rosette l'a, en effet, rendue à la lettre par ποιειν επιφανη. La forme démotique (n° 83) le

prouve encore davantage, puisque j'ai observé que son initiale, forme enchoriale du signe n° 84, sert constamment, dans les textes populaires, à la formation du verbe transitif, telle que Champollion l'a indiquée pour les textes en écriture sacrée. Ainsi le mot ⲙⲛ, *manere* (copte *id.*) (pl. II, n° 84), qu'on rencontre, soit à la lig. 9, soit à la lig. 27, etc., et que le grec traduit par *μενειν*, prend la forme transitive ⲥⲙⲛ (*ib.*, n° 86), lorsqu'il doit exprimer l'idée de *constituer*, *καταστησασθαι*, *καταστησαμενου*, etc., du texte grec, aux lig. 1, 19, 7, etc.; de même le mot ⲕⲁ ou ⲕⲱ (copte *id.*), *placer*, devient ⲥⲕⲁ, *faire placer*, soit à la lig. 6 du texte hiéroglyphique, soit à la ligne 26 du texte démotique, et toujours par le moyen du même signe préformatif ⲥ.

Parmi les mots dont nous venons de découvrir l'origine, on en aura remarqué *deux* qui existent dans le copte, ce sont : ⲥⲟⲉⲓⲧ, *illustrer*, et ⲥⲉⲙⲛⲉ, *constituere*. La formation de ces mots, telle que j'ai cherché à l'établir, me paraît assez évidente. Quant au verbe ⲥⲉⲙⲛⲉ, sa forme simple *attributive* ⲙⲛ, *manere*, qu'emploie le texte démotique de Rosette, existe en effet dans le copte; de sorte qu'à son égard la question me paraît être hors de doute; ⲥⲉⲙⲛⲉ signifie donc à la lettre *manere facere*, *rendre stable* : tel est aussi le sens que lui donnent tous les lexiques coptes. Il doit en être de même du

verbe ⲥⲟⲉⲓⲧ, le mot ⲟⲉⲓⲧ, quoique perdu dans le copte, ne peut avoir signifié autre chose que *blanc*, *clarus*, puisque ⲥⲟⲉⲓⲧ signifie *clarum facere*. Ce principe grammatical une fois admis, il faudra désormais ramener à sa véritable origine une foule de mots coptes; il devient évident, par exemple, que le mot ⲥⲟⲩⲱⲛ, *aperire* (au passif ⲥⲟⲩⲏⲛ), est formé de ⲟⲩⲱⲛ, *ouvert*, et de la préformative transitive ⲥ, qui donne le sens de *apertum facere*, *rendre ouvert*, etc. Cette nouvelle règle, à laquelle on peut réduire plusieurs mots coptes qui commencent par ⲥ, nous révèle ainsi l'existence de quelques racines, qu'on n'a pas encore rencontrées dans les textes sous leur forme simple.

Il me suffit d'avoir indiqué ce rapprochement fécond en conséquences, qui établit désormais sur les bases d'une autorité incontestable un des faits principaux que le hiérogrammate français a enregistré parmi les règles de la grammaire hiéroglyphique, sans en avoir soupçonné l'existence dans la grammaire copte elle-même. Je passe maintenant au groupe noté *d* dans notre phrase n° 77 (planche II). Le *signe de disjonction*, le *segment de sphère* (cf. *suprà*), accompagné d'une petite note explétive, la *lineette perpendiculaire*, sépare le mot ⲟⲉⲓⲧ du substantif figuratif suivant, *les champs* (*d*). Ce dernier caractère représente un *terrain arrosé* et *produisant des plantes*. Étant accompagné

des signes la *lineette* et le *segment de sphère*, il ne peut être pris que dans une acception *figurative*, puisque, comme j'ai tâché de le démontrer ailleurs (1), ces deux signes, placés à la suite d'un caractère qui exprime un substantif, dénotent qu'il doit être pris dans un sens figuratif. On ne peut donc traduire notre caractère que par *prairie*, *champ*, *campagne* : je le regarde comme l'expression du אחי, Αχι, αχει, de la *Genèse*, XLV, 2-18, mot qui est évidemment égyptien. Dans le copte, le mot ⲁⲕⲉ ou ⲟⲕⲉ signifie *roseau*, et il est à remarquer que notre caractère est formé de trois roseaux sur une même base. Mais, ce qui démontre encore plus que nous devons lire notre substantif figuratif par αχι, c'est que le caractère en question se trouve quelquefois dans les textes à la suite du mot n° 87 (pl. II), qui ne peut se lire que ⲟϧⲓ, ⲁϧⲓ ou ⲁⲕⲓ, d'après l'analogie de la consonne ϧ avec le ⲕ.

Notre substantif est suivi des marques de pluralité. Vient après la préposition ⲛ̀, *de*; puis les mots ⲡ ⲧⲟ ⲟⲩϣ (ⲕⲁϧ), qui se composent d'élémens dont la valeur a déjà été justifiée. Ainsi la phrase entière renferme le sens suivant : « *Leurs chefs illustres des champs de la ville de Otsch.* » Quant à cette ville de *Otsch*, on pourrait la regarder comme la capitale du peuple de ce nom, que

(1) Voir mes *Lettres sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc. Paris, 1832.

nous avons trouvé au nombre des alliés des *Scheta*.

Le manuscrit Sallier se termine en parlant du Pharaon vainqueur, qui fut de retour en Égypte, et *s'assit sur son trône comme le soleil à toujours*, pendant l'*année* 9, *au mois de Paoni, le jour*...... (détruit), *toutes les contrées de la terre lui étant soumises*. Tout de suite après cette date, on lit les cartouches, nom et prénom du roi. Voilà le passage entier, tel qu'on le trouve à la pag. 11, lign. 9 (pl. II, n° 88) ⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ⲑ ⲡⲁⲱⲛⲓ......... ⲥⲟⲩⲧⲛ̀ (ⲣⲏ ⲙⲥⲣ ⲧⲙⲉ ⲥⲧⲡ ⲛ̀ ⲣⲏ) ⲥⲓ-ⲣⲏ (ⲣⲙⲥⲥ ⲙⲉⲓⲁⲙⲟⲩⲛ), etc. *L'an* 9, *de Paoni le* ....... *du roi* (*soleil gardien de justice, approuvé du soleil*), *le fils du soleil* (*Rhamsès, ami d'Ammon*).

Feu Champollion regarda cette date comme étant celle de l'époque où la composition a été *écrite*; mais j'avoue que rien dans le texte ne le prouve. Je n'ai pas vu qu'on y fasse mention de cette année autrement que comme étant celle du retour de Pharaon en Égypte, et des fêtes célébrées à Thèbes à cette occasion. Je ne doute pas cependant que notre manuscrit n'appartienne à l'époque même du roi dont nous venons de lire les nom et prénom, tels qu'ils y sont rappelés quatre ou cinq fois. L'exactitude de mon assertion pourrait être démontrée seulement par l'existence d'un fait, s'il m'avait été permis de le vérifier. Champollion écrit dans ses *Lettres*, etc. (pag. 226) qu'il avait découvert à Thèbes, sur la

paroi extérieure *sud* du palais de Karnak, le même texte, que renferme le papyrus Sallier, sculpté en grands hiéroglyphes. Si l'on pouvait prendre à la lettre l'assertion du savant français, il serait difficile, ce me semble, de mettre en doute la contemporanéité de notre composition avec l'événement dont elle contient le récit. Mais on peut fonder cette même conclusion sur d'autres circonstances plus positives encore ; elles sont fournies par le passage précité (pl. II, l.° 88) contenant la date et l'indication du roi. Que l'on remarque la manière dont le *prénom* et *nom* royal y sont rappelés ; ils sont précédés par un groupe formé des signes phonétiques ⲤⲦ, que suit l'image d'une *abeille*, abréviation usuelle du mot ⲤⲦⲚ, qu'on voit précéder, dans l'inscription de Rosette, le nom du roi Ptolémée. On sait que Champollion, ayant regardé ce mot ⲤⲦⲚ comme étant en relation avec la racine copte ⲤⲞⲨⲦⲚ, *regere*, lui donnait la signification de *roi*. Quoi qu'il en soit de son analogie avec le copte, sans m'engager ici dans une discussion de tous les motifs sur lesquels elle m'a paru reposer, sa signification ne peut être révoquée en doute, soit à cause de sa transcription démotique, qui sert constamment, dans le long texte enchorial de Rosette, à exprimer le grec Βασιλευς, soit d'après le déterminatif l'*abeille*, qui l'accompagne. Aucun autre signe ou mot ne précède le prénom royal *soleil gardien de jus-*

*tice*, etc. Or, il est démontré par tous les monumens, et particulièrement par un fragment de papyrus hiératique de Turin, que toutes les fois qu'il s'agissait de mentionner dans un texte le nom ou prénom d'un roi appartenant à une époque antérieure à celle où le texte même a été rédigé, on ajoutait au mot précité ⲥⲧⲛ, *roi*, le nom ⲛⲧⲣ, *dieu* ou *divin* (la *hache*, voy. *suprà*). Ainsi le fragment de papyrus hiératique du musée de Turin, tel qu'il a déjà été décrit par feu Champollion dans sa seconde *Lettre à M. le duc de Blacas* (1), donne le titre de ⲥⲧⲛ, *roi*, à Rhamsès III, au règne duquel appartient le manuscrit, tandis qu'il distingue par celui de ⲥⲧⲛ-ⲛⲧⲣ, *roi-dieu* ou *roi-divin*, le nom de *Mœris-Thoutmosis*, qui l'a précédé de quelques règnes, quoique appartenant à la même dynastie. Il est évident que ce titre de *dieu* ou *divin*, donné aux rois après leur mort, ne pouvait être motivé que par les idées psychologiques égyptiennes, et par l'apothéose qu'on leur accordait après que toutes les actions de leur vie avaient été soumises et approuvées par le terrible jugement de la nation entière. Au reste, notre papyrus même offre un exemple incontestable de cette manière particulière de désigner un roi défunt. Sur le même papyrus, qui renferme le récit dont j'ai déjà eu occasion de parler jusqu'ici, et après une marge non écrite, commence une autre

(1) Pag. 57, 58.

composition, qui maintenant se trouve collée à part. Écrit en hiéroglyphes hiératiques de la même main que les précédens, ce texte (1) complet porte un titre écrit à l'encre rouge, qui exprime les idées suivantes : « *Commencement des louanges faites au* ROI-DIVIN..... » Suivent les cartouches, nom et prénom du roi AMENHEMHÈ. Les tombeaux de Beni-Hassan donnent ce même Pharaon *Amenhemhé* comme successeur immédiat d'*Osortasen Ier*, il appartient donc à la seizième dynastie. Il est évident que le scribe auteur des deux compositions tracées sur le papyrus Sallier n'aurait pas manqué de désigner par le même titre de *roi-divin* le roi surnommé *soleil gardien de justice*, etc. (voy. *suprà*), s'il eût vécu postérieurement à l'époque de son règne.

(1) Ce manuscrit est de la plus haute importance comme véritable composition littéraire égyptienne. M. Sallier possède un autre manuscrit hiératique du même auteur, mais malheureusement il se trouve dans un mauvais état. Il se divise en deux sections : la première m'a paru contenir des *prières* ou *louanges*, dans lesquelles sont rappelés deux noms de rois ; l'un de ces noms paraît être celui d'*Apophis* de la dynastie des rois-pasteurs ; l'autre m'est tout-à-fait inconnu. A la page 3 commence la deuxième section dont le titre est ainsi conçu : « *Commencement des louanges... faites aux dieux, l'an X, du mois de Choiac le 4, dans le Rhamesseum.* »

Un quatrième papyrus hiératique, de la collection Sallier, consiste dans un véritable calendrier religieux, donnant *pour chaque jour de l'année* une espèce de légende relative à des divinités. Le commencement du papyrus est perdu ; la première notation qu'on rencontre est celle du *jour 20 du mois de Thot*. Une plus grande partie est détruite à la fin ; la dernière date qui reste est celle du 10 *du mois de Pachons* ; néanmoins le papyrus a près de quarante pieds de longueur.

Une troisième preuve de la contemporanéité de notre composition avec l'époque du règne qu'elle rappelle peut être tirée de l'existence d'une petite statuette en basalte, qui l'accompagnait dans le tombeau où elle a été trouvée. Cette statuette représente un homme à genoux, appuyé sur une espèce de table dont le haut est en forme de pupitre. Au dos de la figure, sur une plate-bande, on lit, en caractères hiéroglyphiques, une inscription qu'on ne peut transcrire que par ϩⲱⲥ ⲛⲁⲁ ⲛ̀ ⲛⲏⲃ ⲧⲟ ⲙⲉⲓ-ⲡⲉϥⲙⲛ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.... ⲡⲧⲁϩⲙⲉⲓ, c'est-à-dire « *le grand chantre du seigneur du monde, l'ami de sa sainteté*, etc... Phthamei. » Ce *seigneur du monde* était le même Pharaon surnommé *soleil gardien de justice*, etc., auquel se rapporte le papyrus, puisque le même cartouche-prénom est gravé sur le devant du pupitre. Maintenant, s'il est permis de croire que *Phthamei* est réellement l'auteur de notre récit historique, il n'est pas non plus permis de douter, d'après l'inscription qu'on lit sur son image, qu'il n'ait vécu pendant le règne du Pharaon dont il a célébré les exploits.

On peut citer une dernière confirmation de notre opinion par une donnée qui mérite la plus grande confiance, lorsqu'il s'agit de manuscrits égyptiens; c'est celle que le papyrus nous fournit sous un rapport paléographique. Il est impossible d'attribuer la manière franche et élégante dont il est tracé à une

époque plus récente que celle du commencement de la dix-neuvième dynastie. En effet, il n'est pas possible de douter que les cartouches, nom et prénom (pl. II, n° 88) de roi que nous y avons lus n'appartiennent à la *dix-huitième* dynastie. La table d'Abydos, la procession des rois à Medinet-Abou, celle du Rhamesseum, enfin tous les monumens chronologiques découverts jusqu'ici, s'accordent sur ce point. Les savans s'accordent aussi généralement à regarder le nom et prénom susdit comme étant celui du fameux conquérant Rhamsès III, le Sésostris des auteurs grecs et romains. Ainsi le manuscrit Sallier a été écrit vers 1565, avant l'ère chrétienne. Il est à remarquer que la *neuvième année* du règne de Sésostris est celle que Diodore de Sicile désigne, d'accord avec notre papyrus, comme ayant été l'époque du retour du monarque victorieux en Égypte.

Ici, Monsieur, s'arrêteront les limites de cet écrit. Il est vrai que je n'ai qu'effleuré le sujet, puisque la série des notions qu'il est permis de tirer du texte que renferme le papyrus Sallier est bien plus considérable ; mais, content d'avoir indiqué la mine, je me réserve de l'exploiter plus complétement dans une autre époque. Mais il est à désirer que quelque gouvernement protecteur des lettres, en faisant l'acquisition de ce trésor historique (1), offre

(1) On assure que le gouvernement français ne laissera pas échapper l'occasion d'en assurer à son pays la possession. En attendant, S. M. le roi de Sardaigne, auquel j'ai eu l'honneur de présenter dernièrement un

les moyens de l'étudier à loisir, et avec toute l'attention qu'il mérite. Je ne doute pas qu'il soit possible de parvenir à un déchiffrement à peu près complet de cette composition littéraire, la plus ancienne peut-être qu'on connaisse dans le monde. Quant aux indications que j'en ai extraites, et que j'ai cherché à analyser, j'aurai atteint mon but, si je puis me flatter qu'elles offrent des données positives sur sa véritable nature.

Veuillez accepter, Monsieur, l'assurance de mon estime et de ma parfaite amitié.

Paris, Janvier 1835.

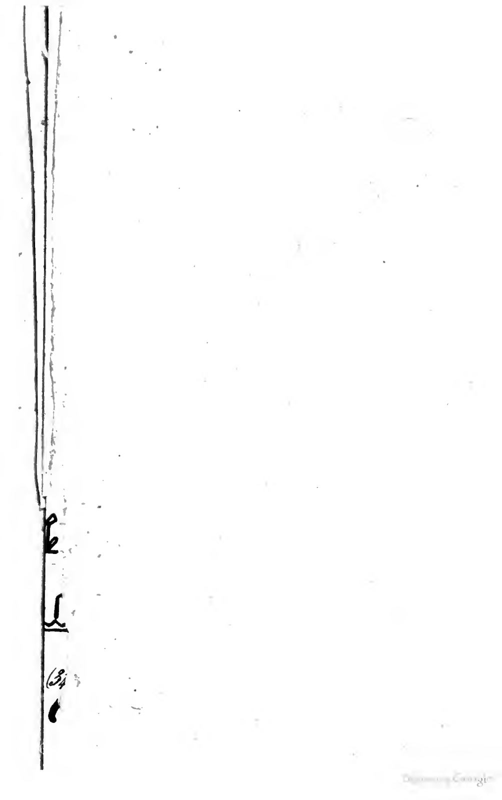
François SALVOLINI.

Rapport sur le papyrus en question et les *trois* autres faisant partie de la collection Sallier, vient d'entrer en négociation pour en faire un nouvel ornement de son célèbre musée à Turin.

(33)

(85)

(78)



## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

*Des principales Expressions qui servent à la Notation des Dates sur les Monumens de l'ancienne Égypte*, d'après l'inscription de Rosette. Lettres à M. l'abbé Gazzera, secrétaire de l'Académie royale des Sciences, à Turin. — Paris, chez Dondey-Dupré, 1833.

En vente, la 1re et 2e Lettre........................................ 5 fr.

## Sous Presse.

(POUR PARAÎTRE DANS LE COURANT DE L'ANNÉE)

*Analyse Grammaticale raisonnée de différens Textes anciens égyptiens*. Trois volumes grand in-4°; ouvrage d[illegible] S. M. le roi de Sardaigne.

Le p[illegible] volume (celui qui est sous presse) renferme

1° Un nouvel Alphabet hiéroglyphique, accompagné de l'examen de tous les [illegible] lesquels on le fait reposer, et qui consistent dans la lecture les *noms propres étrangers* et les [illegible] recueillies sur [illegible] nombre de differens exemplaires du Rituel funéraire égyptien;

2° L'[illegible] grammaticale raisonnée des deux textes égyptiens de la pierre de Rosette.

3° Une grammaire egyptienne [illegible] faisant suite à la grammaire hiéroglyphique de feu Champollion le jeune

Ce volume comprend plus de [illegible]o feuilles in-4° d'impression et un atlas de 200 planches lithographiées.

---

*Table Analytique du grand Rituel funéraire égyptien*, d'après l'exemplaire hiéroglyphique complet existant au musée de Turin, avec les titres de chaque chapitre et l'indication de la vignette qui s'y rapporte.

*N. B.* Ce travail, reproduit en très grande partie par la [illegible] lithographie, est nécessaire pour la vérification [illegible] dans le courant des *trois volumes* d'an[illegible] vrage du même auteur; il ne depasse pas [illegible] pression, et il paraîtra en même tems [illegible] dernier



